REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

SERVICE REGIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE DE THIES

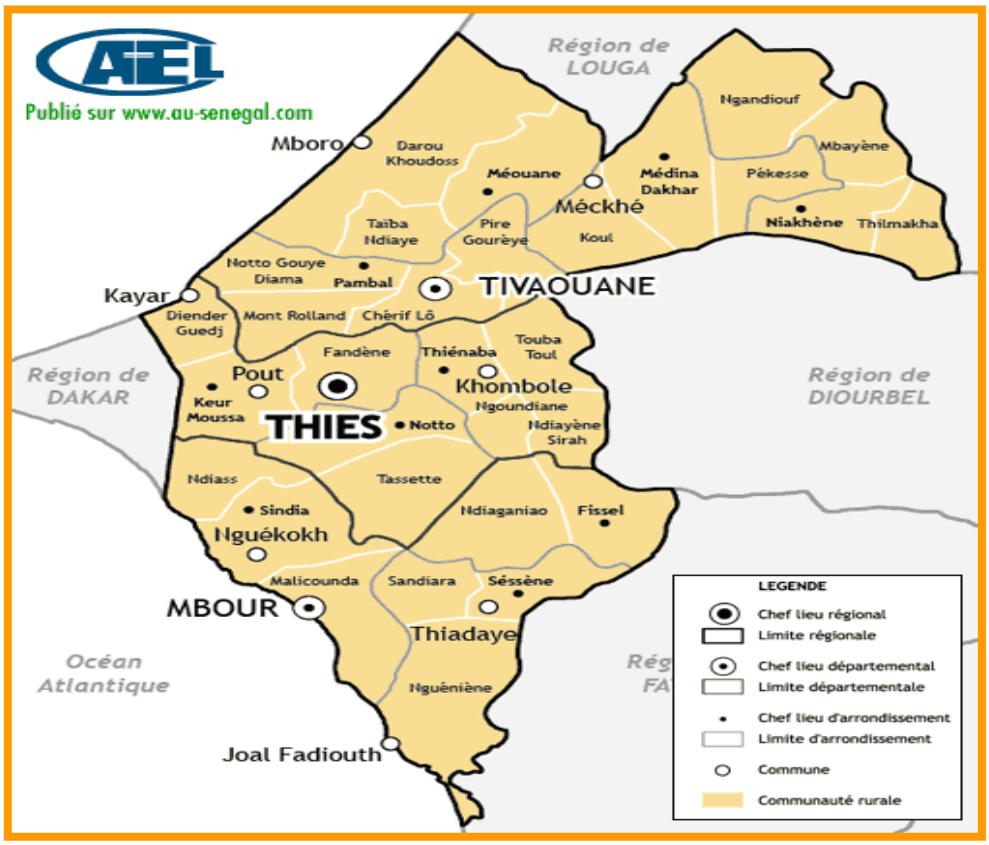

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA REGION DE THIES
ANNEE 2007

AOUT 2008

Directeur Général de l'ANSD :	Babakar FALL
Coordonnateur de l'Action Régionale :	Mamadou NDAO
Chef de Service Régional / Rédacteur :	Meïssa NDOUR
Adjoint au Chef de Service / Collecte	Ousmane BA
Chauffeur :	Ibrahima FAYE

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de diourbel X Rue de Saint Louis Boulevard - Point E

Dakar B.P. 116 Dakar R.P. Sénégal

Tél. : 33 869 21 39 Fax : 33 824 36 15

Site Internet : www.ansd.org e-mail : statsenegal@yahoo.fr

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Thiès
Quartier 10ème Ex Riao Thiès B.P. 173/A, Tél. : 33 951 16 18
E-mail : meissandour@yahoo.fr

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVATIONS **1**

LISTE DES TABLEAUX **4**

LISTE DES GRAPHIQUES **9**

LISTE DES ENCADRES **11**

AVANT PROPOS **12**

CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA REGION **14**

CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE **17**

II.1. CARACTERISTIQUES D'ENSEMBLE 17
II.1.1. Répartition spatiale de la population *17*
II.1.2. Densité de la population *17*
II.2. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE DE LA POPULATION 18
CONCLUSION 20

CHAPITRE III : EDUCATION **21**

III.1. PETITE ENFANCE 21
III.2. ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE 22
III.3. ENSEIGNEMENT MOYEN SECONDAIRE 26
III.4. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 29
III.5. L'ALPHABETISATION 30

CHAPITRE IV : SANTE **32**

IV.1. INFRASTRUCTURES 32
IV.2. LE PERSONNEL DE SANTE 34
IV.3. LE FINANCEMENT DE LA SANTE 35
IV.4. PERFORMANCES DES STRUCTURES SANITAIRES DE LA REGION 37
IV.4.1. Programme Elargi de Vaccination *37*
IV.4.2. Santé de la reproduction *37*
IV.4.3. Programmes prioritaires *38*
IV.4.3.1. Programme anti-tuberculeux 38
ANNEXE : SANTE 39

CHAPITRE V : HYGIENE **40**

V.1. PERSONNEL 40
V.2. BILAN DES ACTIVITES D'HYGIENE 40
V.2.1. Inspections et contrôles domiciliaires et des voies et places publiques *41*
V.2.2. Inspections des Etablissements Recevant du Public (ERP) *43*
V.2.3. Infractions constatées *45*
V.2.3.1. Visites domiciliaires 45
V.2.3.2. Inspections des Etablissements Recevant du Public (ERP) et Contrôle des ventes des denrées alimentaires 46
ANNEXE : HYGIENE 48

CHAPITRE VI : AGRICULTURE **51**

VI.1. PLUVIOMETRIE 51
VI.2. EVOLUTION DES PRODUCTIONS AGRICOLES 52
VI.3. CONTRAINTES 55
VI.4. PERSPECTIES 55
ANNEXE : AGRICULTURE 56

CHAPITRE VII : ELEVAGE **58**

VII.1. EVOLUTION DU CHEPTEL 58
VII.2. REPARTITION SPATIALE 59
VII.3. PRODUCTION ANIMALE 60
VII.4. MOUVEMENTS DU BETAIL 62

VII.4.1. Mouvements intérieurs ... *62*
VII.4.1.1. Entrées ... 62
VII.4.1.2. Sorties ... 62
VII.4.1.3. Transit ... 63
VII.5. SITUATION SANITAIRE ... 63
CONCLUSION ... 64
ANNEXE : ELEVAGE ... 65

CHAPITRE VIII : PECHE ... 66

VIII.1. MISES A TERRE ... 66
VIII.2. TRANSFORMATION ... 68
VIII.3. CONTRAINTES ... 69
VIII.4. PERSPECTIVES ... 70
ANNEXE : PECHE ... 71

CHAPITRE IX : RESSOURCES FORESTIERES ... 73

IX.1. GESTION DU DOMAINE FORESTIER ... 73
IX.2. REBOISEMENT ET CONSERVATION DES SOLS ... 74
IX.2.1. DIFFICULTES RENCONTREES ... *76*
IX.2.2. SOLUTIONS ENVISAGEES ... *76*
IX.3. AMENAGEMENT ET PRODUCTION FORESTIERE ... 77
IX.3.1. AMENAGEMENT ... *77*
IX.3.1.1. Forêt Classée de Bandia ... 77
IX.3.1.2. Périmètre de Restauration des Niayes ... 77
IX.3.1.3. Aménagement des terroirs villageois ... 77
IX.3.2. PRODUCTIONS FORESTIERES ... *78*
IX.4. GESTION DE LA FAUNE ... 79
IX.4.1. ACTIVITES DE CHASSE ... *79*
CONCLUSION ... 81
ANNEXE : RESSOURCES FORESTIERES ... 82

CHAPITRE X : TOURISME ... 83

X.1. HISTORIQUE DU TOURISME SUR LA PETITE COTE ... 83
X.2. LES DIFFERENTES FORMES DE TOURISME ... 83
X.3. LES STRUCTURES TOURISTIQUES ... 84
X.4. CONTRAINTES ... 85
X.5. PERSPECTIVES ... 85

CHAPITRE XI : TRANSPORT ... 86

XI.1. TRANSPORT ROUTIER ... 86
XI.2. TRANSPORT FERROVIAIRE ... 87
XI.3. CONTRAINTES ... 90
XI.4. PERSPECTIVES ... 90

CHAPITRE XII : HYDRAULIQUE ... 91

XII.1. HYDRAULIQUE RURALE ... 91
XII.2. HYDRAULIQUE URBAINE ... 92

CHAPITRE XIII : INDUSTRIE ET MINES ... 95

XIII.1. SITUATION DES CARRIERES ET DES MINES EN 2007 ... 95
XIII.2. VOLUME DES PRODUCTION DES MINES ET CARRIERES EN 2007 ... 96
XIII.3. CONTRAINTES ET PERSPECTIVES ... 96

CHAPITRE XIV : ARTISANAT ... 97

XIV.1. EVOLUTION DES INSCRITS ... 97
XIV.2. LES CONTRAINTES ... 99
XIV.3. LES PERSPECTIVES ... 99
ANNEXE : ARTISANAT ... 100

CHAPITRE XV : URBANISME – HABITAT – CADRE DE VIE ... 101

XV.1. URBANISME ... 101
XV.2. HABITAT ET CADRE DE VIE ... 103

XV.2.1. STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT *103*
XV.2.2. INDICE DE PEUPLEMENT *104*
XV.2.3. MODE D'ECLAIRAGE *106*
XV.2.4. PRINCIPALE SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE *107*
XV.2.5. PRINCIPAL COMBUSTIBLE UTILISE POUR LA CUISSON *108*
XV.2.6. ELEMENTS DE CONFORT DU MENAGE *109*
ANNEXE : URBANISME – HABITAT – CADRE DE VIE 111

CHAPITRE XVI : JUSTICE 113

XVI.1. POPULATION PENALE EN 2007 113
XVI.2. POPULATION ECROUEE AUX COMMISSARIATS DE POLICE 115
XVI.3. POPULATION ECROUEE DANS LES BRIGADES DE GENDARMERIE EN 2007 116
CONCLUSION 118

CHAPITRE XVII : JEUNESSE ET SPORT 119

XVII.1. LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET DE JEUNESSE 119
XVII.2. LES PRATIQUANTS 121
XVII.3. FORCES DU SECTEUR SPORTIF ET DE JEUNESSE 122
XVII.4. FAIBLESSES DU SECTEUR SPORTIF ET DE JEUNESSE 122
XVII.5. RECOMMANDATIONS 122

CHAPITRE XVIII : EMPLOI - TRAVAIL 123

XVIII.1. ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA REGION 123
XVIII.2. POPULATION AU CHOMAGE 124
XVIII.3. LA DEPENDANCE 125
XVIII.4. STATISTIQUES DES CONTRATS DU TRAVAIL EN 2007 125
XVIII.5. DEMANDEURS D'EMPLOIS 126

CHAPITRE XIX : COMMERCE 128

XIX.1. LE SECTEUR INFORMEL 128
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS 129

CHAPITRE XX : DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET ACTION SOCIALE 130

XX.1. ACTION SOCIALE 130
XX.1.1. PERSONNES HANDICAPEES *130*
XX.1.2. PERSONNES AGEES *132*
XX.1.3. ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE *133*
XX.2. DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE 134
CONCLUSION 135

CHAPITRE XXI : ASSISTANCE 136

XXI.1. SORTIES DE SECOURS EN 2007 136
XXI.2. ASSISTANCES AUX MALADES EN 2007 137
XXI.3. SORTIES POUR CAUSES DE DECES EN 2007 138
ANNEXE : ASSISTANCE 140

CHAPITRE XXII : CULTURE ET LOISIRS 142

XXII.1. LES POTENTIALITES CULTURELLES DE LA REGION 142
XXII.2. LES INFRASTRUCTURES SOCIOCULTURELLES 142
XXII.3. LES CONTRAINTES 143
XXII.4. LES RECOMMANDATIONS 143

CHAPITRE XXIII : ENERGIE 144

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 146

DOCUMENTS 146
LIENS INTERNET 147

SIGLES ET ABREVATIONS

AATR	Agence Autonome des Travaux Routiers
ADAPT	Association des Artistes Dynamiques Plasticiens de Thiès
ADEPA	Association pour la Défense des droits des Enfants et des Personnes Agées
AEP	Approvisionnement en Eau Potable
AMS	Association des Métiers de la Musique
ANOCI	Agence Nationale de l'Organisation de la Conférence Islamique
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ARCOT	Association des Artistes Comédiens de Thiès
ARV	Anti-Rétroviraux
ASC	Association Sportive et Culturelle
ASSRETERS	Association pour le Suivi Sanitaire et la Réinsertion Sociale des Talibés et Enfant de la Rue
ASUFOR	Associations des Usagers de Forages
BAC	Baccalauréat
BFEM	Brevet de Fin d'Etudes Moyens
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CAF	Classe d'Alphabétisation Fonctionnelle
CCRT	Centre Culturel Régional de Thiès
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDEPS	Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive
CDIND	Contrat à Durée Indéterminée
CFEE	Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires
CHRT	Centre Hospitalier Régional de Thiès
CNEPS	Centre National d'Education Populaire et Sportive
CPN	Consultation Pré Natale
CPON	Consultation Post Natal
CPRS	Centre de Promotion et de Réinsertion Sociale
CS	Centre de Santé
DRDR	Direction Régionale du Développement Rural
DRH	Division Régionale de l'Hydraulique
EPT	Ecole Polytechnique de Thiès
ERP	Etablissement Recevant du Public
ESPS	Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal
ESSTE	Ecole Supérieure des Sciences de la Terre et de l'Environnement
FAR	Femmes en Age de Reproduction
FENAS	Fédération Nationale des Artisans du Sénégal
FNR	Fonds National des Retraités
GARI	Groupement Autonome des Retraités de l'Ipress
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GPF	Groupement de Promotion Féminine
ICS	Industrie Chimique du Sénégal
IDE	Infirmier d'Etat
IP	Indice de Peuplement
IREF	Inspection Régionale des Eaux et Forêts

IRT	Inspection Régionale du Travail
ISFAR	Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale
JED	Jeunesse Enfance en Difficulté
MAC	Maison d'Arrêt Correctionnel
MSPM	Ministère de la Santé et de la Prévention Médicale
OCB	Organisation Communautaire de Base
OEV	Orphelins Enfants Vulnérables
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ORL	Oto-Rhino-Laryngologie
PAIS	Programme d'Alphabétisation Intensive du Sénégal
PAPA_II	Projet d'Appui au Plan d'Action
PARFOB	Projet Autonome de Reboisement de la Forêt de Bandia
PDU	Plan Directeur de l'Urbanisme
PENTA3	Pentavalent 3
PEPAM	Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire
PEV	Programme Elargi de Vaccination
PFA	Paralysie Flasque Aigue
PGIES	Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes du Sénégal
PLD	Plan Local de Développement
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PMI	Petite et Moyenne Industrie
PREVINOBA	Projet de Reboisement Villageois dans le Nord-Ouest du Bassin Arachidier
PROCHIMAT	Compagnie de Produits Chimiques et Matériaux
PS	Poste de Santé
RD	Route Départementale
REVA	Retour Vers l'Agriculture
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RN	Route Nationale
RNC	Réserves Naturelles Communautaires
RNC	Réserves Naturelles Communautaires
RNUAS	Recensement National des Unités Artisanales du Sénégal
RR	Route Régionale
SDE	Société Des Eaux
SENELEC	Société Nationale d'Electricité
SFE	Sage Femme d'Etat
SNIS	Service National de l'Information Sanitaire
SOGAS	Société de Gestion des Abattoirs du Sénégal
SRAT	Service Régional de l'Aménagement du Territoire
SRSD	Service Régional de la Statistique et de la Démographie
SSPT	Société Sénégalaise des Phosphates de Thiès
TBPS	Taux Brut de Préscolarisation
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TPI	Traitement Préventif Intermitent
UFR SADR	Unite de Formation et de Recherche en Sciences Agronomiques et

	Développement Rural
UFR SES	Unité de Formation et de Recherche en Sciences Economiques et Sociales
UFR SET	Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Technologie
UFR SS	Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Santé
UNCRS	Union Nationale des Cheminots Retraités du Sénégal
USPA	Unité de suivi des programmes d'Alphabétisation
VAA	Vaccin Anti-Amaril (contre la fièvre jaune)
VAR	Vaccin Anti-Rougeoleux
VAT	Vaccin Anti-Tétanique
VRS	Village de Reclassement Social
ZAC	Zone d'Aménagement Concertée

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU N°1.1 : ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA REGION DE THIES 15
TABLEAU N°1.2 : ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA REGION DE THIES (SUITE)..... 16
TABLEAU N°2.1 : ESTIMATION DE LA POPULATION ET DENSITE PAR DEPARTEMENT EN 2007 .. 18
TABLEAU N°2.2 : REPARTITION DES PROPORTIONS DE LA POPULATION RESIDENTE PAR GROUPE D'AGE ET PAR SEXE EN 2007 19
TABLEAU N°3.1 : REPARTITION DES STRUCTURES SELON LE STATUT ET LE DEPARTEMENT EN 2006/2007 21
TABLEAU N°3.2 : REPARTITION DES GROUPES PEDAGOGIQUES 22
TABLEAU N°3.3 : REPARTITION DES EFFECTIFS PAR SECTION 22
TABLEAU N°3.4 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS SELON L'EMPLOYEUR ET LE DEPARTEMENT 22
TABLEAU N°3.5 : REPARTITION DES ECOLES SELON LE CYCLE ET LE DEPARTEMENT..... 23
TABLEAU N°3.6 : REPARTITION DES ECOLES SELON LE STATUT ET LE DEPARTEMENT 23
TABLEAU N°3.7 : REPARTITION DES EFFECTIFS SELON LE DEPARTEMENT 23
TABLEAU N°3.8 : REPARTITION DES EFFECTIFS PAR NIVEAU ET PAR DEPARTEMENT 24
TABLEAU N°3.9 : REPARTITION DES REDOUBLANTS PAR NIVEAU ET PAR DEPARTEMENT 24
TABLEAU N°3.10 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS SELON LE STATUT ET LE DEPARTEMENT 25
TABLEAU N°3.11 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS SELON L'EMPLOYEUR ET LE DEPARTEMENT 25
TABLEAU N°3.12 : REPARTITION DES ECOLES SELON LE STATUT ET LE DEPARTEMENT 26
TABLEAU N°3.13 : REPARTITION DES EFFECTIFS PAR NIVEAU ET PAR DEPARTEMENT DANS L'ENSEIGNEMENT MOYEN 26
TABLEAU N°3.14 : REPARTITION DES EFFECTIFS DES REDOUBLANTS PAR NIVEAU ET PAR DEPARTEMENT DANS L'ENSEIGNEMENT MOYEN 27
TABLEAU N°3.15 : REPARTITION DES EFFECTIFS PAR NIVEAU ET PAR DEPARTEMENT DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 27
TABLEAU N°3.16 : REPARTITION DES EFFECTIFS DES REDOUBLANTS PAR NIVEAU ET PAR DEPARTEMENT DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE..... 27
TABLEAU N°3.17 : REPARTITION DU PERSONNEL ENSEIGNANT PAR SEXE DANS L'ENSEIGNEMENT MOYEN SECONDAIRE 28
TABLEAU N°3.18 : REPARTITION DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU MOYEN ET SECONDAIRE SELON LE STATUT ET LE DEPARTEMENT..... 28
TABLEAU N°3.19 : QUELQUES INDICATEURS DU SECTEUR DE L'EDUCATION EN 2006 ET 2007 .. 29
TABLEAU N°3.20 : SITUATION DE L'ALPHABETISATION ET DES ECOLES COMMUNAUTAIRES DE BASE EN 2004/2005 (PAPA_II) : MODE DECENTRALISE 30
TABLEAU N°3.21 : SITUATION DES CAF DU PAIS-ETAT EN 2006 30
TABLEAU N°3.22 : SITUATION DE L'ALPHABETISATION ET DES ECOLES COMMUNAUTAIRES DE BASE EN 2006/2007 (PAPA_II) : MODE DECENTRALISE 30
TABLEAU N°3.23 : SITUATION DES DAARA DU TRILINGUISME ET FORMATION PROFESSIONNEL EN 2007 31
TABLEAU N°4.1 : COMPARAISON NORMES ET REALITES REGION 33
TABLEAU N°4.2 : DESSERTE EN CENTRES DE SANTE AU NIVEAU DES DISTRICTS 33

TABLEAU N°4.3 : REPARTITION DU PERSONNEL DE SOINS DE LA REGION EN FONCTION DES CATEGORIES ET DES DISTRICTS 34
TABLEAU N°4.4 : NORMES EN PERSONNELS DE SANTE 35
TABLEAU N°4.5 : BILAN FINANCIER DES DIFFERENTS DISTRICTS SANITAIRES, POUR L'ANNEE 2007 36
TABLEAU N°4.6 : TAUX DE COUVERTURE DES 3 VACCINS PAR DISTRICT SANITAIRE EN 2007 ... 37
TABLEAU N°4.7 : RESULTATS DU TRAITEMENT DES CAS DE TUBERCULOSE ENREGISTRES EN 2007 SELON LES CENTRES 38
TABLEAU N°4.8 : MORBIDITE PROPORTIONNELLE DES PRINCIPALES AFFECTIONS DANS LES DISTRICTS SANITAIRES EN 2007 39
TABLEAU N°5.1 : REPARTITION DES DIFFERENTS ERP VISITES SELON LES SOUS BRIGADES EN 2007 43
TABLEAU N°5.2 : REPARTITION DES DIFFERENTS ERP VISITES SELON LES SOUS BRIGADES EN 2007 (SUITE) 44
TABLEAU N°5.3 : REPARTITION DU NOMBRE D'INFRACTIONS DOMICILIAIRES SELON LA NATURE ET LES SOUS BRIGADES 45
TABLEAU N°5.4 : REPARTITION DU NOMBRE D'INFRACTIONS COMMISES DANS LES ERP SELON LA NATURE ET LES SOUS BRIGADES 46
TABLEAU N°5.5 : REPARTITION DES LIEUX VISITES SELON LES HUIT SOUS BRIGADES 48
TABLEAU N°6.1 : SITUATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE POUR QUELQUES PRODUITS EN 2007 55
TABLEAU N°6.2 : EVOLUTION DE LA PLUVIOMETRIE MOYENNE 56
TABLEAU N°6.3 : EVOLUTION DE LA PLUVIOMETRIE DE 2006 A 2007 56
TABLEAU N°6.4 : EVOLUTION DES RESULTATS AGRICOLES DE 1997 A 2007 57
TABLEAU N°7.1 : EVOLUTION DU CHEPTEL SELON LES ESPECES DE 1987 A 2007 59
TABLEAU N°7.2 : SITUATION DU CHEPTEL PAR DEPARTEMENT EN 2007 60
TABLEAU N°7.3 : SITUATION DE LA PRODUCTION DE VIANDE CONTROLEE EN 2007 60
TABLEAU N°7.4 : SITUATION DE LA PRODUCTION DE VIANDE CONTROLEE EN 2007 (SUITE) 61
TABLEAU N°7.5 : SITUATION DE LA PRODUCTION DE VIANDE CONTROLEE (ABATTAGES CLANDESTINS), SAISIE TOTALE 61
TABLEAU N°7.6 : SITUATION DE LA PRODUCTION DE VIANDE CONTROLEE (ABATTAGES CLANDESTINS), SAISIE TOTALE (SUITE) 61
TABLEAU N°7.7 : SITUATION DES ENTREES EN 2007 62
TABLEAU N°7.8 : SITUATION DES SORTIES EN 2007 62
TABLEAU N°7.9 : SITUATION DES TRANSIT EN 2007 63
TABLEAU N°7.10 : SITUATION DE LA PESTE EQUINE DANS LA REGION EN 2006 64
TABLEAU N°8.1 : SITUATION DE LA PECHE DANS LA REGION DE THIES 71
TABLEAU N°8.2 : RECAPITULATIF DES GILETS MIS EN PLACE ET ACQUIS PAR LES PECHEURS . 72
TABLEAU N°9.1 : REPARTITION DES FORETS CLASSEES AU NIVEAU DE LA REGION 73
TABLEAU N°9.2 : SUIVI DES PLANTATIONS EN 2007 75
TABLEAU N°9.3 : REPARTITION DES QUANTITES PRODUITES PAR CATEGORIE D'ESPECE 75
TABLEAU N°9.4 : SITUATION DES PRODUITS ISSUS DE L'EXPLOITATION CONTROLEE EN 2007 . 78
TABLEAU N°9.5 : REPARTITION DU NOMBRE D'ABATTAGES SELON LA CATEGORIE, LE PERMIS ET SON LIEU DE DELIVRANCE 80
TABLEAU N°9.6 : EVOLUTION DES STATISTIQUES DE 1996 A 2007 80

TABLEAU N°9.7 : EVOLUTION DES ACTIONS DE REBOISEMENT 82
TABLEAU N°10.1 : REPARTITION DES STRUCTURES TOURISTIQUES EN 2006 SELON LE DEPARTEMENT 84
TABLEAU N°10.2 : EVOLUTION DES INDICATEURS TOURISTIQUES 84
TABLEAU N°11.1 : RESULTATS DU TRAFIC EN 2007 88
TABLEAU N°12.1 : NOMBRE DE FORAGES PAR DEPARTEMENT EN 2006 ET 2007 91
TABLEAU N°12.2 : ETAT DES FORAGES PAR DEPARTEMENT EN 2006 ET 2007 91
TABLEAU N°12.3 : SITUATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL 92
TABLEAU N°12.4 : REPARTITION DU NOMBRE D'ABONNES SELON LES LOCALITES EN 2005, 2006 ET 2007 92
TABLEAU N°12.5 : REPARTITION DES BRANCHEMENTS SOCIAUX SELON LES LOCALITES EN 2005, 2006 ET 2007 93
TABLEAU N°12.6 : REPARTITION DE LA PRODUCTION EN M3 SELON LES LOCALITES EN 2005, 2006 ET 2007 93
TABLEAU N°12.7 : REPARTITION DES VOLUMES VENDUS EN M3 SELON LES LOCALITES EN 2005, 2006 ET 2007 94
TABLEAU N°13.1 : SITUATION DES CARRIERES EN 2007 95
TABLEAU N°13.2 : SITUATION DES MINES EN 2007 95
TABLEAU N°13.3 : VOLUME DE PRODUCTION DES MINES ET CARRIERES EN 2007 96
TABLEAU N°14.1 : NOMBRE D'ARTISANS INSCRITS PAR SECTION DE 2005 A 2007 97
TABLEAU N°14.2 : EVOLUTION DE L'EFFECTIF DES INSCRITS A LA CHAMBRE DES METIERS DANS LA SECTION PRODUCTION PAR DEPARTEMENT DEPUIS 2005 100
TABLEAU N°15.1 : NOMBRE D'AUTORISATIONS DE CONSTRUCTION D'UN REZ DE CHAUSSEE DELIVREES EN 2007 101
TABLEAU N°15.2 : NOMBRE D'AUTORISATIONS DE CONSTRUCTION D'UN R+1 DELIVREES EN 2007 101
TABLEAU N°15.3 : NOMBRE D'AUTORISATIONS DE CONSTRUCTION D'UN R+2 DELIVREES EN 2007 102
TABLEAU N°15.4 : NOMBRE D'AUTORISATIONS DE CONSTRUCTION D'UN R+3 DELIVREES EN 2007 102
TABLEAU N°15.5 : NOMBRE D'AUTORISATIONS TOTAL DE CONSTRUCTION DELIVREES EN 2007 102
TABLEAU N°15.6 : PROPORTION DES MENAGES SELON LE STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT ET LE DEPARTEMENT EN 2005/06 104
TABLEAU N°15.7 : PROPORTION DES MENAGES SELON LE NIVEAU DE PEUPLEMENT ET PAR DEPARTEMENT EN 2005/06 105
TABLEAU N°15.8 : PROPORTION DES MENAGES SELON LE MODE D'ECLAIRAGE UTILISE ET PAR DEPARTEMENT EN 2005/06 106
TABLEAU N°15.9 : PROPORTION DES MENAGES SELON LA PRINCIPALE SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET LE DEPARTEMENT EN 2005/06 107
TABLEAU N°15.10 : PROPORTION DES MENAGES SELON LA PRINCIPALE SOURCE D'ENERGIE UTILISEE POUR LA CUISSON ET LE DEPARTEMENT EN 2005/06 108
TABLEAU N°15.11 : PROPORTION DES MENAGES SELON LES BIENS D'EQUIPEMENTS POSSEDES ET LE DEPARTEMENT EN 2005/06 111
TABLEAU N°15.12 : PROPORTION DES MENAGES SELON LES BIENS D'EQUIPEMENTS POSSEDES ET LE DEPARTEMENT EN 2005/06 (SUITE) 112

TABLEAU N° 16.1 : NOMBRE DE MAISON D'ARRET ET DE CORRECTION DE LA REGION EN 2007 114

TABLEAU N°16.2 : REPARTITION DES DETENUS DE LA REGION PAR SEXE EN 2007 114

TABLEAU N°16.3 : REPARTITION DES DETENUS DE LA REGION PAR SEXE ET SELON L'AGE EN 2007 114

TABLEAU N°16.4 : REPARTITION DES DETENUS DE LA REGION SELON LE GROUPE D'AGE EN 2007 114

TABLEAU N°16.5 : REPARTITION DES DETENUS EN 2007..... 114

TABLEAU N°16.6 : REPARTITION DES SORTIES SUIVANT LE MOTIF EN 2007 115

TABLEAU N°16.7 : POPULATION ECROUEE DANS LES COMMISSARIATS DE POLICE (REGION DE THIES) EN 2007 SELON LA NATURE DE L'INFRACTION 116

TABLEAU N°16.8 : REPARTITION DE LA POPULATION ECROUEE DANS LES BRIGADES DE GENDARMERIE DE LA REGION DE THIES EN 2007 SELON LA NATURE DE L'INFRACTION..... 117

TABLEAU N°17.1 : REPARTITION DES ASSOCIATIONS DE JEUNES PAR DEPARTEMENT DANS LA REGION EN 2007 119

TABLEAU N°17.2 : REPARTITION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES PAR DEPARTEMENT DANS LA REGION EN 2007..... 120

TABLEAU N°17.3 : REPARTITION DES INFRASTRUCTURES DE JEUNESSE PAR DEPARTEMENT. 120

TABLEAU N°17.4 : SITUATION ET REPARTITION DE QUELQUES INDICATEURS DU SPORT EN 2007 121

TABLEAU N°18.1 : TAUX D'OCCUPATION DES PERSONNES AGEES DE 10 ANS ET PLUS SELON LES TROIS DEPARTEMENTS ET LE SEXE EN 2005/2006..... 124

TABLEAU N°18.2 : TAUX D'ACTIVITE DES PERSONNES AGEES DE 10 ANS ET PLUS SELON LES TROIS DEPARTEMENTS ET LE SEXE EN 2005/2006..... 124

TABLEAU N°18.3 : TAUX DE CHOMAGE DES PERSONNES AGEES DE 10 ANS ET PLUS SELON LES TROIS DEPARTEMENTS ET LE SEXE EN 2005/2006..... 124

TABLEAU N°18.4 : TAUX DE DEPENDANCE DES PERSONNES AGEES DE 10 ANS ET PLUS SELON LES TROIS DEPARTEMENTS ET LE SEXE EN 2005/2006..... 125

TABLEAU N°18.5 : REPARTITION DES CONTRATS ENREGISTRES PAR TYPE EN 2007..... 125

TABLEAU N°18.6 : REPARTITION SELON LE SEXE DES DIFFERENTS TYPES DE CONTRATS (CDIND, CDD ET SAIS) EN 2007 126

TABLEAU N°18.7 : SITUATION DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE D'EMPLOIS DANS LA REGION DE THIES EN 2007..... 126

TABLEAU N°19.1 : REPARTITION DES INFRASTRUCTURES PAR DEPARTEMENT DANS LA REGION DE THIES EN 2007..... 128

TABLEAU N°20.1 : DIFFERENTS TYPES D'HANDICAPS DANS LA REGION DE THIES EN 2007 130

TABLEAU N°20.2 : RÉPARTITION EN % DE LA POPULATION RÉSIDENTE HANDICAPÉE SELON LE TYPE DE HANDICAP ET LE DÉPARTEMENT EN 2007..... 131

TABLEAU N°20.3 : NOMBRE DE MEMBRES PAR ASSOCIATIONS DES PERSONNES ÂGÉES EN 2007 133

TABLEAU N°20.4 : REPARTITION DES ORGANISATIONS DE FEMMES PAR DEPARTEMENT 134

TABLEAU N°21.1 : REPARTITION DES SORTIES DE SECOURS SELON LA NATURE PAR DEPARTEMENT EN 2007 137

TABLEAU N°21.2 : REPARTITION DES ASSISTANCES AUX MALADES SELON LA NATURE DE LA MALADIE PAR DEPARTEMENT EN 2007 138

TABLEAU N°21.3 : REPARTITION DES SORTIES POUR CAUSES DE DECES PAR DEPARTEMENT DANS LA REGION DE THIES EN 2007..... 139

TABLEAU N°21.4 : PROPORTION DES SORTIES ET DES DECES QUI Y DECOULENT PAR DEPARTEMENT DANS LA REGION DE THIES EN 2007 140

TABLEAU N°22.1 : REPARTITION DES INFRASTRUCTURES SOCIOCULTURELLES PAR DEPARTEMENT EN 2007 142

TABLEAU N°23.1 : SITUATION DE L'ELECTRICITE EN 2007 145

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE N°2.1 : PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION DE LA REGION DE THIES EN 2007 18

GRAPHIQUE N°2.2 : REPARTITION DES PROPORTIONS PAR GROUPE D'AGE SELON LE SEXE EN 2007 20

GRAPHIQUE N°5.1 : SITUATION DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE EN 2007 42

GRAPHIQUE N°5.2 : SITUATION DE L'EVACUATION DES EXCRETA EN 2007 42

GRAPHIQUE N°5.3 : REPARTITION DES INFRACTIONS DOMICILIAIRES SELON LA NATURE EN 2007 49

GRAPHIQUE N°5.4 : REPARTITION DES INFRACTIONS ERP SELON LA NATURE EN 2007 50

GRAPHIQUE N°6.1 : EVOLUTION DE LA PLUVIOMETRIE MOYENNE DE 1995 A 2007 52

GRAPHIQUE N°6.2 : EVOLUTION DES SUPERFICIES EMBLAVEES DE 1997 A 2007 52

GRAPHIQUE N°6.3 : EVOLUTION DES QUANTITES PRODUITES ENTRE 1997 ET 2007 53

GRAPHIQUE N°6.4 : EVOLUTION DES RENDEMENTS DES CULTURES ENTRE 1997 ET 2007 53

GRAPHIQUE N°7.1 : REPARTITION EN % DU CHEPTEL SELON LES ESPECES EN 2007 58

GRAPHIQUE N°7.2 : EVOLUTION DU CHEPTEL SELON L'ESPECE DE 1987 A 2007 65

GRAPHIQUE N°8.1 : EVOLUTION DE LA QUANTITE DES DEBARQUEMENTS EN TONNE DE NOV-06 A AOUT-07 67

GRAPHIQUE N°8.2 : EVOLUTION DES PARTS CONSACREES AU MAREYAGE, A LA CONSOMMATION LOCALE ET A LA TRANSFORMATION ARTISANALE DE NOV-06 A AOUT-07 ... 68

GRAPHIQUE N°8.3 : EVOLUTION DES PARTS CONSACREES, A LA CONSOMMATION LOCALE ET A L'EXPEDITION VERS LES AUTRES REGIONS DE NOV-06 A AOUT-07 69

GRAPHIQUE N°9.1 : EVOLUTION DU DOMAINE FORESTIER CLASSE DE 2000 A 2007 74

GRAPHIQUE N°11.1 : REPARTITION EN % DES TONNAGES DE PRODUITS TRANSPORTES EN 2007 89

GRAPHIQUE N°11.2 : REPARTITION EN % DES RECETTES DE PRODUITS TRANSPORTES EN 2007 90

GRAPHIQUE N°14.1 : PROPORTION DES ARTISANS INSCRITS PAR SECTION EN 2007 98

GRAPHIQUE N°14.2 : REPARTITION DES INSCRITS A LA CHAMBRE DES METIERS DANS LA SECTION PRODUCTION PAR DEPARTEMENT POUR L'ANNEE 2007 99

GRAPHIQUE N°15.1 : PROPORTION DE CHAQUE TYPE DE CONSTRUCTION SELON L'USAGE 103

GRAPHIQUE N°15.2 : PROPORTION DES MENAGES SELON LE DEPARTEMENT ET LE STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT EN 2005/06 104

GRAPHIQUE N°15.3 : PROPORTION DES MENAGES SELON LE DEPARTEMENT ET PAR NIVEAU DE PEUPLEMENT EN 2005/06 105

GRAPHIQUE N°15.4 : PROPORTION DES MENAGES SELON LE DEPARTEMENT ET LA SOURCE D'ELECTRICITE UTILISEE POUR L'ECLAIRAGE EN 2005/06 106

GRAPHIQUE N°15.5 : PROPORTION DES MENAGES SELON LE DEPARTEMENT ET LA PRINCIPALE SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE EN 2005/06 107

GRAPHIQUE N°15.6 : PROPORTION DES MENAGES SELON LE DEPARTEMENT ET LA PRINCIPALE SOURCE D'ENERGIE UTILISEE POUR LA CUISSON EN 2005/06 108

GRAPHIQUE N°15.7 : REPARTITION EN % DES BIENS D'EQUIPEMENTS POSSEDES PAR LES MENAGES THIESSOIS EN 2005/06 110

GRAPHIQUE N°17.1 : REPARTITION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES SELON LES DIFFERENTS TYPES D'ECOLES 120

GRAPHIQUE N°18.1 : PROPORTION DES DIFFERENTS TYPES DE DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA POPULATION DES INSCRITS A L'IRT DE THIES..... 127

GRAPHIQUE N°21.1 : PROPORTION DE CHAQUE TYPE DE SORTIES DE SECOURS EN 2007..... 136

GRAPHIQUE N°21.2 : PROPORTION DE CHAQUE TYPE DE MALADIES EN 2007 137

GRAPHIQUE N°21.2 : REPARTITION EN % DES SORTIES DE SECOURS SELON LA NATURE ET PAR DEPARTEMENT EN 2007 141

LISTE DES ENCADRES

ENCADRE N°4.1 : ROLE DU DISTRICT SANITAIRE ET DE LA REGION MEDICALE 32
ENCADRE N°8.1 : DIFFERENTS TYPES DE PECHE PROFESSIONNELLE 66
ENCADRE N°14.1 : DEFINITION DE L'UNITE ARTISANALE 97
ENCADRE N°18.1 : QUELQUES DEFINITIONS RELATIFS AU MARCHE DU TRAVAIL 123

AVANT PROPOS

Le Service Régional de la Statistique et de la Démographie (SRSD) est une antenne régionale de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) qui est sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances. Sa mission s'inscrit dans le cadre global de celle dévolue à l'ANSD, à savoir : **(i)** collecter, centraliser, traiter, analyser et diffuser les informations statistiques nécessaires à l'élaboration de la politique économique et sociale ainsi qu'à l'appréciation des résultats de cette politique ; **(ii)** assurer la coordination technique de l'appareil statistique national ; **(iii)** mener des études et recherches sectorielles, macro-économiques et sociodémographiques utiles à la conduite de la politique économique, financière et sociale ; **(iv)** assurer la coordination des travaux conduisant aux choix de politique économique et financière à court terme, en relation avec d'autres services de l'administration ; **(v)** préparer et suivre des programmes économiques et financiers de court terme en relation avec d'autres services et organisations sous-régionales.

Les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie tentent, année après année, de dresser un panorama de la situation économique et sociale des régions du Sénégal, en s'efforçant de dégager points forts et faibles.

Les présentes éditions 2006 s'y risquent en s'essayant au bilan des récentes évolutions qui ont marqué les régions.

Cet exercice d'analyse de la conjoncture n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, encore moins l'exactitude, mais se veut une présentation synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

La mutation institutionnelle de l'ex Direction de la Prévision et de la Statistique a permis le renforcement des Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD) en moyens humains et matériels.

La mise en synergie de qualifications et expériences diverses, couplée avec le renforcement des moyens logistiques, devrait permettre d'améliorer la qualité et la régularité des publications de l'agence. Cela permet aussi d'assurer la pérennité de l'institution dans sa mission de mise à disposition de données de qualité.

C'est dans cette dynamique de création de « valeur ajoutée » que s'inscrivent les innovations apportées par les chefs des SRSD et qui se renforceront au fil des publications.

Ces innovations devront être complétées, sous peu, par l'analyse de la situation de la pauvreté dans les différentes régions du pays et, à l'avenir, par l'estimation du produit local brut (PLB) des régions, la collecte et l'analyse des statistiques d'Etat civil ainsi que l'analyse de l'évolution des régions au regard des mutations locales que nous vivons ensemble.

La présente édition, comme celles qui l'ont précédée, essaie d'embrasser la quasitotalité des secteurs de l'activité économique et sociale de la région. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité au niveau régional.

Que les responsables des services techniques de la région trouvent ici l'expression de nos vifs remerciements pour leur collaboration sans faille et la qualité de leurs informations. Tout le mérite de ce document leur revient et les imperfections sont à inscrire au passif des rédacteurs.

Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Babakar FALL
Directeur Général
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA REGION

☞ *DONNEES PHYSIQUES*

Située à 70 km de Dakar, la région de Thiès est l'une des 14 régions administratives du Sénégal, située dans l'ouest du pays, en couronne autour de la presqu'île du Cap-Vert. Elle couvre une superficie de 6 601 km2, soit 3,4% du territoire national et est limitée au Nord par la région de Louga, au Sud par la région de Fatick, à l'Est par les régions de Diourbel et Fatick et à l'Ouest par la région de Dakar et l'Océan Atlantique.

La région est constituée d'un relief relativement plat excepté le plateau de Thiès qui culmine à 105 m d'altitude, le massif de Diass qui s'élève à 90 m d'altitude et la cuvette de Thiès qui couvre 65 km² pour 128 m d'altitude. Ces formes géologiques renferment beaucoup de richesses, qui sont sous exploitées (minerai de fer, attapulgite, etc.). Les principaux types de sols rencontrés sont les sols :

- diors,
- deck,
- hydromorphes,
- latéritiques,
- peu évolués.

La végétation est composée de :

- Savane arbustive dégradée parsemée de peuplement monospéfiques d'Acacia seyal, de Baobabs, d'un parc à Kad et de rôniers.
- la bande de filao dans les Niayes et les plantations du PARFOB dans la forêt classée de Bandia (Eucalyptus et Prosopis).
- 13 forêts classées d'une superficie de 95511,94 ha soit un taux de classement de 14,46%.

La faune, quant à elle, peut être regroupée en deux classes :

- la faune à poils constituée de petits ruminants et de rongeurs,
- la faune aviaire représentée par des oiseaux migrateurs paléarctiques aux abords des points d'eau.

☞ *DONNEES CLIMATOLOGIQUES*

Le climat de la région est influencé par des courants marins. En effet, la région se situe dans une zone de transition soumise à l'influence des alizés maritimes et de l'harmattan, elle présente un climat de type soudano sahélien : Sud, Sud Est, et plus sahélien au Nord et Nord Est. La zone Ouest, quant à elle, présente un climat Sub-canarien. La température moyenne annuelle est de 31°C. Le bilan des précipitations fait état d'une pluviométrie, qui dure entre 3 et 4 mois, dont les relevés indiquent une moyenne annuelle des précipitations allant de 300 à 500 mm.

☞ *ORGANISATION ADMINISTRATIVE*

La région de Thiès couvre une superficie de 6.601 km² soit 3,4 % du territoire national. Elle est découpée[1] en 03 départements : Mbour, Thiès et Tivaouane. La ville de Thiès est le chef lieu de la région et du département du même nom. La région comprend dix (10) arrondissements et compte quarante trois (43) Collectivités Locales réparties comme suit: une (01) région, onze (11) Communes et trente et une (31) Communautés rurales.

Tableau n°1.1 : Organisation administrative de la région de Thiès

DEPARTEMENT	COMMUNES	ARRONDISSEMENT	COMMUNAUTE RURALE
MBOUR			
	JOAL FADIOUTH		
	M'BOUR		
	N'GUEKOKH		
	THIADIAYE		
		FISSEL	FISSEL
			NDIAGANIAO
		SESSENE	NGUENIENE
			SANDIARA
			SESSENE
		SINDIA	DIASS
			MALICOUNDA
			SINDIA
THIES			
	KAYAR		
	KHOMBOLE		
	POUT		
	THIES		
		KEUR MOUSSA	DIENDER
			FANDENE
			KEUR MOUSSA
		NOTTO	NOTTO
			TASSETTE
		THIENABA	NDIAYENE SIRAH
			NGOUDIANE
			THIENABA
			TOUBA-TOUL

Source : SRAT/THIES

[1] Décret n°2002-166 du 21 février 2002 fixant le territoire et le chef lieu des régions et des départements

Tableau n°1.2 : Organisation administrative de la région de Thiès (Suite)

DEPARTEMENT	COMMUNES	ARRONDISSEMENT	COMMUNAUTE RURALE
TIVAOUANE			
	M'BORO		
	MEKHE		
	TIVAOUANE		
		MEOUANE	DAROU KHOUDOSS
			MEOUANE
			TAIBA NDIAYE
		MERINA DAKHAR	Koul
			MERINA-DAKHAR
			Pekesse
		NIAKHENE	MBAYENE
			NGANDIOUF
			NIAKHENE
			THILMAKHA
		PAMBAL	CHERIF LO
			MONT ROLLAND
			NOTTO GOUYE D
			PIRE GOUREYE

Source : SRAT/THIES

CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE

Les données démographiques utilisées dans ce chapitre proviennent toutes des dernières estimations faites, par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), à partir des données du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), réalisé en 2001/2002.

Ce chapitre traitera essentiellement les caractéristiques d'ensemble et la structure par âge et par sexe de la population résidente de la région de Thiès.

II.1. CARACTERISTIQUES D'ENSEMBLE

En 2007, la population de la région de Thiès a été estimée à 1 516 995 habitants, représentant environ 13%[2] de la population du Sénégal. L'effectif des femmes dépasse à peine celui des hommes 758 771 habitants, correspondant à 50,02%, pour les femmes, et 758 224 habitants, correspondant à 49,98%, pour les hommes.

II.1.1. REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION

La population de la région de Thiès est inégalement répartie en défaveur au département de Tivaouane. Les départements de Thiès et Mbour concentrent le plus de personnes avec respectivement 543 495 habitants, correspondant à 35,8%, pour Thiès, et 536 937 habitants, correspondant à 35,4%, pour Mbour. Le département de Mbour gagne en terme de population, car en 2001/02, il concentrait 33,8%, alors que Thiès en concentrait 37,6%. Quant au département de Tivaouane, il vient encore en troisième position avec 436 564 habitants, correspondant à 28,8% de la population régionale. La répartition de la population résidente selon le milieu de résidence indique que le milieu urbain de Thiès concentre 668 852 habitants, correspondant à 44,1% de la population totale, alors qu'en 2001/02 cette proportion n'était que de 42,7%, ceci s'expliquerait par le rattachement de certains villages à la commune de Thiès, à cause de sa dynamique de développement.

II.1.2. DENSITE DE LA POPULATION

Avec une population régionale de 1 516 996 habitants pour une superficie de 6 601 km^2, Thiès présente une densité moyenne de l'ordre de 230 habitants au km^2. Cette densité diffère selon le département : Thiès et Mbour qui concentrent les plus petites superficies par rapport à Tivaouane sont plus peuplés en terme de population. Leur densité moyenne est de respectivement 290 et 334 habitants au km^2.

[2] Rapport de suivi OMD_Thiès 2006

Tableau n°2.1 : Estimation de la population et densité par département en 2007

Départements	Effectifs (hbts)	Superficie (km^2)	Densité (hbts/km^2)
Mbour	536 937	1 607	334
Thiès	543 495	1 873	290
Tivaouane	436 564	3 121	140
Région	1 516 996	6 601	230

Source : ANSD/SRSD_Thiès

II.2. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE DE LA POPULATION

La pyramide des âges est caractérisée par une base très large, elle indique une structure par âge très jeune (54,7% de la population ont moins de 20 ans, confère tableau n°2), qui peut s'expliquer par une fécondité élevée. Elle se rétrécit rapidement vers le sommet au fur et à mesure que l'âge augmente (les personnes âgées de plus de 80 ans ne représentent que 0,9% de la population totale). Quant à la tranche 20 – 79 ans, elle représente 44,4% de la population régionale. Le rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes) s'établit à 99,7.

Graphique n°2.1 : Pyramide des âges de la population de la région de Thiès en 2007

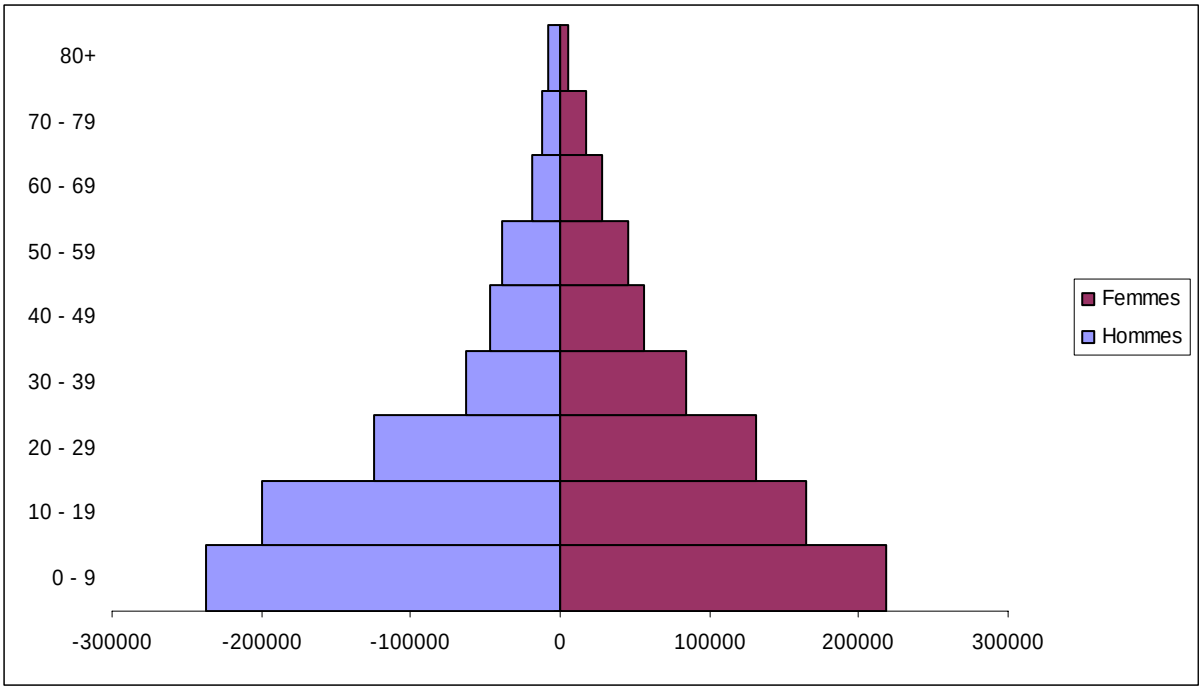

Source : ANSD/SRSD_Thiès

On remarque que jusqu'à moins de 19 ans, la population de Thiès est à dominance masculine (52,1% de la population des enfants âgés entre 0 et 9 ans sont des garçons, et aussi 54,8% de la population des adolescents âgés entre 10 et 19 ans sont aussi des garçons). Par contre à partir de 19 ans jusqu'à 79 ans la gente féminine l'emporte sur les hommes en termes d'effectif. Cette situation pourrait avoir comme explication l'exode des hommes vers Dakar, où même la migration vers d'autres horizons, en vue d'améliorer les conditions d'existence des familles. Le taux

de dépendance démographique, qui est obtenu en faisant le rapport entre la somme des effectifs des personnes âgées de moins de 15 ans et ceux des personnes âgées de plus de 65 ans et la population âgée entre 15 et 64 ans, est de l'ordre de 90,4%.

Tableau n°2.2 : Répartition des proportions de la population résidente par groupe d'âge et par sexe en 2007

Groupe d'âge	Sexe		Total
	Hommes	Femmes	
0 - 4	16,2	15,9	16,0
5 - 9	15,4	13,2	14,3
10 - 14	13,9	11,7	12,8
15 - 19	12,8	10,3	11,6
20 - 24	10,0	9,8	9,9
25 - 29	6,6	7,8	7,2
30 - 34	4,6	6,7	5,7
35 - 39	3,8	4,5	4,1
40 - 44	3,8	4,1	4,0
45 - 49	2,4	3,4	2,9
50 - 54	3,1	2,8	3,0
55 - 59	2,2	3,2	2,7
60 - 64	1,2	2,1	1,6
65 - 69	1,3	1,7	1,5
70 - 74	0,9	1,1	1,0
75 - 79	0,8	1,1	1,0
80 ans et +	1,0	0,7	0,9
Total	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD/SRSD_Thiès

Graphique n°2.2 : Répartition des proportions par groupe d'âge selon le sexe en 2007

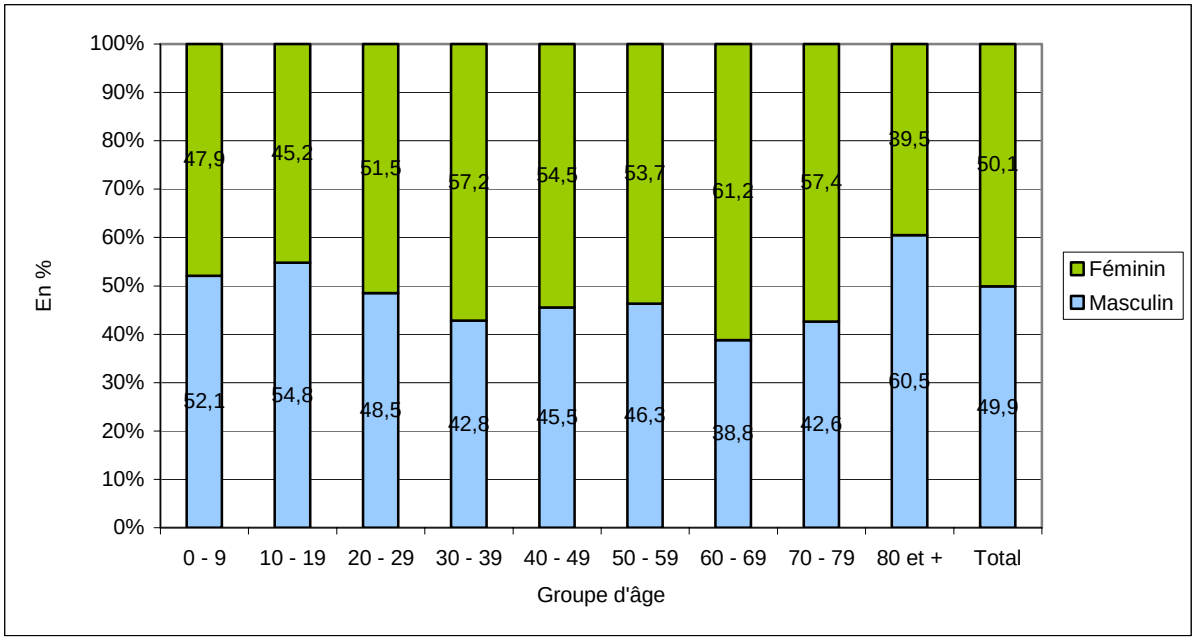

Source : ANSD/SRSD_Thiès

CONCLUSION

La population résidente de la région de Thiès est passée de 1 322 579 habitants en 2001/02 à 1 516 995 habitants en 2007, soit un taux d'accroissement annuel moyen qui est de l'ordre de 2,3%. Elle est à dominance féminine et le rapport de masculinité est de l'ordre de 99 hommes pour 100 femmes. Cette population est inégalement répartie entre les trois départements. Les départements de Thiès et Mbour concentrent plus de personnes, du fait de leurs activités économiques (pêche, tourisme, services, etc.), par rapport à la ville religieuse de Tivaouane. L'urbanisation galopante de la région fait que certains villages sont rattachés à la commune voisine.

CHAPITRE III : EDUCATION

La région de Thiès a l'avantage d'être pourvue en infrastructures éducatives. Le secteur éducatif prend en compte le préscolaire, l'élémentaire, l'éducation spéciale, l'enseignement moyen, le cycle secondaire, l'enseignement supérieur et l'alphabétisation.

III.1. PETITE ENFANCE

En 2007, le secteur de la petite enfance compte, globalement dans la région de Thiès, 279 structures réparties entre les écoles communautaires (185), les écoles privés (71) et celles publics (23). Près des deux tiers de ces écoles (66,3%) sont localisées dans le département de Mbour (ceci est du au poids très élevé des écoles communautaires dans ce département). S'agissant des écoles privées le département de Thiès en compte un plus grand nombre avec 43 correspondant à 60,6%, ceci est à l'urbanisation galopante de sa ville.

Tableau n°3.1 : Répartition des structures selon le statut et le département en 2006/2007

Département	Communautaire	Privé catholique	Privé franco arabe	Privé laïc	Public	Total
Mbour	154	6	1	11	13	185
Thiès	26	23		20	7	76
Tivaouane	5	3	3	4	3	18
Région	185	32	4	35	23	279

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Au total la petite enfance, qui compte 706 sections, peut être répartie en quatre groupes pédagogiques :

- la petite section, avec 235 classes ;
- la moyenne section, avec 238 classes ;
- la grande section, (231 classes) ;
- et la classe transitoire, qui ne se localise qu'aux départements de Mbour et Thiès.

Les groupes pédagogiques comptent au total 16 583 élèves, dont les 8 782 sont des filles, correspondant ainsi à 53,0% de l'effectif total. La petite section regroupe l'effectif le plus élevé d'élèves avec 5 682, dont 2 948 correspondant à celui des filles (51,9%).

Tableau n°3.2 : Répartition des groupes pédagogiques

Département	Petite section	Moyenne section	Grande section	Classe transitoire	Total
Mbour	154	158	152	1	465
Thiès	66	67	68	1	202
Tivaouane	15	13	11		39
Région	235	238	231	2	706

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°3.3 : Répartition des effectifs par section

Départe-ment	Petite section		Moyenne section		Grande section		Classe transitoire		Total	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Mbour	3553	1788	3160	1677	3694	1990	14	8	10421	5463
Thiès	1704	938	1564	839	1675	864	23	8	4966	2649
Tivaouane	425	222	413	235	358	213			1196	670
Région	5682	2948	5137	2751	5727	3067	37	16	16583	8782

Source : Inspection d'Académie de Thiès

L'effectif des enseignants dans le préscolaire est de l'ordre de 680 pris globalement. Près de trois enseignants sur quatre (72,5%) ne relèvent pas de l'Etat ; seul 104 de l'effectif total, correspondant à 15,3%, sont recrutés par l'Etat.

Tableau n°3.4 : Répartition des enseignants selon l'employeur et le département

Département	Etat	Autre	Indéterminé	Total
Mbour	33	354	2	389
Thiès	65	118	80	263
Tivaouane	6	21	1	28
Région	104	493	83	680

Source : Inspection d'Académie de Thiès

III.2. ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE

L'enseignement élémentaire compte 745 écoles en 2007 contre 675 dénombré en 2006. Aussi bien au niveau régional, qu'au niveau des trois départements le nombre d'infrastructures a augmenté. La plupart de ces infrastructures, plus de neuf sur dix (92,3%) sont des écoles publics, les écoles privées sont à peine présentes dans l'enseignement élémentaire avec seulement 7,7%.

Tableau n°3.5 : Répartition des écoles selon le cycle et le département

Département	Privé	Public	Total 2007	Total 2006
Mbour	21	230	251	220
Thiès	27	221	248	223
Tivaouane	9	237	246	232
Région	57	688	745	675

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°3.6 : Répartition des écoles selon le statut et le département

Département	Privé catholique	Privé franco arabe	Privé laïc	Privé protestant	Public	Public franco arabe	Total
Mbour	10	4	6	1	230		251
Thiès	7	7	11	2	220	1	248
Tivaouane	4	1	4		236	1	246
Région	21	12	21	3	686	2	745

Source : Inspection d'Académie de Thiès

L'enseignement élémentaire compte 222 018 élèves dont 109 984 représente l'effectif des filles, correspondant ainsi à 45,9% de l'effectif total. La répartition des effectifs selon les trois départements nous indique que Mbour et Thiès concentre chacun près des deux cinquième de l'effectif total avec respectivement 39,6% et 39,7%. Le département de Tivaouane compte les 20,7% restants. La même tendance était observée entre les trois départements en 2006.

Tableau n°3.7 : Répartition des effectifs selon le département

Département	Effectif			Redoublants	
	Total	Filles	Total 2006	Total	Filles
Mbour	87821	43622	81 033	13680	6781
Thiès	88212	44105	87 274	8703	4275
Tivaouane	45985	22257	43 531	3514	1798
Région	222018	109984	211 838	25897	12854

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Suivant les six niveaux de l'enseignement élémentaire, l'effectif des élèves est réparti comme suit : le cycle cours d'initiation (CI) regroupe l'effectif le plus élevé avec 46 457 élèves, correspondant à 20,9%. Le dernier cycle de formation, à savoir, « le cours moyen deuxième année » a l'effectif le plus faible avec 28 294 élèves, correspondant à 12,7%.

Des 222 018 élèves, 25 897 sont des redoublants, cet effectif représente 11,7% de l'effectif total. Ce chiffre varie selon le département. Tivaouane concentre la plus faible proportion de redoublants avec seulement 7,6%, suivi de Thiès avec 9,9%, le département de Mbour présente le pourcentage le plus élevé de redoublants avec 15,6% de son effectif d'élèves. Plus on approche du niveau de formation le plus élevé, et plus on enregistre le plus de redoublants, ainsi les proportions de redoublants les plus élevées ont été obtenues dans la classe de CM2 avec 22,6% de redoublants au niveau régional. Tout comme précédemment, le département de Mbour présente la proportion la plus élevée de redoublants au CM2 avec 27,1%, Thiès vient en deuxième position avec 21,5% de redoublants au CM2. Le département de Tivaouane présente le plus faible pourcentage de redoublants au CM2 avec 17,0%.

Tableau n°3.8 : Répartition des effectifs par niveau et par département

Département	CI		CP		CE1		CE2		CM1		CM2		Total	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Mbour	18838	9286	16258	8046	15219	7463	13544	6760	13540	6764	10422	5303	87821	43622
Thiès	17644	8892	15888	8085	15184	7399	13509	6711	14007	6944	11980	6074	88212	44105
Tivaouane	9975	4880	8056	3945	7971	3762	7348	3546	6743	3297	5892	2827	45985	22257
Région	46457	23058	40202	20076	38374	18624	34401	17017	34290	17005	28294	14204	222018	109984

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°3.9 : Répartition des redoublants par niveau et par département

Département	CI		CP		CE1		CE2		CM1		CM2		Total	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Mbour	2494	1187	2116	1055	2100	990	1967	984	2179	1121	2824	1444	13680	6781
Thiès	818	391	1579	751	1077	524	1399	688	1258	623	2572	1298	8703	4275
Tivaouane	216	120	643	304	265	136	695	346	691	348	1004	544	3514	1798
Région	3528	1698	4338	2110	3442	1650	4061	2018	4128	2092	6400	3286	25897	12854

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Le cycle élémentaire enregistre 5 534 enseignants répartis comme suit :

- ☞ 4 984 (90,1%) servent dans l'enseignement public ;
- ☞ 550 (9,9%) dans l'enseignement privé.

Le département de Thiès regroupe l'effectif le plus élevé des enseignants avec 2 417, correspondant à 43,7%, ensuite vient le département de Mbour avec 1 912 enseignants (34,6%), Tivaouane vient en troisième position avec 1 205 enseignants (21,8%).

Sur la totalité des enseignants du cycle élémentaire, près de 9 sur 10 (89,0%), correspondant à 4 928, servent l'Etat. L'enseignement privé emploie 426 enseignants, correspondant à un pourcentage de 7,7%. Les collectivités locales emploient la plus faible proportion avec seulement 32 enseignants, correspondant ainsi à 0,6%

Tableau n°3.10 : Répartition des enseignants selon le statut et le département

Département	Privé catholique	Privé franco arabe	Privé laïc	Privé protestant	Public	Public franco arabe	Total
Mbour	128	40	58	2	1 684		1 912
Thiès	79	84	72	16	2 159	7	2 417
Tivaouane	34	4	33		1 130	4	1 205
Région	241	128	163	18	4 973	11	5 534

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°3.11 : Répartition des enseignants selon l'employeur et le département

Département	Etat	Autre	Indéterminée	Collectivité Locale	Privé	Total
Mbour	1 643	14	28	15	212	1 912
Thiès	2 156	65	26	14	156	2 417
Tivaouane	1 129	6	9	3	58	1 205
Région	4 928	85	63	32	426	5 534

Source : Inspection d'Académie de Thiès

III.3. ENSEIGNEMENT MOYEN SECONDAIRE

Le cycle moyen compte 127 établissements, dont les 85 ont un statut public et les 42 autres ont un statut privé. Le département de Thiès compte le plus grand nombre de ces établissements avec 56, suivi du département de Mbour avec 42 établissements, Tivaouane vient en troisième position avec juste 29 écoles.

En 2007, le cycle moyen a enregistré un effectif de ces élèves, qui est de l'ordre de 54 995, dont les 46,0% (correspondant à l'effectif de 25 296) sont des filles. Cet effectif total d'élèves comporte 16,2% de redoublants (correspondant à 8 930). Le département de Thiès enregistre près de la moitié de cet effectif avec 25 424 élèves ; correspondant à 46,2%, suivi dans l'ordre de Mbour et Tivaouane.

Tableau n°3.12 : Répartition des écoles selon le statut et le département

Département	Privé catholique	Privé franco arabe	Privé laïc	Public	Total
Mbour	4	1	7	30	42
Thiès	2	2	18	34	56
Tivaouane			8	21	29
Région	6	3	33	85	127

Source : Inspection d'Académie de Thiès

L'effectif total réparti selon les quatre niveaux de formation du cycle moyen nous indique que : les élèves des classes de 6ème comptent pour l'effectif le plus élevé qui est de l'ordre de 16 491 (dont 7 652 filles), ceci correspondant à 30,0% de l'effectif total.
Le tableau n°3.14 nous indique que l'effectif total des redoublants qui est de 8 893 (correspondant à 16,2%) varie selon le niveau d'enseignement. Plus le niveau d'enseignement est élevé, plus la proportion de redoublants augmente. Ainsi, seul 10,6% de l'effectif des élèves des classes de 6ème sont des redoublants ; mais les classes de 3ème présentent le plus grand nombre de redoublants dans leur effectif avec 27,6% de leur effectif total et 29,5% dans l'effectif des filles.

Tableau n°3.13 : Répartition des effectifs par niveau et par département dans l'enseignement moyen

Départe-ment	6ème		5ème		4ème		3ème		Total	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Mbour	5370	2452	4791	2220	3936	1718	3891	1742	17988	8132
Thiès	7636	3650	6231	3027	5618	2687	5939	2814	25424	12178
Tivaouane	3485	1550	3185	1322	2442	1046	2471	1068	11583	4986
Région	16491	7652	14207	6569	11996	5451	12301	5624	54995	25296

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°3.14 : Répartition des effectifs des redoublants par niveau et par département dans l'enseignement moyen

Départe-ment	6ème		5ème		4ème		3ème		Total	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Mbour	585	288	617	295	612	263	1002	439	2816	1285
Thiès	734	325	659	319	973	486	1665	858	4031	1988
Tivaouane	427	213	465	232	423	188	731	363	2046	996
Région	1746	826	1741	846	2008	937	3398	1660	8893	4269

Source : Inspection d'Académie de Thiès

L'enseignement secondaire compte un effectif global de 15 131 élèves dont 6 060 sont des filles, correspondant ainsi à 40,1% de l'effectif total. Le département de Thiès compte pour ce cycle plus de la moitié de l'effectif des élèves avec 7 626 (correspondant à 50,4%), Mbour et Tivaouane suivent dans l'ordre avec respectivement 4 869 élèves (32,2%) et 2 636 élèves (17,4%).

L'effectif global des élèves de l'enseignement secondaire compte 2 347 redoublants, correspondant à 15,5% de l'effectif total. Pris selon les cycles d'enseignement du secondaire, ce pourcentage présente des nuances. Comme dans l'enseignement moyen, l'enseignement secondaire aussi présente des proportions qui sont positivement corrélées au niveau de formation du secondaire. En seconde (2nde) seul 8,8% de l'effectif des élèves sont des redoublants, les classes de première (1ère) n'enregistrent que 13,2% de redoublants ; par contre la classe de terminal (Tle) voit cette proportion doublée avec 24,7% de redoublants, même chez les filles le constat est le même le pourcentage y est de 25,2%.

Tableau n°3.15 : Répartition des effectifs par niveau et par département dans l'enseignement secondaire

Département	2nde		1ère		Tle		Total	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Mbour	1773	763	1438	565	1658	630	4869	1958
Thiès	2866	1245	2042	816	2718	1147	7626	3208
Tivaouane	920	366	899	222	817	306	2636	894
Région	5559	2374	4379	1603	5193	2083	15131	6060

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°3.16 : Répartition des effectifs des redoublants par niveau et par département dans l'enseignement secondaire

Département	2nde		1ère		Tle		Total	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Mbour	210	97	310	138	472	194	992	429
Thiès	201	78	211	97	615	254	1027	429
Tivaouane	76	38	55	24	197	77	328	139
Région	487	213	576	259	1284	525	2347	997

Source : Inspection d'Académie de Thiès

En 2007, l'effectif du personnel enseignant du cycle moyen-secondaire est estimé à 2 882. Un peu moins de la moitié de ces enseignants (46,5%) sont localisés dans le département de Thiès avec un chiffre de 1 339 enseignants. Mbour et Tivaouane suivent avec respectivement 876 enseignants (correspondant à 30,4%) et 667 enseignants (23,1%). Plus de deux enseignants du cycle moyen-secondaire sur cinq (85,4%) sont des hommes, les femmes ne représentent que 14,1% de l'effectif total.

L'effectif du personnel enseignant dans le moyen-secondaire compte 1 301 fonctionnaires (correspondant à 45,1%), un peu plus du cinquième est constitué par les vacataires et les contractuels avec respectivement des chiffres de l'ordre de 830 (correspondant à 28,8%) et 649 (22,5%). Les stagiaires ne représente qu'une infime partie (21 correspondant ainsi à 0,7% de l'effectif total).

Tableau n°3.17 : Répartition du personnel enseignant par sexe dans l'enseignement moyen secondaire

Département	Femme	Homme	Indéterminé	Total
Mbour	101	765	10	876
Thiès	221	1 113	5	1 339
Tivaouane	85	582		667
Région	407	2 460	15	2 882

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°3.18 : Répartition du personnel enseignant du moyen et secondaire selon le statut et le département

Département	Contractuel	Fonctionnaire	Indéterminé	Stagiaire	Vacataire	Total
Mbour	221	403	33	18	201	876
Thiès	299	649	39	1	351	1339
Tivaouane	129	249	9	2	278	667
Région	649	1301	81	21	830	2882

Source : Inspection d'Académie de Thiès

L'évolution de ces quelques indicateurs entre 2006 et 2007 atteste de la bonne tenue du secteur éducatif ; malgré l'existence de certaines contraintes. Sur l'ensemble des quatre cycles de formation présentés ici les taux brut de scolarisation augmentent entre 2006 et 2007, aussi bien pour le global que pour les filles. En 2007, le Taux Brut de Scolarisation pour le global est très proche des 100% (91,9%). Seul les taux d'admission aux CFEE et au BAC ont enregistré une baisse entre 2006 et 2007, passant respectivement de 65,3% en 2006 à 45,8% en 2007 pour le CFEE et 53,8% en 2006 et 51,2% en 2007 pour le BAC. Quant au taux d'admission pour le BFEM, une hausse a été enregistrée entre 2006 et 2007, passant ainsi de 36,6% en 2006 à 43,2% en 2007.

Tableau n°3.19 : Quelques indicateurs du secteur de l'éducation en 2006 et 2007

Indicateurs	2006	2007
Préscolaire		
Taux Brut de Pré Scolarisation (TBPS)	13,1%	16,5%
Elémentaire		
TBS Global	88,7%	91,9%
TBS Filles	86,8%	90,2%
Enseignement Moyen		
TBS	36,2%	38,3%
TBS Filles	34,2%	38,0%
Enseignement Secondaire		
TBS	16,7%	17,6%
TBS Filles	12,2%	12,7%
Examen		
CFEE	65,3%	45,8%
BFEM	36,6%	43,2%
BAC	53,8%	51,2%

Source : Inspection d'Académie de Thiès

III.4. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le réseau de l'enseignement supérieur se densifie avec la réalisation effective de l'université de Thiès en janvier 2007[3]. La particularité de cette université réside dans la diversité de sa composition. Il s'agit, en effet, de la fédération de structures de formation et de recherches déjà existantes et des structures nouvellement créées.

L'Université de Thiès regroupe en son sein les établissements d'enseignement supérieur suivants :

- L'Ecole Polytechnique de Thiès (EPT ou ex ESP _ Centre de Thiès),
- L'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Agronomiques et Développement Rural (UFR SADR ou ex ENSA de Thiès et ex ENCR de Bambey),
- L'Ecole Supérieure des sciences de la Terre et de l'Environnement (ESSTE ou ex IST de la Faculté des Sciences Techniques de l'UCAD),
- L'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Economiques et Sociales (UFR SES),
- L'Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Technologie (UFR SET),
- L'Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Santé (UFR SS),
- L'institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale (ISFAR ou ex ENCR de Bambey).

[3] www.thies.univ.sn

III.5. L'ALPHABETISATION

Avec la non maîtrise de la carte de l'alphabétisation (alpha-daara), il s'avère difficile d'avoir une situation claire du sous secteur. Les projets tels que : le Projet d'Appui au Plan d'Action (PAPA_II), le Programme d'Alphabétisation Intensive du Sénégal (PAIS-Etat) et l'Unité de Suivi des Programmes d'Alphabétisation (USPA) sont intervenus dans la région depuis 2004 jusqu'à nos jours.

Tableau n°3.20 : Situation de l'alphabétisation et des écoles communautaires de base en 2004/2005 (PAPA_II) : mode décentralisé

Circonscription	Nombre de CAF	Effectifs		Opérateurs	
		Total	Femmes	Total	Femmes
Mbour	70	2 100	1 995	7	0
Thiès Ville	70	2 100	2 089	7	5
Thiès Dept	50	1 500	--	5	--
Tivaouane	90	2 700	--	9	--
Total	280	8 400	4 084	28	5

Source : Bureau Alphabétisation de Thiès

Tableau n°3.21 : Situation des CAF du PAIS-Etat en 2006

Circonscription	Nombre de CAF	Effectifs			Opérateurs	
		Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes
Mbour	41	--	--	--	--	--
Thiès Ville	36	1 080	1 068	12	25	--
Thiès Dept	25	--	--	--	--	--
Tivaouane	18	540	--	--	18	1
Total	120		--	--	--	--

Source : Bureau Alphabétisation de Thiès

Le nombre de classes d'alphabétisation fonctionnelle (CAF) est resté plutôt stationnaire (280) entre 2004 et 2006 avec le projet PAPA_II. La même remarque est faite en ce qui concerne l'effectif des apprenants ainsi que le nombre des opérateurs. Les informations du tableau n°3.21 nous révèlent qu'en 2006 dans la ville de Thiès, les principaux cibles du PAIS étaient les femmes car leur effectif représentaient 98,9% de l'effectif total des apprenants, qui est de l'ordre de 1 080.

Tableau n°3.22 : Situation de l'alphabétisation et des écoles communautaires de base en 2006/2007 (PAPA_II) : mode décentralisé

Circonscription	Nombre de CAF	Effectifs		Opérateurs	
		Total	Femmes	Total	Femmes
Mbour	80	2 400	2 280	8	3
Thiès Ville	60	1 800	1 800	6	3
Thiès Dept	40	1 200	--	4	--
Tivaouane	100	3 000	--	10	--
Total	280	8 400	4 080	28	6

Source : Bureau Alphabétisation de Thiès

Tableau n°3.23 : Situation des daara du trilinguisme et formation professionnel en 2007

Circonscription	Nombre de daara	Effectifs			Opérateurs (Boroom daara)	
		Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes
Thiès Ville	8	1 086	--	--	8	1
Thiès Dept	3	86	48	39	3	0
Tivaouane	4	393	80	313	4	0
Total	15	1 565	--	--	15	1

Source : Bureau Alphabétisation de Thiès

Il est à noter que le département de Mbour n'abrite pas de daara du trilinguisme. Au total 15 daara ont été dénombrés, la plupart se localise dans la commune de Thiès avec 8 daaras, suivi de la circonscription de Tivaouane avec 4 daaras et la circonscription de Thiès département vient en dernière position avec seulement 3 daaras.

L'effectif total des apprenants est de l'ordre de 1 565. L'effectif des apprenants aussi bien pour les hommes que pour les femmes n'a pas été disponible pour : 4 daaras dans la commune de Thiès, 2 daaras dans le département de Thiès et 1 daara dans la circonscription de Tivaouane.

S'agissant des opérateurs 15 ont pu être identifiés et se concentrent majoritairement dans la commune de Thiès (8 opérateurs). Un seul opérateur féminin a été enregistré dans le tableau n°3.23.

CHAPITRE IV : SANTE

Le système de santé du Sénégal est organisé selon les recommandations du scénario de développement sanitaire à trois niveaux proposé depuis 1985 par le bureau régional de la région Afrique de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), avec une structuration pyramidale comprenant trois niveaux :

- ✓ l'échelon central, qui inclut le cabinet du ministre, les directions et les services rattachés ;
- ✓ l'échelon régional qui est celui de la région médicale, qui correspond à une région administrative ;
- ✓ l'échelon périphérique correspondant au district sanitaire.

Etant un document régional, donc ne seront traités dans ce chapitre que les deux derniers échelons.

Encadré n°4.1 : Rôle du District Sanitaire et de la Région Médicale

Le district sanitaire constitue une subdivision sanitaire proche des populations, et est placé sous la responsabilité du Médecin Chef. Il s'agit du niveau opérationnel de la pyramide sanitaire où s'applique la médecine dans son aspect quadridimensionnel : curatif, préventif, social et éducatif.

La région médicale, dont l'aire d'intervention correspond à celle de la région administrative, a pour mission :

- d'assurer l'inspection et le contrôle des structures sanitaires publiques et privées de la région ;
- d'organiser la collaboration technique entre toutes les structures régionales de santé ;
- d'assister les structures régionales de santé dans leurs tâches d'administration, de gestion et de planification ;
- d'organiser la formation continue des personnels sanitaires de la région, y compris le personnel communautaire ;
- d'assurer l'appui aux activités des districts sanitaires ;
- d'assurer le traitement statistique des données sanitaires de la région.

Source : Annuaire statistique 2006 MSPM/SNIS

La situation sanitaire de la région reste encore à parfaire tant au niveau de l'accès et de la qualité des soins, que de la mise en œuvre des différents programmes ; malgré les efforts consentis par l'Etat et ses divers partenaires et l'implication de plus en plus poussée des populations dans la gestion du secteur.

IV.1. INFRASTRUCTURES

La région de Thiès est relativement fournie en matières d'infrastructures sanitaires. Elle totalise neuf (9) districts sanitaires : (Joal, Khombole, Mbour, Mékhé, Poponguine, Pout, Thiadiaye, Thiès et Tivaouane), et comprend : un centre hospitalier régional, un centre de santé par district sanitaire, ce qui fait un total de 9 centres de santé. La région compte aussi :

- 01 Hôpital St Jean de Dieu ;
- 01 Hôpital Psychiatrique ;
- 01 Pharmacie Régionale d'Approvisionnement ;
- 01 Centre Régionale de formation en Santé ;
- 131 Postes de santé publiques ;
- 17 Postes de santé privés catholiques ;
- 245 Cases de santé fonctionnelles ;
- 26 Cabinets médicaux privés ;
- 23 Cabinets de Soins Infirmiers ;
- 2 Cliniques privées (dans la Commune de Thiès) ;

Tableau n°4.1 : Comparaison normes et réalités région

Ratio	**Norme OMS (habitants)**	**Niveau région (habitants)**
Hôpital	150 000	508 459
Centres de santé	50 000	169 486
Postes de santé	10 000	12 301
Cases de santé	Pas de normes définies	-

Source : Région Médicale/Thiès

Avec un centre de santé par district, les résultats de tableau n°4.1 nous indique que l'indice de couverture « centre de santé/population » au niveau régional est d'un centre pour 169 486 habitants, alors que la norme OMS est d'un centre de santé pour 50 000 habitants. Cette situation déficitaire est relative d'un District sanitaire à l'autre. Les districts de Poponguine, de Joal, de Mékhé et de Pout sont près de la norme avec respectivement un centre de santé pour 67 587 habitants, 70 793, 99 240 et 99 257 habitants ; par contre les districts de Tivaouane, Mbour et de Thiès dépassent largement le niveau régional avec respectivement un centre de santé pour 283 321 habitants, 289 928 habitants et 345 246 habitants (confère tableau n°4.2).

Tableau n°4.2 : Desserte en centres de santé au niveau des districts

Districts Sanitaires	**Indice de couverture, centre de santé/population**
Joal	70 793
Khombole	122 917
Mbour	289 928
Mékhé	99 240
Poponguine	67 587
Pout	99 257
Thiadiaye	145 288
Thiès	345 246
Tivaouane	283 321

Source : Région Médicale/Thiès

IV.2. LE PERSONNEL DE SANTE

Le personnel de santé étatique de la région se compose, en 2007, des profils (catégorie socioprofessionnelle) suivants :

- Médecins : 21(dans les districts)
- Médecins : 29 (CHRT)
- Chirurgien dentiste : 06
- Technicien supérieur : 21
- Infirmier d'état : 183
- Sages-femmes d'Etat : 90
- Agents Sanitaire : 22
- Assistantes sociales : 07
- Aides sociaux : 05
- Assistants infirmiers : 25
- Assistants réanimateurs : 02

Globalement, la région compte 319 agents de soins, dont le quart est concentré dans le district sanitaire de Mbour avec 81 agents, correspondant à 25,4%. Les districts de Thiès et de Tivaouane suivent avec chacun moins du cinquième de la totalité du personnel de soin avec respectivement 60, correspondant à 18,8% et 41, correspondant à 12,9%. Les districts de Poponguine et de Pout ont le plus petit nombre d'agents de soin avec respectivement 5,3% et 4,7%.

Un peu plus du tiers (35,7%) des agents de soins est constitué par les infirmiers diplômés d'Etat, ensuite vient l'effectif des sages femmes d'Etat qui est de l'ordre de 78, correspondant ainsi à 24,5%. Les agents sanitaires représentent à peine le cinquième (16,6%) du personnel de soin de la région.

Tableau n°4.3 : Répartition du personnel de soins de la région en fonction des catégories et des districts

Districts Sanitaires	Infirmiers Diplômés d'Etat	Agents Sanitaires	Infirmiers brevetés assimilés	Sages Femmes d'Etat	Total agents de soins
Joal	4	6	9	5	24
Khombole	9	7	9	6	31
Mbour	29	14	21	17	81
Mékhé	11	4	4	4	23
Poponguine	6	7	-	4	17
Pout	6	1	6	2	15
Thiadiaye	6	4	13	4	27
Thiès	22	7	8	23	60
Tivaouane	21	3	4	13	41
Total	114	53	74	78	319

Source : Région Médicale/Thiès

Tableau n°4.4 : Normes en personnels de santé

Catégories Personnels	Normes
Médecins	1 Médecin / 150 000 à 175 000 habitants
Infirmiers d'Etat (IDE)	1 IDE / 10 000 habitants
Sages Femmes d'Etat (SFE)	1 SFE / 1 500 à 2 000 Femmes en Age de Reproduction

Source : Région Médicale/Thiès

IV.3. LE FINANCEMENT DE LA SANTE

Les principaux partenaires financiers sont représentés par l'Etat du Sénégal, les bailleurs de fonds comme la Banque Mondiale, le Fonds Mondial, l'USAID (CCF, Plan International, World Vision, etc…).

Hormis le district sanitaire de Thiès, le bilan financier des autres structures révèle des recettes qui sont de l'ordre de 1 461 588 859 francs CFA dont près des deux tiers (63,1%) proviennent des Postes de Santé (PS) avec un montant de 922 976 994 francs CFA, les 538 611 865 francs CFA provenant des Centres de Santé (CS).

Le district de Mbour fournit la plus grande par des recettes avec 406 050 474 francs CFA, correspondant à 27,8% de la totalité des recettes. Ensuite viennent les districts de Tivaouane et Thiès qui fournisse chacun un peu moins du cinquième de la totalité des recettes, avec respectivement 264 545 248 francs CFA correspondant à 18,1% et 170 436 217 francs CFA (11,7%). Les districts de Poponguine et de Khombole ont les plus faibles montants des recettes avec respectivement 77 479 522 francs CFA (5,3%) et 74 130 416 francs CFA (5,1%).

Pour une valeur de 1 279 742 854 francs CFA, les montants dépensées par les neuf districts sanitaires représentent 87,6% des recettes et sont réparties comme suit :

- un peu plus du tiers des montants dépensés concerne les centres de santé avec 476 533 670 francs CFA, correspondant à 37,2% ;
- le reste des dépenses ont été effectué par les postes de santé avec 803 209 184 francs CFA, correspondant ainsi à 62,8% de la totalité des dépenses.

L'ordre des dépenses par district est similaire à celui des recettes avec le district de Mbour en première position avec 30,1% des dépenses suivi de Tivaouane et Joal. Poponguine, Thidiaye et Khombole viennent en dernière position.

Tableau n°4.5 : Bilan financier des différents districts sanitaires, pour l'année 2007

Districts Sanitaires	Recettes		Total	Dépenses		Total	Disponible		Total
	CS	PS		CS	PS		CS	PS	
Joal	105 078 088	51 380 017	156 458 105	105 239 694	50 670 393	155 910 087	-161 606	709 624	548 018
Khombole	22 535 627	51 594 789	74 130 416	21 976 500	29 253 724	51 230 224	559 127	22 341 065	22 900 192
Mbour	180 422 225	225 628 249	406 050 474	163 193 764	222 260 550	385 454 314	17 228 461	3 367 699	20 596 160
Mékhé	41 073 713	62 269 773	103 343 486	40 720 253	56 480 199	97 200 452	353 460	5 789 574	6 143 034
Poponguine	30 688 877	46 790 645	77 479 522	30 136 208	39 715 344	69 851 552	552 669	7 075 301	7 627 970
Pout	25 690 705	91 674 916	117 365 621	20 361 031	57 720 602	78 081 633	5 329 674	33 954 314	39 283 988
Thiadiaye	64 072 765	27 707 005	91 779 770	29 875 580	24 637 120	54 512 700	34 197 185	3 069 885	37 267 070
Thiès	ND*	170 436 217	170 436 217	ND*	133 929 609	133 929 609	ND*	36 506 608	36 506 608
Tivaouane	69 049 865	195 495 383	264 545 248	65 030 640	188 541 643	253 572 283	4 019 225	6 953 740	10 972 965
Total	538 611 865	922 976 994	1 461 588 859	476 533 670	803 209 184	1 279 742 854	62 078 195	119 767 810	181 846 005

Source : Région Médicale/Thiès

* Le bilan du CS de Thiès n'a pas été notifié durant toute l'année

CS : Centre de Santé

PS : Poste de Santé

IV.4. PERFORMANCES DES STRUCTURES SANITAIRES DE LA REGION

IV.4.1. PROGRAMME ELARGI DE VACCINATION

Dans le cadre du PEV, pour chaque type de vaccin (Penta3, Vaccin Anti-Rougeoleux et Vaccin Anti-Amaril « contre la fièvre jaune ») les taux de couverture ont dépassé 90% au niveau régional. Pour chaque district sanitaire, ces taux sont au dessus des 80%.

Les districts sanitaires de Tivaouane et Mbour ont les taux de couverture les plus élevés aussi bien pour le Penta3, avec respectivement 115% et 114%, que pour le VAR et le VAA avec respectivement 103% pour chacun.

Tableau n°4.6 : Taux de couverture des 3 vaccins par district sanitaire en 2007

Districts Sanitaires	PENTA3 (%)	VAR (%)	VAA (%)
Joal	113	99	99
Khombole	102	89	89
Mbour	114	103	103
Mekhe	100	87	87
Poponguine	87	84	84
Pout	108	89	89
Thiadiaye	100	98	98
Thies	95	92	92
Tivaouane	115	103	103
Total	105	96	96

Source : Région Médicale/Thiès

IV.4.2. SANTE DE LA REPRODUCTION

En matière de santé de la reproduction, 54 914 grossesses étaient attendues, le nombre de Femmes en Age de Reproduction (FAR) est de l'ordre de 350 837. Le taux d'achèvement des Consultations Pré Natales (CPN) est de 48,2%. Près de 78,3% des femmes enceintes ont eu à recevoir au moins 2 doses de Vaccin Anti-Tétanique (VAT).

S'agissant des campagnes de suppléments en vitamine A et en Fer des femmes enceintes, 102 430 femmes ont été supplémentées en fer, sur un total de 142 171 femmes enceintes, correspondant à 72,0%. Celles supplémentées en vitamine A sont de l'ordre de, 4 564 sur 37 492 femmes enceintes, correspondant ainsi à 12,2%

Concernant les accouchements, 84,0% se sont déroulés dans des structures sanitaires, 16,1% ont eu lieu à domicile. Un peu plus du tiers des accouchements ont été faites avec l'assistance d'un agent de santé. Le taux de Consultation PostNatale (CPON) est de l'ordre de 62,1%

IV.4.3. PROGRAMMES PRIORITAIRES

IV.4.3.1. Programme anti-tuberculeux

Notons que pour la région le taux de dépistage est de 61,4% (937 cas détectés sur 1525 attendus). Les résultats du traitement des cas de tuberculose relevés au niveau des centres nous indique que 729 des cas relevés ont été guéris sur les 937, correspondant ainsi à près de 4 cas sur 5 (77,8%). 33 cas de décès ont été enregistrés aussi.

Il est à noter que le district sanitaire de Pout n'a pas déclaré de cas en 2007, raison pour laquelle il ne figure pas dans le tableau n°4.7.

Tableau n°4.7 : Résultats du traitement des cas de tuberculose enregistrés en 2007 selon les centres

Centre de traitement	Nbre Cas	Nbre de cas Guéris	Taux de Guérison %	Cas de décès	Taux de décès %	Cas d'Echec	Taux d'Echec
Joal	55	46	83,6	4	7,3	0	0,0
Khombole	103	95	92,2	2	1,9	0	0,0
Mbour	182	128	70,3	5	2,7	1	0,5
Mékhé	77	50	64,9	1	1,3	3	3,9
Poponguine	33	28	84,8	3	9,1	1	3,0
Thiadiaye	75	47	62,7	4	5,3	1	1,3
Thiès	199	173	86,9	3	1,5	0	0,0
Tivaouane	107	93	86,9	4	3,7	0	0,0
CHRT	71	39	54,9	7	9,9	2	2,8
HSJD	35	30	85,7	1	2,9	2	5,7
Région	937	729	77,8	33	3,5	10	1,1

Source : Région Médicale/Thiès

S'agissant de la prise en charge des tuberculeux (TB/VIH), 107 cas ont été relevés et 11 ont eu un résultat positif aux tests. 5 d'entre eux ont été traités sous Anti-Rétroviraux (ARV) et 5 autres l'ont été sous Cotrimoxazol.

ANNEXE : SANTE

Tableau n°4.8 : Morbidité proportionnelle des principales affections dans les districts sanitaires en 2007

N°	Affections	Nbre de cas	Pourcentage (%)
1	Paludisme	139 171	25,3
2	Infections Respiratoires Aiguës	52 589	9,6
3	Maladies de la peau	38535	7,0
4	HTA	26 751	4,9
5	Diarrhée	23 622	4,3
6	Etats grippaux	19 647	3,6
7	Anémie	19 143	3,4
8	Parasitoses	15 946	2,9
9	Affections ORL	14 619	2,7
10	Maladies œsophage et abdomen	11 806	2,1
11	Affections bucco-dentaires	11 368	2,1
12	Maladies œil et annexes	10 004	1,8
13	Dysenterie	9 344	1,7
14	Rhumatisme	8 930	1,6
15	Plaies	7 512	1,4
TOTAL		476 389	74,2%

Source : Région Médicale/Thiès

CHAPITRE V : HYGIENE

L'amélioration de l'état de santé des populations passe aussi par les mesures d'hygiène prises par la brigade régionale de l'hygiène. Cette dite brigade est chargée de :

- veiller à la salubrité publique (urbaine et rurale) et à l'hygiène collective ;
- assurer la prophylaxie des épidémies et des endémies ;
- assurer l'éducation des populations en matière d'hygiène et de salubrité publique ;
- veiller au respect et l'exécution de la législation et de la réglementation en matière d'hygiène dans les agglomérations urbaines et en zone rurale ;
- créer et maintenir un environnement propice à une hygiène de vie correcte ;
- assurer la surveillance aux frontières et le contrôle de la circulation des personnes en matière d'hygiène sanitaire ;
- assurer aussi l'assistance aux autorités administratives dans le domaine de l'hygiène et de la salubrité publique.

La Brigade Régionale de l'Hygiène est constituée de :

- la Brigade Centrale, composée de bureaux :
- de huit (08) Sous Brigades d'Hygiène[4] qui sont les structures opérationnelles.

V.1. PERSONNEL

Le personnel en service dans les effectifs de la Brigade est reparti en 02 (deux) groupes :

- ☞ Les agents effectivement en fonction dans la Brigade Régionale de l'Hygiène, qui sont au nombre de 48,
- ☞ Les agents en fonction dans les autres structures de santé de la Région, qui sont eux au nombre de (huit) 08.

Au niveau des sous brigades, c'est-à-dire dans les districts les agents sont chargés dans la plupart des cas de la gestion des équipes de vaccination (Equipe fixe ou équipe mobile), entraînant ainsi en moyenne 2 à 3 jours de travail par semaine consacrés aux activités de vaccination. Ceci entraîne une baisse des performances quant aux activités d'hygiène qu'ils devraient réellement exécuter par agents.

V.2. BILAN DES ACTIVITES D'HYGIENE

Les principales activités menées sont:

- Les inspections et les contrôles au niveau des domiciles, des voies et places publiques,
- Les inspections des Etablissements Recevant du Public (ERP),

[4] Sous Brigade de Thiès, Sous Brigade de Khombole, Sous Brigade de Tivaouane, Sous Brigade de Mékhé, Sous Brigade de Mbour, Sous Brigade de Joal Fadhiouth, Sous Brigade de Thiadiaye, Sous Brigade de Poponguine. Le district de Mbour ne dispose pas de sous brigade d'hygiène à cause du manque de local et du déficit du personnel.

- Le contrôle de la vente des denrées alimentaires et des médicaments dans les ERP, sur les lieux et places publiques,
- La lutte contre les insectes vecteurs de maladies et la lutte contre les épidémies,
- Les actions entrant dans le cadre du maintien de la salubrité et de la prévention des maladies,
- Les vaccinations,
- L'exécution des projets en matière d'hygiène et d'assainissement,
- La couverture des manifestations religieuses et des évènements spéciaux,
- La campagne hivernale de lutte contre le paludisme et les autres maladies,
- La prévention des maladies diarrhéiques et du choléra.

Et pour ce dernier type de prévention sont menés des :

- Actions d'IEC/CCC,
- Travaux d'assainissement,
- Actions de police de l'Hygiène.

V.2.1. INSPECTIONS ET CONTROLES DOMICILIAIRES ET DES VOIES ET PLACES PUBLIQUES

La prospection domiciliaire constitue l'une des activités principales dans le travail quotidien des agents de terrain. Elle consiste à la recherche et à la constatation des infractions en matière d'hygiène et de salubrité dans les domiciles, sur les voies et places publiques et dans le cadre des denrées alimentaires.
Après constatation des infractions, des mesures adéquates sont prises :

- Application de la réglementation ;
- Education et sensibilisation des populations dans le but de préserver la salubrité et l'hygiène publique ;
- Promotion des activités communautaires de nettoiement et de maintien de la salubrité publique (opération « Set Setal », investissements humains…).

Ainsi en 2007, au niveau régional 14.997 concessions ont été visitées contre 18.067 en 2006. Ce qui correspond à une baisse d'environ 3.000 concessions par rapport à l'année passée. Le district de Tivaouane concentre le plus grand nombre de concessions visitées, 4 624 correspondant à 30,8% de la totalité des concessions visitées, due aux actions menées dans cette ville lors des manifestations religieuses telles que le Gamou, etc.

Pour l'approvisionnement en eau potable, parmi les concessions visitées :

- 78,6% disposent d'un robinet à domicile,
- 18,5% s'approvisionnent à partir des bornes fontaines,
- 2,5% au niveau des puits et forages,
- 0,4% ont d'autres sources.

Graphique n°5.1 : Situation de l'approvisionnement en eau potable en 2007

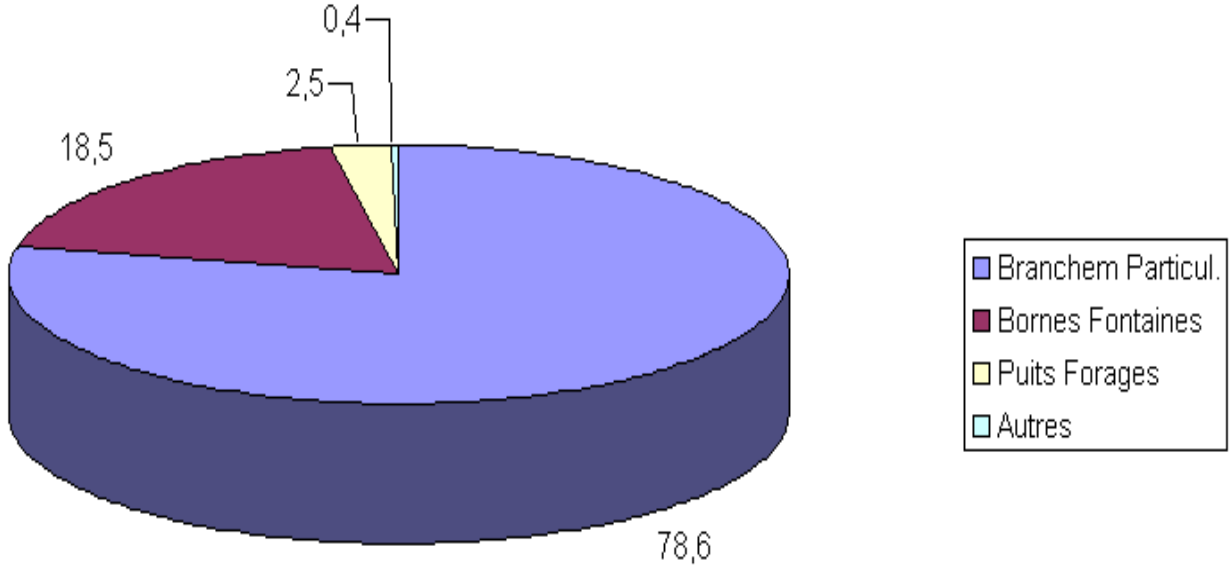

Source : Service Régional de l'Hygiène de Thiès

Parmi les 14.997 concessions visitées cette année :
- 19,4% disposent d'une fosse septique,
- 63,6% de fosses étanches,
- 7,9% de latrines améliorées,
- 4,0% de latrines traditionnelles,
- 5,1% n'ont aucun système.

Graphique n°5.2 : Situation de l'évacuation des excréta en 2007

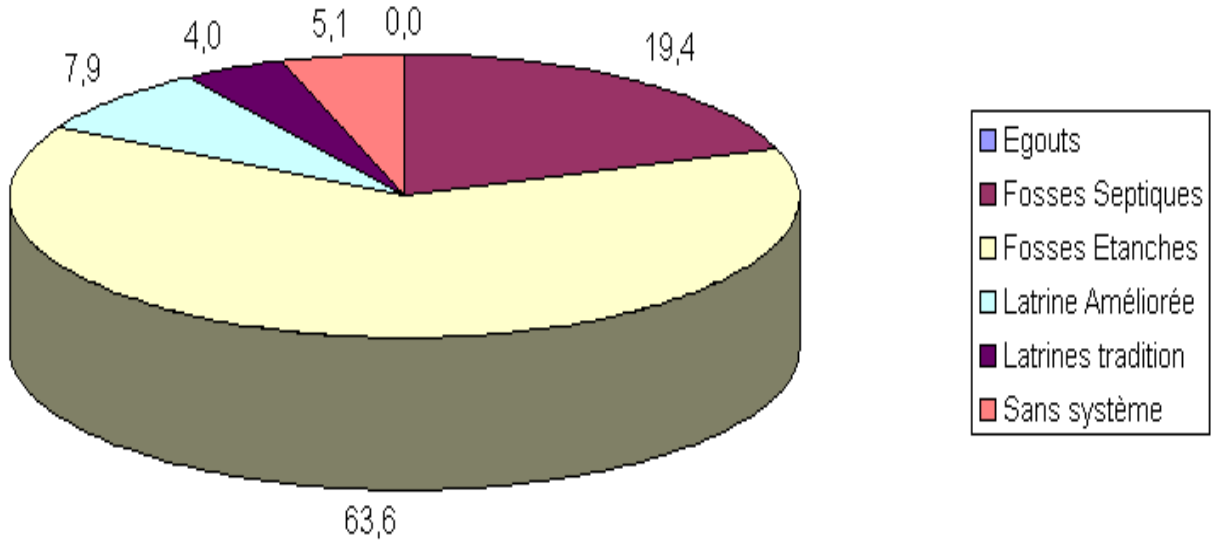

Source : Service Régional de l'Hygiène de Thiès

V.2.2. INSPECTIONS DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

Les inspections des Etablissements Recevant du Public (ERP) consistent en un contrôle des locaux de préparation, de ventes et de stockage des denrées alimentaires; et aussi à un contrôle des denrées alimentaires et des manipulateurs. Ainsi, 5 901 ERP ont été inspectés contre 6 935 en 2006.

Les principaux ERP visités sont :

- ☞ Boutiques, représentant 42% des visites,
- ☞ Cafeterias avec 12% des visites,
- ☞ Et les vendeurs ambulants avec 9% des visites.

Tableau n°5.1 : Répartition des différents ERP visités selon les sous brigades en 2007

Catégories	Thiès	Khom	Tiv	Mekhe	Mbour	Joal	Thiad	Popo	Total
Boutiques	970	64	804	109	255	64	83	121	2.470
Restaurants	51	06	75	18	89	22	02	34	297
Gargottes	14	19	94	05	26	76	57	02	293
Cafetariats	280	124	13	63	50	65	82	59	706
Dibiteries	69	07	64	18	22	18	35	03	236
Boulangeries	21	00	23	06	43	09	06	03	111
Vendeurs de pains	00	00	00	00	00	00	26	00	26
Kiosques pain	65	00	12	10	42	14	35	57	235
Ventes de lait	48	00	35	04	18	05	03	17	130
Ventes ambulantes	06	00	194	24	27	60	35	189	535
Boucheries	53	09	55	12	16	15	14	05	179
Cantines	136	18	53	17	26	00	18	00	268
Vendeurs eaux/glaces	09	35	12	08	00	38	33	00	135
Vendeurs gâteaux	03	00	00	14	00	15	22	00	54

Source : Service Régional de l'Hygiène de Thiès

Tableau n°5.2 : Répartition des différents ERP visités selon les sous brigades en 2007 (Suite)

Catégories	Thies	Khom	Tiv	Mekhe	Mbour	Joal	Thiad	Popo	Total
Ateliers meuniers	09	01	01	00	00	00	05	18	34
Epicerie	06	00	00	00	00	00	00	00	06
Bar	00	00	00	00	10	09	01	00	20
Hôtels	00	00	00	00	00	01	00	00	01
Buvettes	06	00	00	00	00	00	00	00	06
Vendeurs poissons	00	00	00	00	09	00	00	00	09
Usines de glaces	02	00	00	00	00	03	00	00	05
Usines transformation Produits de mer	00	00	00	00	00	04	00	00	04
Pousses pousses	54	00	00	08	00	00	00	00	62
Autres	01	00	36	09	03	02	28	00	79
Total	1 803	283	1 471	325	636	420	455	508	5 901

Source : Service Régional de l'Hygiène de Thiès

V.2.3. INFRACTIONS CONSTATEES

V.2.3.1. Visites domiciliaires

Tableau n°5.3 : Répartition du nombre d'infractions domiciliaires selon la nature et les sous brigades

Nature infractions	Thies	Khom	Tiv	Mekhe	Mbour	Joal	Thiad	Popo	Total
Défauts de balayage	58	112	212	107	69	32	48	57	695
Dépôts ordur.n.c	105	84	240	101	97	39	34	34	734
Jets eaux usées	315	24	184	114	125	25	17	04	808
Ecou. eaux usees	59	02	118	76	26	19	13	06	319
Sys. eva.sanit. N.c.	66	00	185	15	28	02	23	24	343
Def.sys.eva.san.	62	07	141	36	00	83	30	12	371
Def.poub.regl.	1 685	00	1 515	435	93	63	272	34	4 097
Depot gravats	07	00	36	12	04	00	00	00	59
Def.desherbage	03	17	92	22	12	23	05	05	179
Ecu/encl.insal.	20	08	77	82	26	43	06	66	328
depot fumier	18	68	00	00	06	00	05	00	139
Defaut de puisards	1 617	00	00	00	00	00	16	31	1 632
Insalubrité notoire	01	00	41	00	00	00	15	00	42
Urinoirs non conf.	00	00	00	23	00	02	00	00	25
Autres infractions	01	05	25	08	07	00	06	00	52
Total	4 016	327	2 866	1 031	494	331	485	273	9 823

Source : Service Régional de l'Hygiène de Thiès

En 2007, 9.823 infractions ont été constatées dans les 14.997 concessions visités, soit un ratio total infractions par concessions visitée de 0,65 contre 0,63 en 2006.

Les infractions liées à l'entretien et à la salubrité dans les concessions, c'est à dire :

- Défauts de balayage,
- Jets d'eaux usées,
- Dépôts d'ordures,

représentent 22,8% de l'ensemble des infractions et celles liées au défauts de poubelles réglementaires 41,7% du total des infractions constatées.

Les infractions liées aux systèmes d'évacuations sanitaires représentent 10,5%, c'est à dire

- Systèmes sanitaires non conformes,
- Défauts de système sanitaires,
- Ecoulements Eaux Usées.

Les défauts de puisards comptent pour 16,6% des infractions constatées.

De ces 9 823 infractions a découlé un montant global d'amendes forfaitaires, qui est de l'ordre de 5 341 500 francs CFA. Ce montant dépasse de 1 810 500 francs CFA celui de 2006. Le ratio « amendes/total » infractions est de l'ordre de 453 francs CFA et la valeur moyenne du montant des amendes par contrevenant réprimés est de 3 391 francs CFA.

V.2.3.2. Inspections des Etablissements Recevant du Public (ERP) et Contrôle des ventes des denrées alimentaires

Tableau n°5.4 : Répartition du nombre d'infractions commises dans les ERP selon la nature et les sous brigades

Nature infractions	Thies	Khom	Tiv	Mekhe	Mbour	Joal	Thiad	Popo	Total
Defauts balayage	65	10	105	19	59	11	05	05	279
Depots ordures n.c	69	06	146	27	37	18	00	06	309
Defauts poub.regl.	512	02	267	13	46	07	66	19	932
Aliments non prot.	120	22	137	05	45	90	28	35	482
Aliments avaries	26	00	06	02	04	00	01	01	40
Alim/pro.perimes	32	06	138	01	16	03	22	01	219
Defauts vis.medic.	706	79	593	203	111	77	338	161	2 268
Defaut tapis compt.	71	12	88	12	27	06	06	00	222
Vent.produit phar.	11	0	23	00	31	00	02	00	67
Defauts blouse	189	00	00	00	02	07	01	00	199
Insalubrite notoire	74	00	04	00	05	14	00	00	97
Autres infractions	20	00	12	00	12	14	14	01	73
Total	1 895	137	1 519	282	395	247	483	229	5 187

Source : Service Régional de l'Hygiène de Thiès

Pour les 5 901 ERP inspectés, 5.187 infractions ont été constatées, d'ou un ratio de 0,88 infractions par ERP visités contre 0,65 en 2006.

Les principales infractions constatées sont :

- Défauts de visite médicale : 43,7%
- Défauts de poubelle : 18,0%
- Aliments non protégés : 9,3%
- Défauts de balayage : 5,4%
- Défauts de tapis/revêtement comptoirs : 4,3%
- Aliments périmés : 4,2%

Le montant global des amendes (5 901) portant sur les infractions constatées au niveau de ces ERP est de l'ordre de 13 100 000 francs CFA en 2007 ; contre 8 496 000 francs CFA en 2006. Le ratio « amendes forfaitaires/total infractions » s'élève à 2 525 francs CFA et la valeur moyenne du montant des amendes par contrevenant réprimés est de l'ordre de 4 627 francs CFA.

Les activités « Information-Education-Communication » (IEC) ont beaucoup été renforcés avec l'intervention des relais communautaires, des Organisations Communautaires de Base (OCB), des Associations Sportives et Culturelles (ASC), des Dahiras, etc. En guise de sensibilisation dans les concessions, les entretiens individuels, qui se font habituellement, ont connu une augmentation en nombre, passant de 48 798 en 2007 contre 42 535 en 2006.

Il est à noter aussi que des opérations de désinsectisation et de désinfection ont été réalisées avec respectivement des chiffres estimés à 803 et 773. La couverture de manifestations religieuses, ainsi que le traitement de certains établissements publics (structures sanitaires, scolaires, etc.) ont été exécutés.

ANNEXE : HYGIENE

Tableau n°5.5 : Répartition des lieux visités selon les huit sous brigades

Sous brigades		Thies	Khom	Tiv	Mekh	Mbour	Joal	Thiad	Popon	Total
Lieux visites		2 334	1 464	4 624	1 004	2 327	1 641	317	1 286	14 997
Approvisionnement en eau potable	Branchem Particul.	2 040	990	3 786	841	1 913	1 170	248	806	11 794
	Bornes Fontaines	273	381	647	163	363	451	34	462	2 774
	Puits Forages	21	93	141	00	51	20	30	16	372
	Autres	00	00	50	00	00	00	05	02	57
Evacuations des excréta	Egouts	00	00	00	00	00	00	00	00	00
	Fosses Septiques	235	211	811	250	753	359	02	293	2 914
	Fosses Etanches	1 629	939	3 038	575	1 387	1 086	259	625	9 538
	Latrine Améliorée	253	190	417	85	93	51	13	82	1 184
	Latrines tradition	110	56	201	50	94	62	12	09	594
	Sans système	107	68	157	44	00	83	31	277	767
Nbre puisards		163	168	523	68	524	122	00	50	1 618
Nbre poubelles		188	682	70	641	2 234	1 496	02	00	5 313

Source : Service Régional de l'Hygiène de Thiès

Graphique n°5.3 : Répartition des infractions domiciliaires selon la nature en 2007

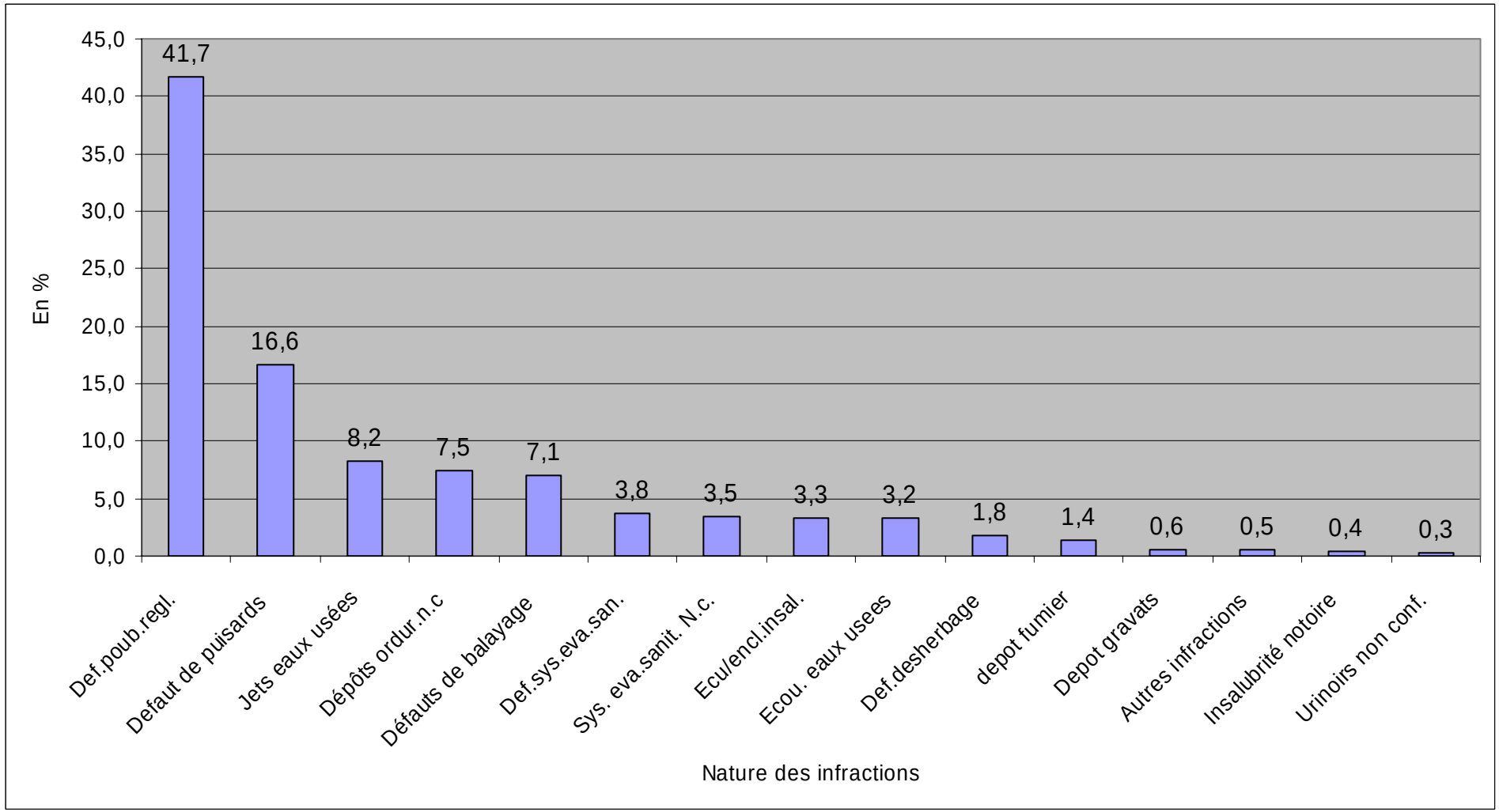

Source : Service Régional de l'Hygiène de Thiès

Graphique n°5.4 : Répartition des infractions ERP selon la nature en 2007

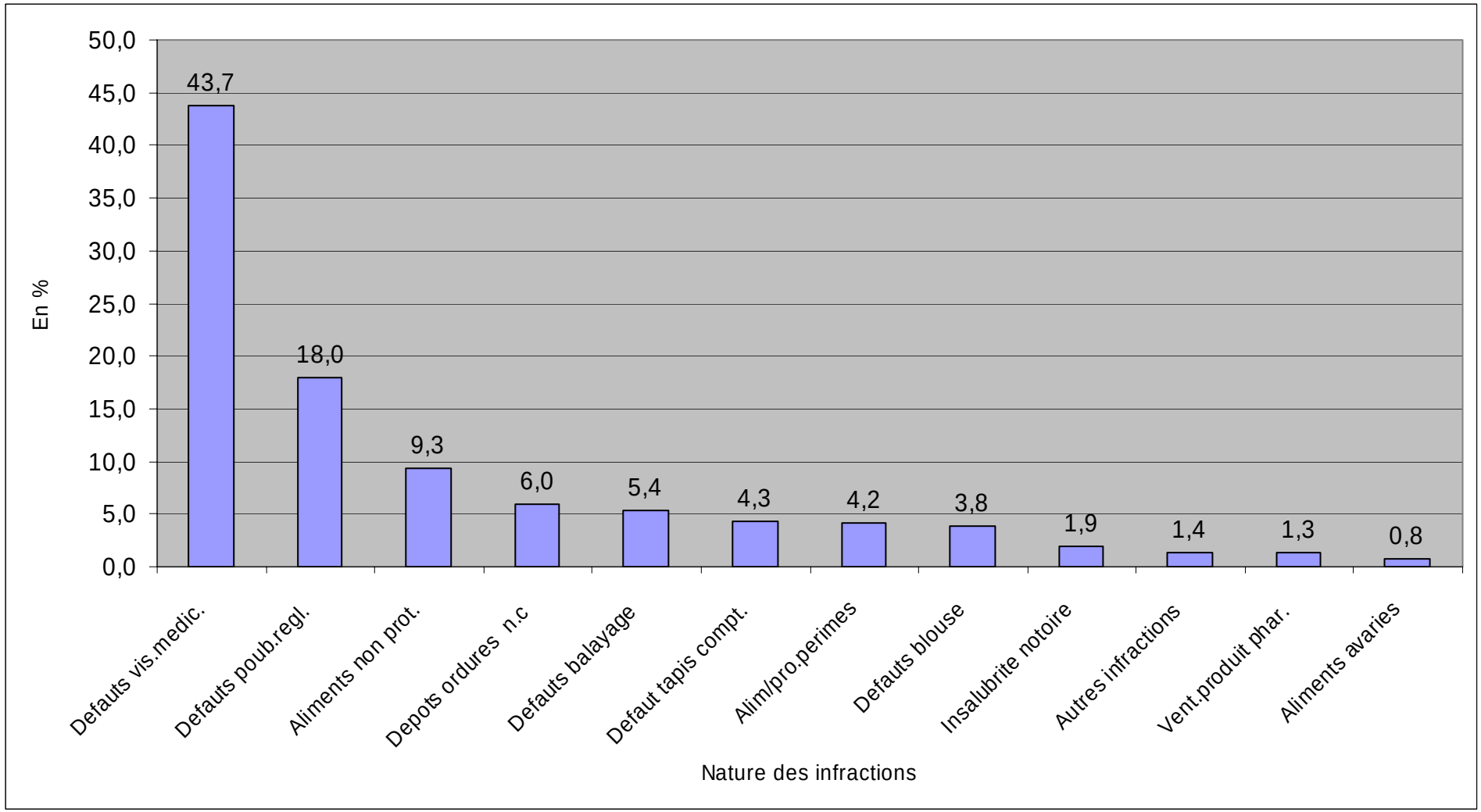

Source : Service Régional de l'Hygiène de Thiès

CHAPITRE VI : AGRICULTURE

La région de Thiès est un grand pôle de production agricole grâce à ses nombreuses potentialités hydrauliques et pédologiques[5] (voir chapitre présentation des sols). L'agriculture dans la région de Thiès occupe une place importante et est pratiquée dans trois zones que sont :

- ☞ la zone côtière des Niayes à vocation maraîchère et fruitière ;
- ☞ la zone centre à vocation arachidière, arboricole et aussi de manioc ;
- ☞ et la zone sud à vocation maraîchère et vivrière.

Elle dispose de producteurs ayant une bonne maîtrise des itinéraires techniques culturales et des possibilités de développement et de modernisation de l'agriculture irriguée. Cependant, force est de constater que la production agricole est tributaire de la pluviométrie et de la disponibilité des intrants.

VI.1. PLUVIOMETRIE

D'une façon générale, on note que les précipitations durant ces treize (13) dernières années ont connu une évolution en dents de scie. La pluviométrie a connu des variations en terme de millimètres recueillis et au plan spatial. Nous remarquons aussi que les hauteurs d'eau enregistrées et leur répartition dans le temps ont été meilleures en 2005, avec 605,2 mm recueillis dans la région, et surtout à Mbour, comme l'atteste le graphique n°1, avec 779,1 mm recueillis.

De 2005 à 2007, en passant par 2006, la pluviométrie a connu une baisse au niveau de chacun des départements de la région. Elle est passée de 605,2 mm en 2005 à 403,2 mm recueilli en 2007. Au niveau du département de Tivaouane seul 349,8 mm ont été enregistrés en 26 jours.

Malgré cette situation de baisse, l'agriculture continue d'occuper une place importante grâce à sa production maraîchère pratiquée dans toute la zone des Niayes ; mais aussi grâce à d'autres spéculations comme les céréales, l'arachide, le manioc, le niébé, etc.

[5] Le potentiel pédologique est en grande partie constituée par des sols Dior prédisposés à la culture de l'arachide, des sols Deck et Deck-Dior aptes à la culture du mil et des sols hydromorphes aptes à l'horticulture et aux cultures fruitières.

Graphique n°6.1 : Evolution de la pluviométrie moyenne de 1995 à 2007

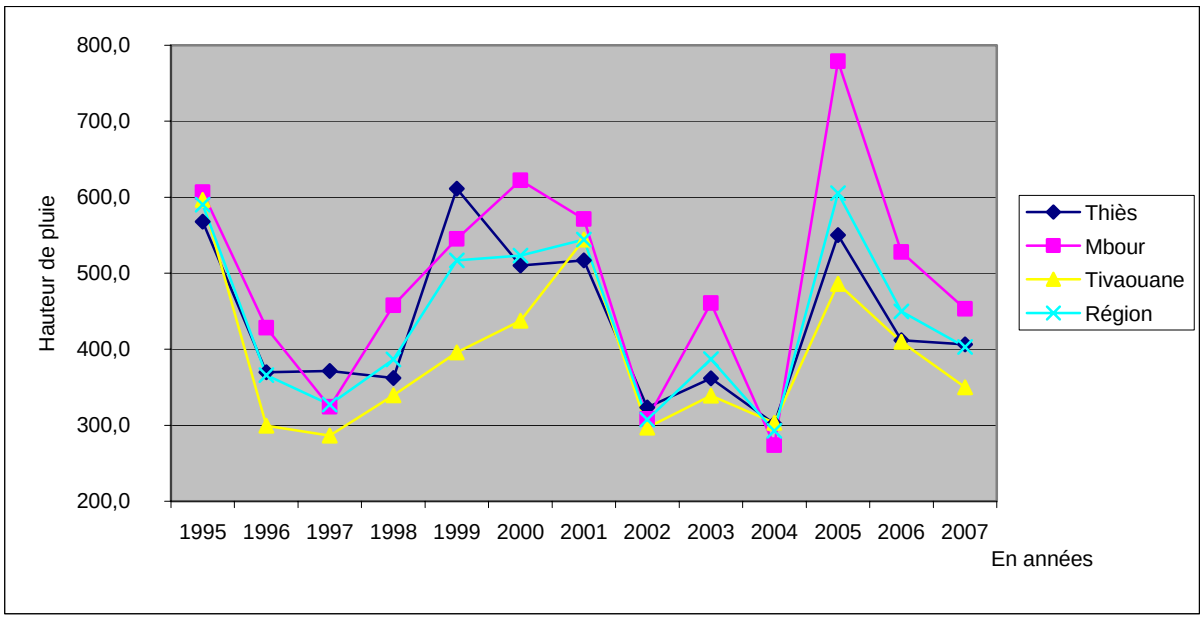

Source : DRDR/Thiès

VI.2. EVOLUTION DES PRODUCTIONS AGRICOLES

La production agricole dans la région est marquée par une évolution très fluctuante pour toutes les spéculations. Les difficultés d'acquisition d'intrants agricoles de qualité, l'inconstance des superficies emblavées et la variation des quantités de pluies recueillies sont, entre autres, à l'origine de cette situation qui se traduit par des rendements qui varient d'une année à l'autre.

Graphique n°6.2 : Evolution des superficies emblavées de 1997 à 2007

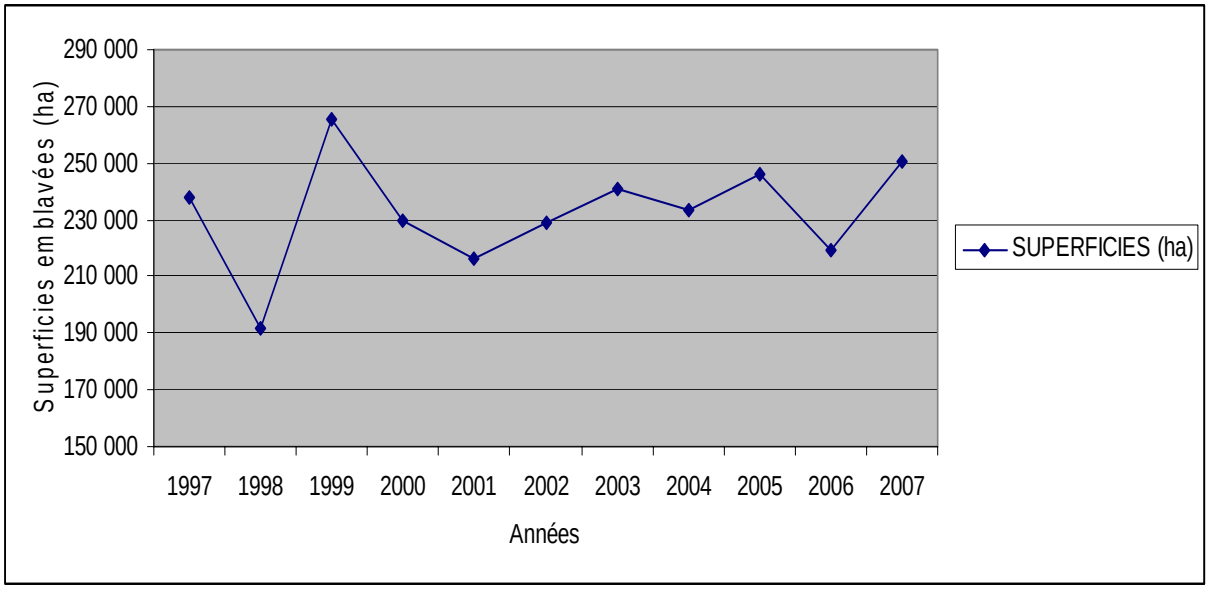

Source : DRDR/Thiès

De 1997 à nos jours, 2007, les superficies emblavées ont fluctué entre 237 865 ha en 1997 et 250 670 ha en 2007. 1999 correspond à l'année où la plus grande superficie a été consacrée à la production agricole et elle était de l'ordre de 265 550 ha.

Graphique n°6.3 : Evolution des quantités produites entre 1997 et 2007

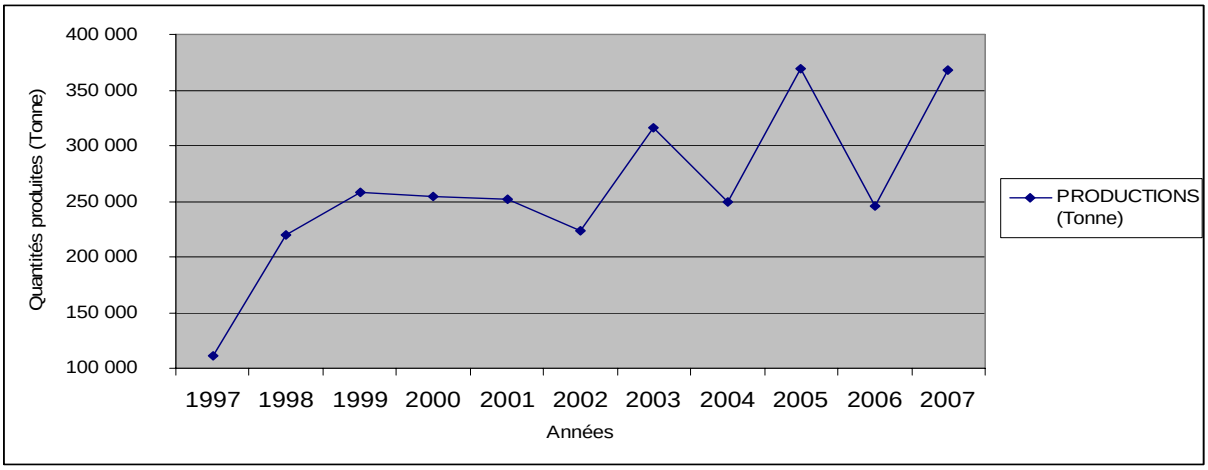

Source : DRDR/Thiès

Concernant les quantités produites, le graphique n°3 nous montre qu'elles augmentent globalement de 1997 à 2001. Entre 2001 et 2007, ces quantités évoluent en dents de scie, atteignant une valeur maximale en 2005 qui est de l'ordre de 369 124 tonnes. La quantité produite en 2007 avoisine celle de 2005 et elle est de l'ordre de 367 397 tonnes.

Graphique n°6.4 : Evolution des rendements des cultures entre 1997 et 2007

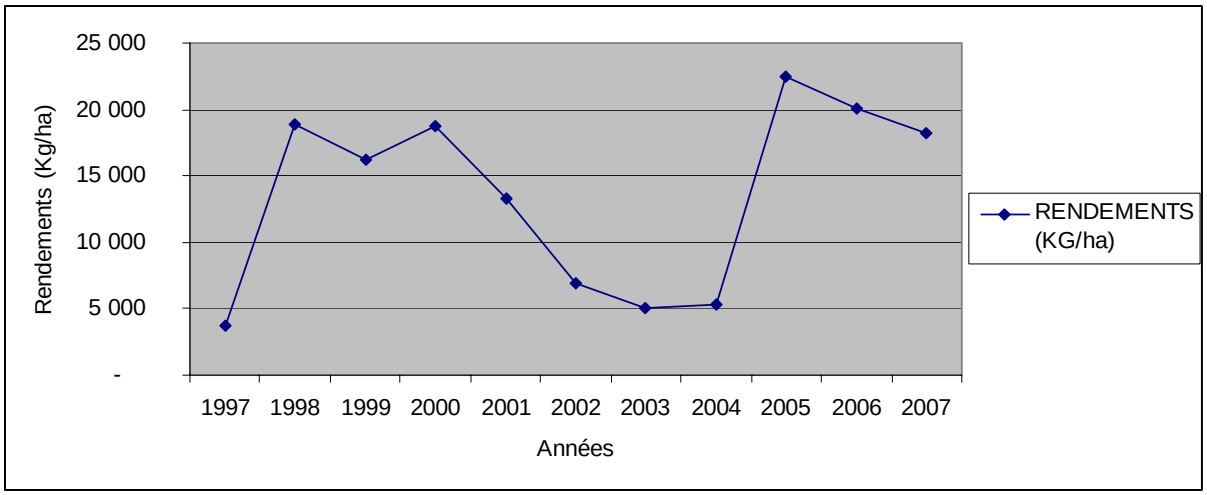

Source : DRDR/Thiès

S'agissant des rendements des cultures entre 1997 et 2007, nous avons une évolution en trois (3) phases. Une première phase entre 1997 et 2000 où les rendements sont passés de moins de 5 000 kg produits pour un hectare à plus de 15 000 kg/ha. La deuxième (2ème) phase concerne les années 2000 à 2004. Durant cette période, nous avons enregistré une chute des rendements, qui passent de

18 782 kg/ha à 5 302 kg/ha. La troisième (3ème) et dernière phase débute en 2004 et se prolonge jusqu'à nos jours (2007). Cette période est marquée par une augmentation globale des rendements. La valeur maximale, qui est de l'ordre de 22 437 kg/ha, a été atteinte en 2005. En 2007, cette valeur a diminué pour atteindre 18 179 kg/ha.

En 2007, comme pour la plupart des années les résultats agricoles recueillis auprès de la DRDR concernent les sept produits suivants :

- le mil souna ;
- le sorgho ;
- le maïs ;
- l'arachide ;
- le manioc ;
- le niébé ;
- et le pastèque.

Les superficies emblavées ont été estimées à 250 670 ha et un peu plus du tiers (35,5%) de ces surfaces ont été consacrées à la culture du mil souna. L'arachide et le manioc concentrent chacun un peu plus du cinquième de ces terres avec respectivement 22,3% et 21,7%. La culture du pastèque recouvre à peine 1% des terres (1,3%) et le maïs occupe, quant à lui, la plus faible superficie avec seulement 924 ha correspondant ainsi à 0,4% de la surface totale.

La quantité totale produite en 2007 est de l'ordre de 367 397 tonnes. Près des trois quarts proviennent de la culture du manioc avec 272 110 tonnes, correspondant à 74,1%. La production du mil souna ne vient qu'en troisième position, derrière le pastèque, avec seulement 23 941 tonnes, correspondant ainsi à 6,5% de la production totale.

En plus des résultats recueillis pour ces sept types de culture pluviale, trois (3) autres produits ont eu à fournir des résultats, il s'agit du (de) :

- bissap, pour qui 1 374 ha ont été consacrés, 406 tonnes ont été récoltées et un rendement de 295 kg/ha en a découlé ;
- gombo, où seul 63 ha ont été consacrés à la culture de ce produit. Une récolte de 630 tonnes s'en est suivie, pour donner un rendement de 10 000 kg/ha ;
- l'aubergine, qui a fournit le rendement le plus élevé (12 000 kg/ha) avec 788 ha de terres.

Remarques : 318 ha ont été consacrées à la culture du sésame (voir tableau n°6.1) ; mais aucune production n'a été enregistrée pour ce produit. Ceci est du à la non maîtrise du cycle du produit.

Tableau n°6.1 : Situation de la production agricole pour quelques produits en 2007

	Bissap	Gombo	Aubergine	Sésame
Rendement (kg)	295	10 000	12 000	-
Production (T)	406	630	9 456	-
Superficie (Ha)	1 374	63	788	318

Source : DRDR/Thiès

VI.3. CONTRAINTES

Les principales contraintes du secteur agricole sont entre autres :

- l'insuffisance et irrégularité de la pluviométrie ;
- l'insuffisance et la difficulté d'accès aux intrants agricoles de qualité ;
- le parasitisme des cultures (non disponibilité à temps des fongicides) ;
- la vétusté et la difficulté de renouvellement du matériel agricole ;
- les difficultés d'accès au crédit agricole ;
- les problèmes d'organisation des circuits d'approvisionnement, de distribution et de commercialisation des produits agricoles ;
- la perte de terres agricoles dues à l'exploitation des carrières ;

VI.4. PERSPECTIES

Il convient de noter que pour améliorer la situation agricole dans la région de Thiès, un certain nombre de mesures s'imposent à savoir :

- ☞ l'intensification, la diversification et la modernisation de l'agriculture pluviale et irriguée ;
- ☞ la mise en place d'un système de crédit adapté permettant l'approvisionnement en intrants de qualité et l'équipement en matériel agricole des producteurs ;
- ☞ la mise en place d'unités de stockage, de conservation et de transformation des produits agricoles ;
- ☞ la réhabilitation des milieux favorables à l'agriculture (bassins versants, allées mortes, mares asséchées) et la restauration des zones fragilisées par l'industrie extractive (zones de Taïba, Mboro, Pambal, Mont-Rolland, Notto, Fandène) ;
- ☞ la mise en place à temps des fongicides pour lutter efficacement contre le parasitisme des cultures ;
- ☞ la mise en place de variétés agricoles adaptées aux conditions bioclimatiques ;

ANNEXE : AGRICULTURE

Tableau n°6.2 : Evolution de la Pluviométrie moyenne

Département \ Années		1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Thiès	Hauteur (mm)	567,7	369,6	371,6	362,2	611,4	510,1	517,0	323,4	362,0	301,8	550,2	412,0	406,5
	Nbre de jours	35	27	26	24	35	45	28	22	24	21	35	31	25
Mbour	Hauteur (mm)	606,5	428,4	324,5	458,0	545,0	622,1	571,1	308,2	461,0	273,7	779,1	528,0	453,2
	Nbre de jours	35	29	31	31	45	42	30	21	37	21	38	36	27
Tivaouane	Hauteur (mm)	596,4	299,5	286,2	339,3	396,0	437,7	544,4	297,1	339,0	303,3	486,3	410,0	349,8
	Nbre de jours	29	24	22	24	30	30	31	20	24	20	29	26	26
Région	Hauteur (mm)	590,2	365,8	327,4	386,5	517,0	523,0	544,2	307,5	387,0	292,9	605,2	450,0	403,2
	Nbre de jours	33	27	26	28	37	37	30	21	28	21	34	31	26

Source : DRDR/Thiès

* De 1995 à 1998, les données proviennent du site : http://www.cr-thies.sn/EconomieReg/agriculture.asp

Tableau n°6.3 : Evolution de la Pluviométrie de 2006 à 2007

Depts	Postes	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Total	Situation 2006	Ecart	
										Nbr jrs
	Tivaouane	16,0/1	76,2/4	287,3/12	89,5/10	2,5/1	471,5/28	394,8/28	+76,7	-
	Pambal	12,1/1	53,5/3	269,5/9	70,7/9	-	405,8/22	384,7/26	+21,1	-4
	Méouane	9,5/1	10,0/3	224,2/10	66,7/8	6,6/1	317,0/23	361,0/26	-44,0	-3
	Mérina Dakhar	2,0/1	36,5/5	164,2/10	61,8/11	24,3/2	288,8/29	453,2/27	-164,4	2
	Niakhène	13,7/1	32,0/5	218,0/10	59,7/8	4,8/3	328,2/27	458,0/25	-129,8	2
Tivaouane	Mboro	21,5/1	8,7/4	214,2/11	43,2/10	-	287,6/26	386,2/30	-96,8	-4
	Thiès	-	116,6/3	283,3/11	161,5/15	16,7/1	578,1/30	310,0/33	+261,1	-3
	Thiènaba	-	99,6/3	237,5/7	97,6/11	45,7/2	480,4/23	474,5/31	+5,9	-8
	Notto	2,1/1	57,6/4	93,6/8	82,4/14	-	235,7/27	313,2/34	-77,5	-7
	Tassette	-	76,5/4	179,2/7	206,3/12	-	462,0/23	503,2/31	-41,2	-8
Thiès	Pout	4,0/1	57,7/3	137,6/7	70,4/9	6,5/1	276,2/21	457,8/28	-181,6	-7
	Mbour	-	26,9/6	114,2/18	194,8/15	-	335,9/39	627,4/46	-291,5	-7
	Joal	1,2/1	26,8/4	165,6/9	177,2/11	3,5/1	374,3/26	657,4/35	-283,1	-9
	Fissel	3,0/1	86,0/3	185,3/9	206,2/12	-	480,5/25	449,4/24	-31,1	1
	Ndiaganiao	-	71,2/4	226,1/8	318,8/12	-	616,1/24	511,2/44	+104,9	-20
	Nguékhokh	-	41,2/4	123,9/8	203,1/11	-	368,2/23	430,2/40	-62,0	-17
Mbour	Thiadiaye	-	94,3/5	252,0/6	197,8/11	-	544,1/22	621,2/31	-77,1	-9

Source : DRDR/Thiès

Tableau n°6.4 : Evolution des résultats agricoles de 1997 à 2007

Années	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
SUPERFICIES (ha)											
Mil souna	111 492	106 407	125 000	105 493	105 208	100 436	102 952	89 136	110 063	95 833	88 917
Sorgho	8 038	9 832	15 500	11 402	11 321	12 231	14 997	8 282	8 181	11 401	11 021
Maïs	1 598	930	550	1 441	1 718	4 654	4 654	2 163	627	534	924
Arachide huilerie	67 087	37 468	80 500	70 611	84 398	51 704	51 704	56 003	60 129	51 616	56 018
Manioc	18 887	12 477	15 500	24 253	ND	33 058	33 058	37 275	12 174	14 712	54 422
Niébé	30 763	17 778	21 500	15 035	12 982	26 500	26 500	32 483	45 079	40 340	36 045
Pastèque	ND	7 173	7 000	1 633	955	ND	7 015	8 311	9 881	4 900	3 323
PRODUCTIONS (Tonne)											
Mil souna	35 908	39 898	72 300	57 609	54 773	18 852	40 175	6 480	87 620	48 129	23 941
Sorgho	2 877	5 534	9 400	6 524	636	2 197	5 769	876	7 520	4 815	3 666
Maïs	480	555	300	865	1 036	3 358	3 358	227	422	302	531
Arachide huilerie	26 109	20 845	52 100	44 098	60 911	27 047	17 946	6 736	43 827	29 354	21 566
Manioc	40 963	62 385	38 250	121 265	118 660	165 290	165 290	182 076	114 313	96 284	272 110
Niébé	4 343	9 880	8 600	5 262	5 331	7 147	6 434	425	22 160	11 994	8 231
Pastèque	ND	80 338	77 000	18 290	10 505	ND	77 165	53 043	93 262	54 510	37 352
RENDEMENTS (KG/ha)											
Mil souna	322	375	578	546	521	188	578	73	796	502	269
Sorgho	358	563	606	458	56	180	400	106	919	422	333
Maïs	300	597	545	600	603	721	533	105	672	565	574
Arachide huilerie	389	556	647	628	722	523	633	120	729	569	535
Manioc	2 169	5 000	2 468	5 000	ND	5 000	2 468	4 885	9 390	6 545	5 000
Niébé	141	556	400	350	411	270	400	13	492	297	228
Pastèque	ND	11 200	11 000	11 200	11 000	ND	ND	ND	9 439	11 124	11 240

Source : DRDR/Thiès

* De 1997 à 1999, les données proviennent du site : http://www.cr-thies.sn/EconomieReg/agriculture.asp

CHAPITRE VII : ELEVAGE

La région de Thiès n'est pas considérée comme une zone à vocation d'élevage ; mais elle bénéficie de potentialités diverses, sur les plans physique, technique, humain, etc., capables d'offrir des possibilités réelles de développement du secteur. Ce chapitre va présenter l'effectif du cheptel, sa répartition spatiale, sa production, ses mouvements et sa situation sanitaire.

VII.1. EVOLUTION DU CHEPTEL

Malgré l'évolution de la pluviométrie en dents de scie, le cheptel connaît une hausse régulière en terme de tête pour chaque type d'espèces de 1987 à 2007. Les effectifs des espèces tels que les ovins et les caprins connaissent une hausse beaucoup plus rapide par rapport aux autres espèces entre 2002 et 2007.

La variété des espèces ainsi que les taux de croissance annuel moyen positifs entre 1987 et 2007 (3,9% pour toutes les espèces confondues, 1,7% pour les bovins, 5,0% pour les ovins, 6,0% pour les caprins, 4,7% pour les porcins, 1,9% pour les équins et 3,3% pour les asins) constituent des atouts certains dans une perspective d'intensification.

Les estimations de l'IRSV de Thiès pour l'année 2007 nous indique que le cheptel est dominé par les espèces tels que : les ovins avec 275 026 têtes, correspondant à 32,7% de l'ensemble des espèces, suivis des caprins qui comptent 235 060 têtes, correspondant à 27,9%. Les bovins viennent en troisième position avec 176 169 têtes, correspondant à 20,9%. Les espèces tels que les asins et les porcins sont les moins recensées dans la région avec respectivement 61 740 et 23 271 têtes, correspondant à 7,3% et 2,8%.

Graphique n°7.1 : Répartition en % du cheptel selon les espèces en 2007

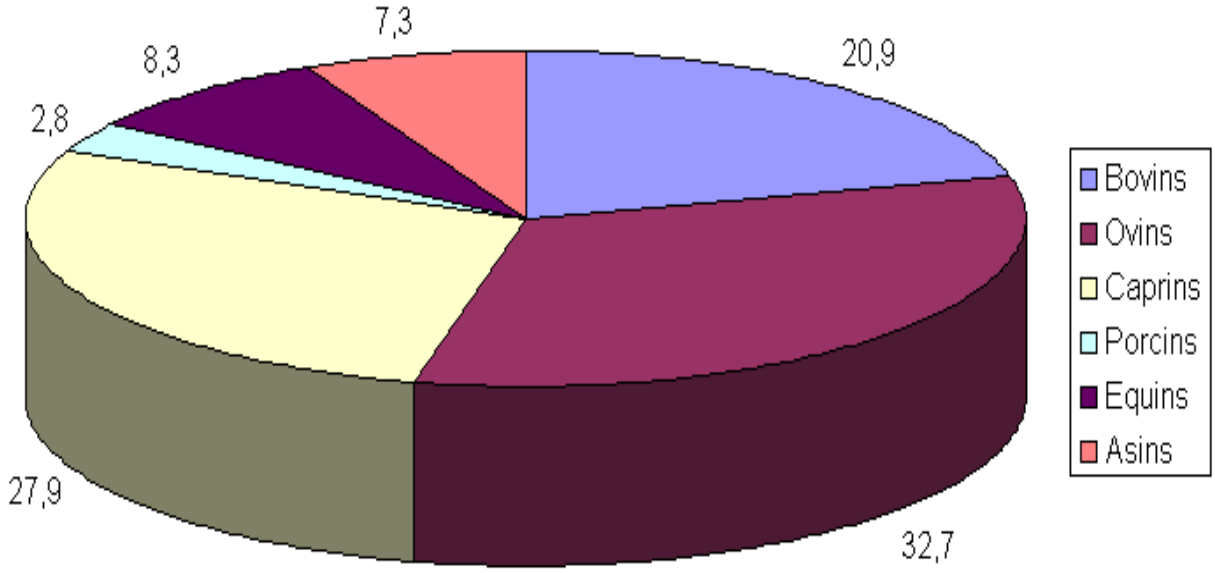

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

Tableau n°7.1 : Evolution du cheptel selon les espèces de 1987 à 2007

Espèces / Années	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Equins	Asins	Total
1987	123 462	97 945	69 752	8 795	46 763	31 341	378 058
1988	125 314	101 275	72 124	9 411	47 581	32 908	388 613
1989	127 194	104 718	74 576	10 070	48 414	34 553	399 525
1990	129 102	108 278	77 112	10 775	49 261	36 281	410 809
1991	131 039	111 959	79 734	11 529	50 123	38 095	422 479
1992	133 005	115 766	82 445	12 336	48 609	40 000	432 161
1993	135 000	119 702	85 248	13 200	51 000	42 000	446 150
1994	137 025	119 175	101 847	13 860	40 393	42 374	454 674
1995	139 080	123 227	105 310	14 553	41 100	42 798	466 068
1996	141 166	127 417	108 891	15 281	41 819	43 654	478 228
1997	143 283	131 749	112 593	16 045	42 551	43 872	490 093
1998	145 432	136 228	116 421	16 847	43 296	44 311	502 535
1999	147 613	140 860	120 379	17 689	44 054	44 533	515 128
2000	149 827	145 649	124 472	17 866	44 825	44 756	527 395
2001	152 074	150 601	128 704	17 509	48 609	44 980	542 477
2002	152 250	155 721	133 080	17 230	49 460	45 880	553 621
2003	165 984	181 938	155 498	18 436	57 696	50 794	630 346
2004	168 474	218 326	186 598	19 358	60 581	53 334	706 671
2005	171 001	235 792	201 526	20 713	63 610	56 001	748 643
2006	173 566	254 655	217 648	22 163	66 791	58 801	793 624
2007	176 169	275 026	235 060	23 271	70 130	61 740	841 396

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

VII.2. REPARTITION SPATIALE

Les estimations de l'IRSV de Thiès nous indiquent que pour l'année 2007, la plupart des espèces qui composent le cheptel se localisent dans le département de Mbour, avec 386 503 espèces, correspondant à 45,9%. Le département de Thiès vient en deuxième position avec 246 555 espèces, correspondant à 29,3%, Tivaouane vient en troisième position avec 208 338 espèces, correspondant à 24,8%.

Cette répartition est presque similaire pour chacune des six espèces, à une différence près pour les équins et les asins où les positions des départements de Thiès et Tivaouane sont interverties.

A cause de son caractère religieux, le département de Tivaouane ne concentre que 7,0% des porcins, qui se retrouvent majoritairement dans le département de Mbour avec 55,0%.

Tableau n°7.2 : Situation du cheptel par département en 2007

Espèces / Département	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Equins	Asins	Total
Thiès	47 566	85 258	70 518	8 843	18 935	15 435	246 555
Tivaouane	38 757	68 757	58 765	1 629	23 143	17 287	208 338
Mbour	89 846	121 011	105 777	12 799	28 052	29 018	386 503
Région	176 169	275 026	235 060	23 271	70 130	61 740	841 396

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

VII.3. PRODUCTION ANIMALE

La production animale concerne uniquement la production de viande, l'information n'étant pas disponible pour la production de peaux et cuirs. La production de viande contrôlée en 2007 est estimée dans la région à 2 679 tonnes et 493 kg, pour 44 974 têtes de bétail.

La plus grande valeur de cette production est fournie par la SOGAS, où 1 287 tonnes et 661 kg ont été produites, pour 25 085 têtes de bétail, cette valeur productive correspondant à 48,1% de la totalité. Les 51,9% restants se partagent entre les zones de :

- Mbour avec 665 tonnes et 408 kg, correspondant à 24,8%,
- Tivaouane avec 464 tonnes et 347 kg, correspondant à 17,3%,
- Et Thiès, où l'estimation de l'IRSV a donné 262 tonnes et 77 kg, correspondant à 9,8% de la production totale de viande contrôlée.

Près de la moitié de la valeur de la production de viande contrôlée (48,6%) provient de l'abattage des taureaux avec 1 302 tonnes et 472 kg produites. Après celui-ci, l'abattage de bœufs et de vaches fournit la valeur estimée la plus élevée avec 851 tonnes et 44 kg, correspondant à 31,8%. La valeur estimée de la production de caprins est la plus faible avec juste 115 tonnes et 914 kg, correspondant à 4,3%.

Tableau n°7.3 : Situation de la production de viande contrôlée en 2007

Espèces / Localités	Taureaux		Bœufs		Vaches	
	Nbre	Poids (kg)	Nbre	Poids (kg)	Nbre	Poids (kg)
Mbour	1 192	231 671	690	126 023	1 703	209 769
Thiès	560	115 740	74	10 421	421	52 591
Tivaouane	1 063	246 897	381	78 925	402	53 278
SOGAS	3 845	708 164	1 323	188 495	1 061	131 542
Région	6 660	1 302 472	2 468	403 864	3 587	447 180

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

Tableau n°7.4 : Situation de la production de viande contrôlée en 2007 (suite)

Espèces / Localités	Veaux/velles		Ovins		Caprins		Total	
	Nbre	Poids (kg)	Nbre	Poids (kg)	Nbre	Poids (kg)	Nbre	Poids (kg)
Mbour	489	42171	2289	28082	3250	27692	9613	665408
Thiès	471	63745	838	11585	837	7995	3201	262077
Tivaouane	132	14608	3015	50551	2082	20088	7075	464347
SOGAS	197	15745	12559	183576	6100	60139	25085	1287661
Région	1289	136269	18701	273794	12269	115914	44974	2679493

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

A côté des abattages contrôlés, nous avons aussi les abattages clandestins et l'IRSV a procédé auprès de ces derniers à des saisies totales et quelque fois juste partielles. La situation de la production de viande provenant des abattages clandestins est la suivante.

672 kg ont été saisis pour 21 têtes de bétail. La plupart de ces saisis ont eu lieu dans la zone de Mbour, avec 315 kg saisis, correspondant à 46,9% de la totalité, les zones de Thiès et Tivaouane suivent dans l'ordre avec respectivement 180 kg et 177 kg saisis, correspondant à 26,8% et 26,3%. La SOGAS n'a enregistré aucune saisie en ce qui concerne ces abattages clandestins de bétail.

Tableau n°7.5 : Situation de la production de viande contrôlée (abattages clandestins), saisie totale

Espèces / Localités	Taureaux		Bœufs		Vaches	
	Nbre	Poids (kg)	Nbre	Poids (kg)	Nbre	Poids (kg)
Mbour	0	0	1	90	1	80
Thiès	0	0	0	0	1	180
Tivaouane	1	132	2	0	0	0
SOGAS	0	0	0	0	0	0
Région	1	132	3	90	2	260

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

Tableau n°7.6 : Situation de la production de viande contrôlée (abattages clandestins), saisie totale (suite)

Espèces / Localités	Veaux/velles		Ovins		Caprins		Total	
	Nbre	Poids (kg)	Nbre	Poids (kg)	Nbre	Poids (kg)	Nbre	Poids (kg)
Mbour	1	80	5	55	1	10	9	315
Thiès	0	0	0	0	0	0	1	180
Tivaouane	0	0	8	45	0	0	11	177
SOGAS	0	0	0	0	0	0	0	0
Région	1	80	13	100	1	10	21	672

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

VII.4. MOUVEMENTS DU BETAIL

Les mouvements des bétails ont concerné toutes les espèces, pour presque toutes les périodes de l'année. Ils sont essentiellement dus aux événements religieux, comme la tabaski et la korité. Ils sont constitués pour la plupart de mouvements intérieurs (l'information n'étant pas disponible pour les mouvements transfrontaliers), tels que les entrées, les sorties et les transit.

VII.4.1. MOUVEMENTS INTERIEURS

En 2007, le bétail entré dans la région de Thiès se chiffre à 218 469 têtes, toutes espèces confondues, destinés à l'approvisionnement des éleveurs da la région. A côté de ce mouvement d'entrée, 93 569 têtes ont été destinées à l'approvisionnement des marchés de l'intérieur (Dakar, etc.) surtout à l'approche de la tabaski.

Aussi bien au niveau des entrées que des sorties, près de la moitié des espèces (47,2% pour les entrées et 48,6% concernant les sorties) sont constitués d'ovins, surtout dans les périodes de janvier à février où l'espèce enregistre 53,1% de ses mouvements d'entrées.

VII.4.1.1. Entrées

Tableau n°7.7 : Situation des entrées en 2007

Période	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Porcins	Volailles	Total espèces
Janv-fév	15 614	54 723	24 098	2 756	1 314	2 000	19 940	120 445
Mars-Avril-Mai	7 333	34 508	15 066	1 223	776		12 300	71 206
Juin-juil-Sept	1 795	4 315	2 029	375	8			8 522
Oct-Nov	2 397	9 457	3 568	1 369	1 250			18 041
Déc.	45	50	120	20	20			255
Total	27 184	103 053	44 881	5 743	3 368	2 000	32 240	218 469

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

VII.4.1.2. Sorties

Tableau n°7.8 : Situation des sorties en 2007

Période	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Porcins	Volailles	Total espèces
Janv-fév	3 504	13 525	7 340	338	114	98	3 300	28 219
Mars-Avril-Mai	342	2 006	2 407	115	113	215	0	5 198
Juin-juil-Sept	894	7 114	3 527	128	45	0	1 450	13 158
Oct-Nov	3 282	15 494	9 839	507	221	0	2 200	31 543
Déc.	1 505	7 367	3 992	248	119		2 220	15 451
Total	9 527	45 506	27 105	1 336	612	313	9 170	93 569

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

Les mouvements de transit concernent les régions de Fatick (comme région d'origine) et Dakar (comme région de destination) et portent sur trois espèces en 2007, à savoir : les bovins, avec 634 têtes, les ovins et les caprins, avec juste 10 têtes pour chaque type d'espèces.

VII.4.1.3. Transit

Tableau n°7.9 : Situation des transit en 2007

Poste de contrôle	Origine	Destinations	Bovins	Ovins	Caprins	Equins / Asins	Porcins
Dept de Mbour	Rég de Fatick	Rég de Dakar	634	10	10	0	0
Total transit			634	10	10	0	0

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

VII.5. SITUATION SANITAIRE

Face à la flambée de peste équine par le passé, en 2006 il a été procédé à une série de campagne urgente, gratuite et de masse, pour ainsi obtenir 16 607 chevaux vaccinés sur un total estimé à 66 791, correspondant à un taux de vaccinés de l'ordre de 24,9%. Cette proportion présente des disparités selon les localités :

Au moment où il est plutôt stable dans les trois départements (26,1% à Mbour, 24,5% à Tivaouane et 23,4% à Thiès), ce taux atteint sa plus grande valeur dans les localités de Pambal et Tivaouane commune, avec 3 116 vaccinés, correspondant à 98,9% ; contre 7,1% dans l'arrondissement de Niakhène avec juste 570 vaccinés sur les 8 047 estimés.

Bien que l'épizootie de peste équine, (qui est une affection), ait fait 128 morts effectivement constatés en 2006, et réparties comme suit : 15 dans le département de Thiès, 62 à Tivaouane et 51 à Mbour, la prophylaxie médicale a enregistrée pour cette crise une nette amélioration avec le cumul de vaccination, qui ont porté leurs fruits. Ainsi sur le plan épidémiologique, la maladie a été effectivement bien maîtrisée.

Tableau n°7.10 : Situation de la peste équine dans la région en 2006

Département	Localités	Equins estimés	Nbre de morts	Nbre de vaccinés	% vaccinés
Thiès	Keur Mousseu et Thiès Com	1 270	6	755	59,4
	Notto Diobass	8 128	1	1 654	20,3
	Thiènaba et Khombole Com	8 636	8	1 810	21,0
	Total département	18 034	15	4 219	23,4
Tivaouane	Méouane, Mboro	4 547	5	1 100	24,2
	Mérina Dakhar, Com Mékhé	6 297	18	622	9,9
	Pambal et Tivaouane Com	3 150	17	3 116	98,9
	Niakhène	8 047	22	570	7,1
	Total département	22 041	62	5 408	24,5
Mbour	Sindia et Nguekhokh, Mbour com	10 831	15	1 407	13,0
	Fissel	3 609	30	1 680	46,6
	Sessène, Thiadiaye, Joal, Nguéniène	12 276	6	3 893	31,7
	Total département	26 716	51	6 980	26,1
Total Région		66 791	128	16 607	24,9

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

CONCLUSION

La région de Thiès concentre tous espèces confondus, 841 396 têtes, où les 32,7% sont constitués des ovins. Le département regroupe le plus grand nombre d'espèces avec 45,9%. La production de viande contrôlée provient surtout de la SOGAS qui fournit 48,1% de la totalité. Les mouvements d'entrées et de sorties concernent pour la plupart du temps les ovins, surtout au moment des fêtes religieuses. Les mouvements de transit ne concernent que les régions de Fatick et Dakar. La santé animale était surtout menacée par la flambée de la peste équine, qui a été maîtrisée.

Néanmoins, le secteur de l'élevage connaît encore quelques contraintes qui sont :

- le caractère extensif de l'élevage ;
- le vol fréquent de bétail ;
- la faible productivité des races locales ;
- l'insuffisance des soins vétérinaires ;
- la rareté des pâturages en saison sèche ;
- l'insuffisante prise en compte des parcours du bétail dans l'aménagement des terroirs ;
- l'insuffisance des points d'eau pour l'abreuvement du bétail ;
- les conflits fréquents entre agriculteurs et éleveurs à cause de la divagation des animaux.

ANNEXE : ELEVAGE

Graphique n°7.2 : Evolution du cheptel selon l'espèce de 1987 à 2007

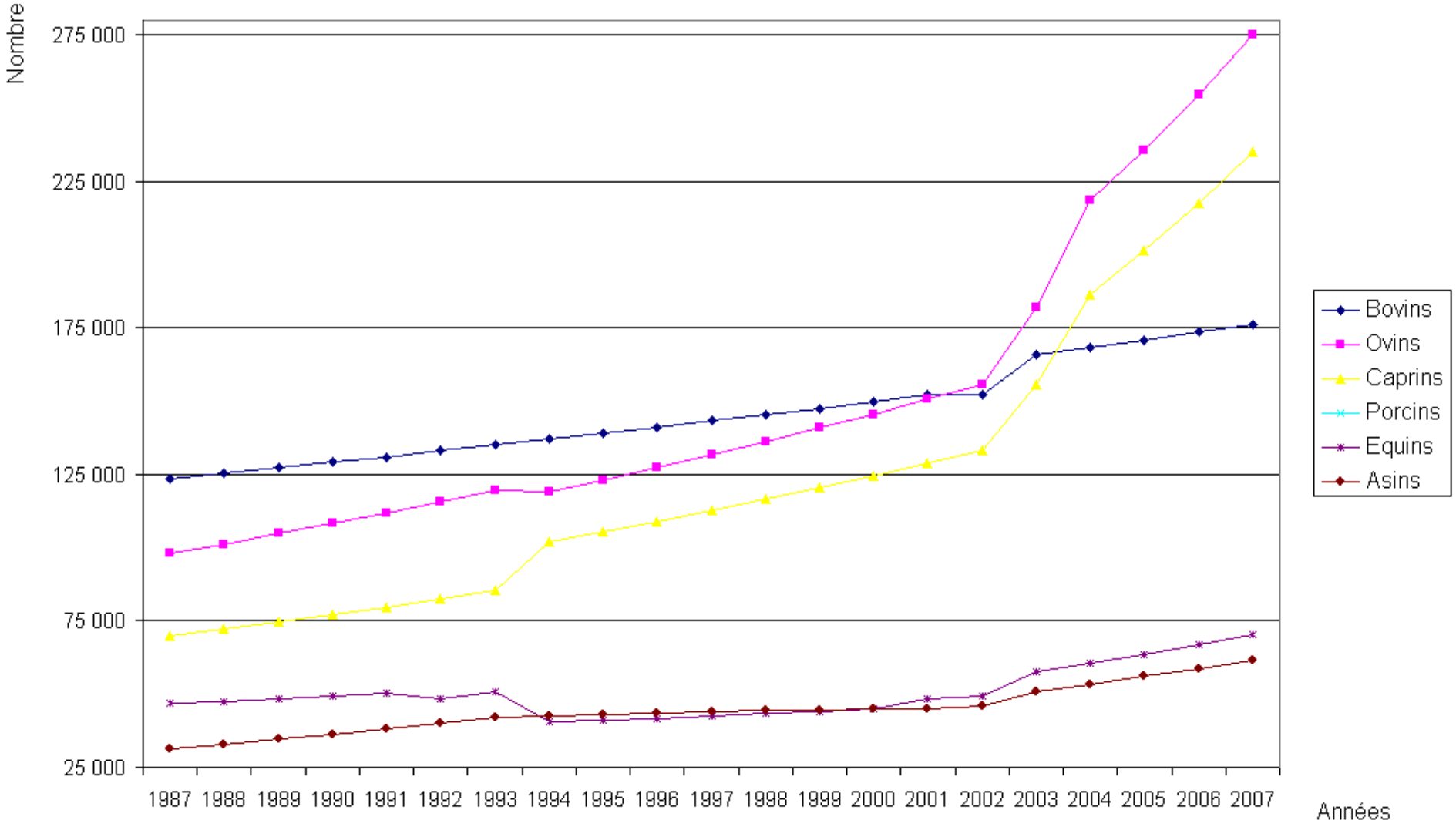

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

CHAPITRE VIII : PECHE

Encadré n°8.1 : Différents types de pêche professionnelle

On distingue plusieurs types de pêche professionnelle :

- la **pêche artisanale ou côtière** est la plus diversifiée et occupe de nombreuses personnes. Elle concerne des pirogues (6 à 25 mètres) et de nombreuses techniques, pour une *marée* durant quelques heures à plusieurs jours, avec 2 à 15 hommes d'équipage par pirogue.
- la **pêche industrielle ou hauturière** fournit un plus grand nombre de captures en poisson et autres ressources halieutiques. Elle se déroule surtout sur des chalutiers de 30 à 50 mètres pour des marées de 10 à 15 jours. Le poisson est très souvent conditionné à bord. On compte 10 à 25 hommes par bateau.
- la **grande pêche** se déroule en haute-mer pour des campagnes pouvant durer plusieurs mois, sur des bateaux atteignant 110 mètres de long, avec un équipage comptant jusqu'à 60 hommes dans le cas des navire-usine transformant le poisson à bord.

Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/P%C3%AAche_%28halieutique%29

Etant l'une des premières ressources économique du Sénégal après le tourisme, l'exploitation des phosphates et l'agriculture, la pêche occupe une très grande place aussi bien au niveau national que régional. Elle est caractérisée par le développement de la pêche artisanale qui, malgré la forte concurrence de la pêche industrielle, assure une grande partie de l'approvisionnement des populations.

VIII.1. MISES A TERRE

La région est à cheval sur les deux façades maritimes (la grande côte et la petite côte) et a assuré, pour la période 2006/2007 :

- ☞ plus de 65% (67,7%) des mises à terres du pays ;
- ☞ plus de la moitié de la valeur commerciale du pays estimée (58,3%) ;
- ☞ un peu moins de la moitié de la consommation locale (46,4%) ;
- ☞ 73,4% du mareyage ;
- ☞ et 69,3% des produits issus de la transformation artisanale.

Thiès dispose de plus d'une dizaine de sites de pêche, répartis entre Joal et Fass Boye.

Graphique n°8.1 : Evolution de la quantité des débarquements en tonne de nov-06 à août-07

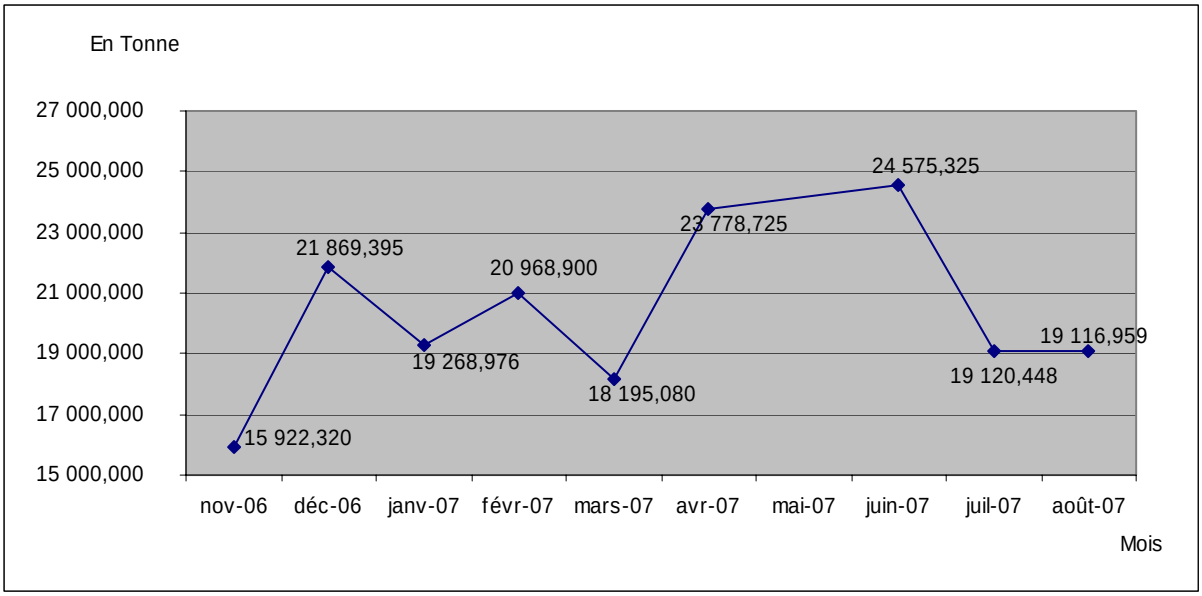

Source : Service Régional des Pêches Maritimes

Le volume global des débarquements, pour toutes espèces confondues, de la région est de l'ordre de 182 816T128Kg entre novembre 2006 et août 2007, correspondant à une valeur commerciale estimée à 35 334 110 250 F CFA.

Pris mensuellement, ces quantités débarquées évoluent en dents de scie atteignant une valeur maximale de 24 575T325Kg. Le volume des débarquements du mois de novembre 2006 a fortement augmenté par rapport au mois de décembre 2006. Il est passé de 15 922T320Kg à 21 869T395Kg, soit 5 947T075Kg en volume et 37,4% en valeur relative. Cette situation peut s'expliquer par la fin de l'hivernage qui entraîne un retour à une salinité normale de l'eau de mer (35g/l) ensuite le souffle des vents frais qui refroidissent l'eau de mer propice à de meilleures conditions de vie et de reproduction des espèces.

La plus grosse baisse des quantités débarquées a été enregistrée entre les mois de juin et juillet 2007 (confère graphique n°8.1), où les chiffres sont passés de 24 575T325Kg à 19 120T448Kg, soit une diminution de 5 454T877Kg en volume et -22,2% en valeur relative. La production correspond à une valeur commerciale de 2 935 268 775 F CFA soit une baisse de -1 772 290 975 F CFA par rapport au mois précédent. Compte tenu du démarrage de la saison des pluies en juin, la production halieutique commence à chuter comme c'est toujours le cas en hivernage.

Graphique n°8.2 : Evolution des parts consacrées au mareyage, à la consommation locale et à la transformation artisanale de nov-06 à août-07

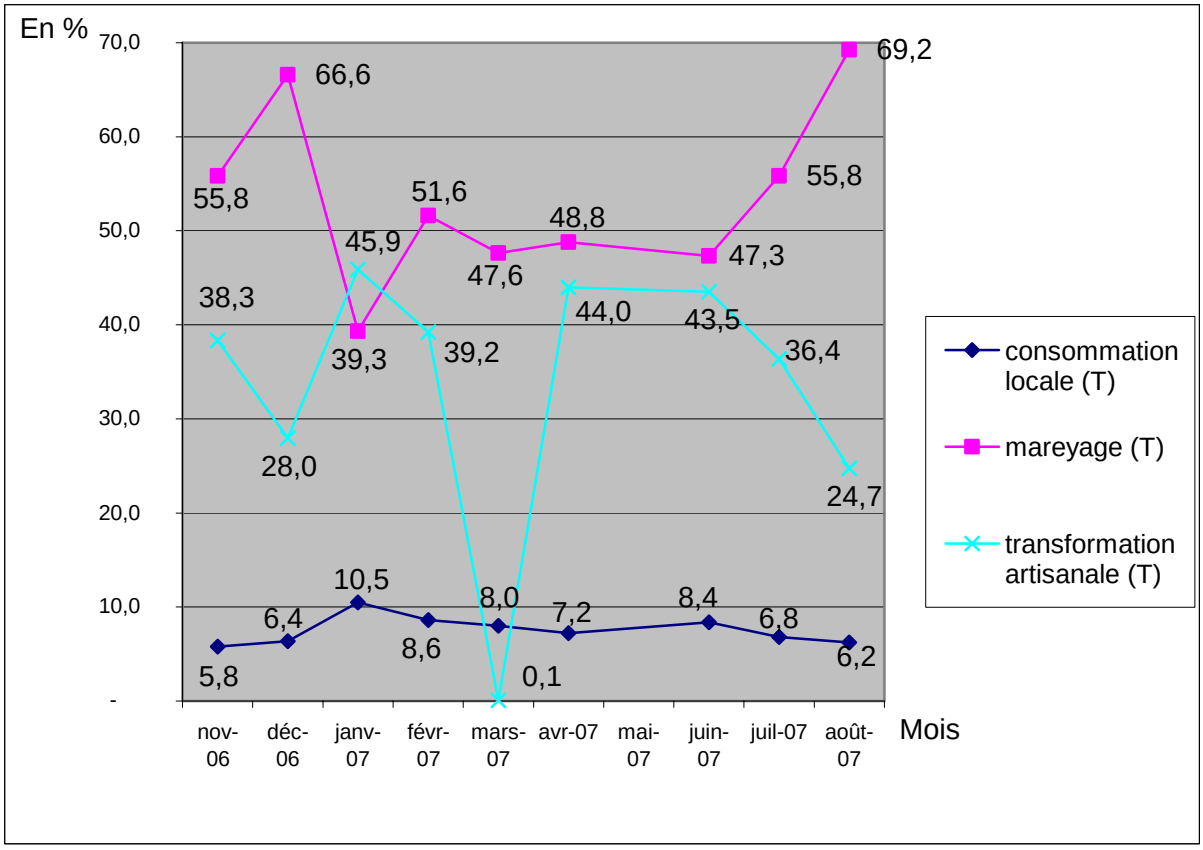

Source : Service Régional des Pêches Maritimes

VIII.2. TRANSFORMATION

De ce volume global débarqué, près de la moitié est toujours consacrée au mareyage, ensuite vient la transformation artisanale et un faible pourcentage est consacré à la consommation locale.

La part destinée à la transformation a donné un poids sec de 23 468T243Kg, correspondant à une valeur commerciale globale qui est de l'ordre de 5 427 222 900 FCFA. Un plus du tiers de tonnage à sec (34,6%) est consacré à l'expédition des produits vers les autres régions du Sénégal, tandis que la consommation locale représente moins du vingt cinquième (3,1%) de ces produits transformés (confère graphique n°8.3). Les exportations vers les pays limitrophes ont atteint un chiffre de 29 368T614Kg, représentant 94,7% des exportations du pays.

Graphique n°8.3 : Evolution des parts consacrées, à la consommation locale et à l'expédition vers les autres régions de nov-06 à août-07

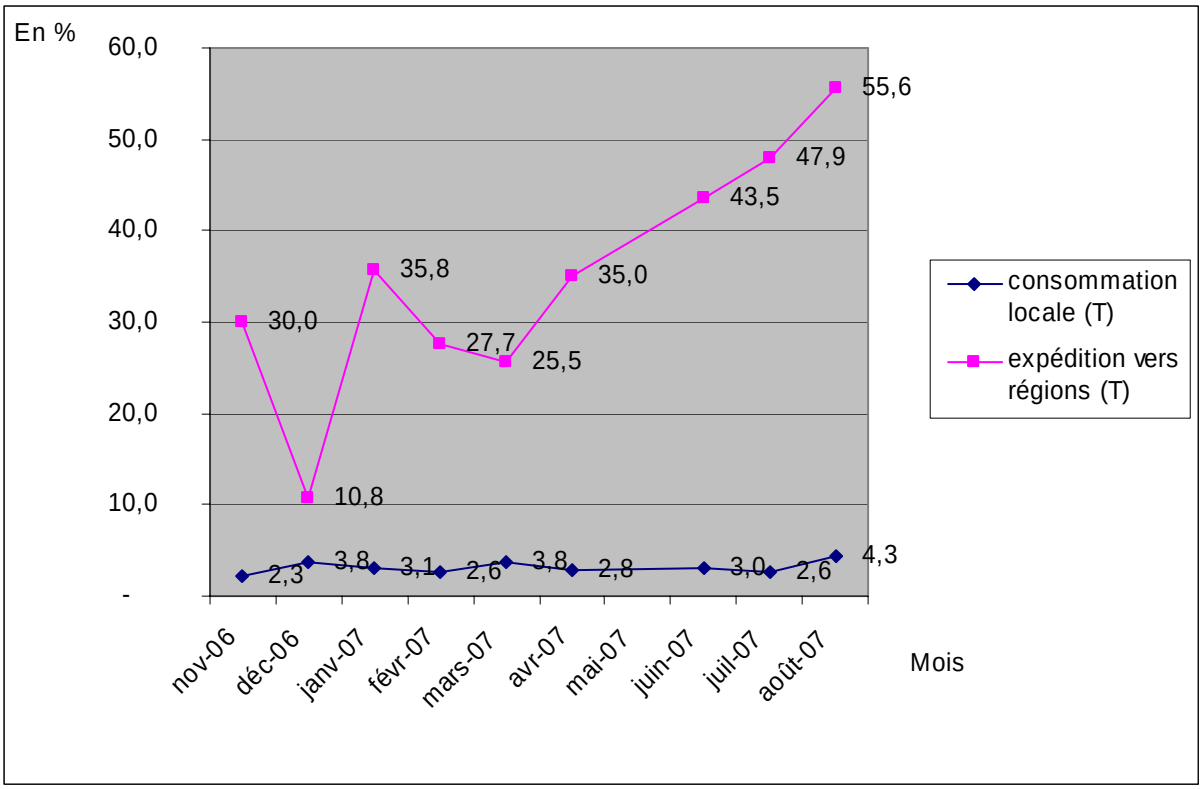

Source : Service Régional des Pêches Maritimes

VIII.3. CONTRAINTES

Malgré son stade de développement, et son importance au niveau national et international, la pêche rencontre quelques difficultés qui sont :

- le coût élevé du matériel ;
- les difficultés liées à l'équipement et à l'acquisition du matériel de pêche ;
- l'insécurité des pêcheurs en mer (nombreux cas d'accidents dus au manque de professionnalisme, aux surcharges des pirogues, au non respect du port du gilet de sauvetage, etc.) ;
- les conflits de pêche liés à la cohabitation entre cayarois et guet ndariens ;
- l'insalubrité et l'encombrement des plages ;
- le déversement en mer des hydrocarbures par les bateaux ;
- l'enclavement de certains centres de pêche (tronçon Pointe Sarène, bretelle de Guéréo, route mboro-Fass Boye) ;
- le sous équipement des femmes transformatrices ;
- les fluctuations des prix du carburant.

VIII.4. PERSPECTIVES

Dans le cadre de la consolidation des acquis en matière de sécurité de la pêche artisanale, Le Ministère de l'Economie Maritime et des Transports Maritimes Internationaux compte entreprendre des actions devant, à court et moyen terme, rendre plus sûre les activités de pêche. Il s'agit notamment :

- ☞ de poursuivre l'opération gilet de sauvetage (voir tableau n°8.2 en annexe) tout en renforçant les opérations de contrôle en mer et à quai ;
- ☞ d'acquérir du matériel de sécurité pour les pêcheurs artisans, (réflecteurs radar, lampes de signalisation, fusées de détresse etc.....) ;
- ☞ procéder à la mise à disposition desdits matériels auprès des pêcheurs artisans ;
- ☞ de poursuivre le programme de formation technique et de sensibilisation sur la sécurité des professionnels de la pêche artisanale et de l'aquaculture ;
- ☞ de procéder à la mise en place de brigades locales de surveillance en collaboration avec les Comités Locaux des Pêches.

ANNEXE : PECHE

Tableau n°8.1 : Situation de la pêche dans la région de Thiès

Nature	nov-06	déc-06	janv-07	févr-07	mars-07	avr-07	juin-07	juil-07	aout 2007
Mise à terre									
Tonnage débarqué (T)	15 922,320	21 869,395	19 268,976	20 968,900	18 195,080	23 778,725	24 575,325	19 120,448	19 116,959
Valeur commerciale estimée (FCFA)	3 983 728 225	4 433 202 250	3 156 326 400	3 363 833 500	3 431 183 350	4 526 442 500	4 707 559 750	2 935 268 775	4 796 565 500
Consommation locale (T)	924,007	1 394,718	2 018,413	1 805,480	1 456,250	1 715,050	2 059,200	1 301,355	1 191,020
Mareyage (T)	8 892,436	14 560,342	7 578,377	10 826,350	8 664,130	11 601,055	11 634,145	10 674,163	13 236,989
Transformation industrielle (T)	-	-	-	-	-	-	-	190,00	-
Transformation artisanale (T)	6 105,875	6 114,035	8 843,880	8 222,070	13,000	10 458,600	10 696,950	6 954,930	4 729,950
Transformation									
Tonnage à sec (T)	2 037,598	1 971,345	2 949,990	2 740,690	2 821,600	3 486,200	3 565,660	2 318,310	1 576,850
Valeur commerciale estimée (FCFA)	410 671 200	528 045 500	663 460 500	727 654 950	864 395 000	758 205 250	681 760 500	440 596 500	352 433 500
Consommation locale (T)	46,555	74,700	91,355	71,347	106,000	97,465	107,100	61,100	67,765
Expédition vers régions (T)	610,523	212,395	1 055,715	757,823	720,823	1 218,761	1 552,510	1 109,710	876,185
Exportation	1 380,520	991,950	17 480,920	1 570,950	2 083,650	2 169,974	1 906,050	1 147,500	637,100
stock	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Service Régional des Pêches Maritimes

Tableau n°8.2 : Récapitulatif des gilets mis en place et acquis par les pêcheurs

Régions	Gilets mis à disposition	Gilets chez les pêcheurs
Dakar	8723	6790
Thiès	6752	4938
Matam	278	158
Ziguinchor	1307	921
Kolda	300	150
Fatick	2080	1088
Kaolack	240	0
Saint louis	2265	1696
Louga	360	272,0
Total	22305	16013

Source : Ministère de l'Economie Maritime et des Transports Maritimes Internationaux

CHAPITRE IX : RESSOURCES FORESTIERES

La région de Thiès compte un important domaine forestier classé. Les formations végétales contenant des ligneux, concernent tout le territoire régional avec des variations de densité et de richesse floristique d'une zone à une autre. Les ressources ligneuses de la région englobent les peuplements des forêts classées, les réserves, les boisements des zones de terroirs et les plantations artificielles[6].

IX.1. GESTION DU DOMAINE FORESTIER

Le domaine forestier est constitué de 14 forêts classées dont 04 dans le Département de Thiès, 04 à Tivaouane et 06 dans le Département de Mbour. Ces massifs couvrent aujourd'hui une superficie de 95 511,94 ha soit un taux de classement de 14,46% de la superficie régionale, en prenant en compte le périmètre de restauration et de protection des sols des Niayes.

N.B. : La forêt de Pout est à cheval sur les départements de Thiès et Tivaouane. Celle de Bandia l'est sur les départements de Thiès et Mbour

Tableau n°9.1 : Répartition des forêts classées au niveau de la région

Département	Superficie	Nbre FC	Superficie Classement (ha)	Taux de classement (%)
THIES	187.300	04	20406,59	10,8
TIVAOUANE	312.100	04	58.750	18,8
MBOUR	160.700	06	16 355,35	10,17
TOTAL	660.100	14	95 511,94	14,46

Source : IREF/Thiès

Comme on peut le constater (confère graphique n°1 ci-dessous), la superficie du domaine forestier a légèrement régressé de 2000 à 2007 suite aux déclassements intervenus dans la même période, passant de **98 768,5** ha à **95 511,9** ha. Ce taux cache cependant des disparités entre le département de Tivaouane qui est à 18,8% et ceux de Thiès et Mbour qui sont de l'ordre de 10,8% et 10,2% respectivement.

[6] Confère Situation Economique et Sociale de la Région de Thiès en 2006

Graphique n°9.1 : Evolution du domaine forestier classé de 2000 à 2007

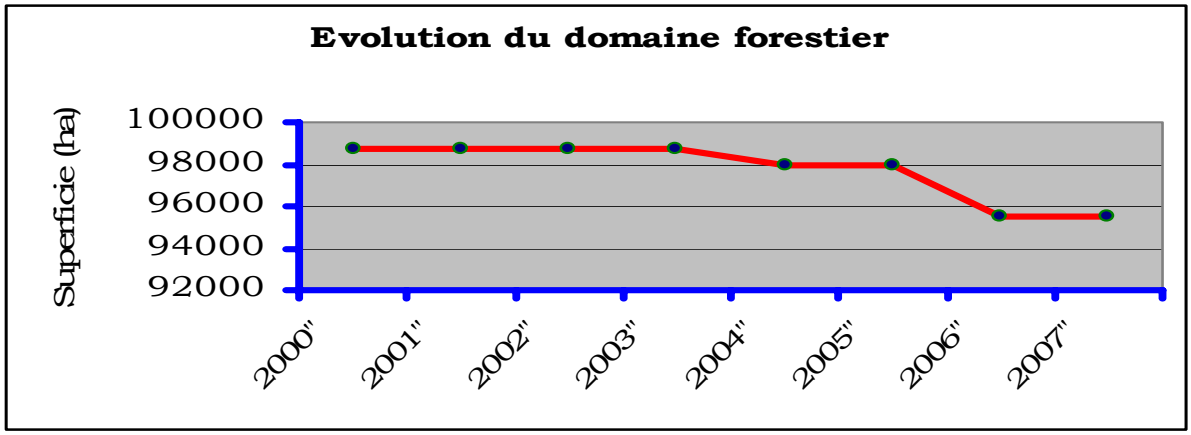

Source : IREF/Thiès

Les principales contraintes relevées dans la gestion de ce domaine peuvent se résumer comme suit :

- la sécheresse (déficit pluviométrique) ;
- l'absence de plan d'aménagement et de gestion pour la plupart des aires protégées ;
- les coupes frauduleuses du fait de la précarité économique qui a transformé, de nombreux villageois, mais également de nouveaux citadins, en exploitants forestiers, coupant le bois pour survivre ;
- les activités extractives de carrières qui, d'une part, laissent sur place de grandes excavations inutilisées et, d'autre part, freinent l'activité de photosynthèse par le dépôt de poussière sur les feuilles ;
- les empiétements constatés au niveau de la limite de certaines forêts classées, notamment celles qui bordent les grandes agglomérations ;
- l'absence de matérialisation des limites de certaines forêts classées ;
- l'Insuffisance des moyens de surveillance du service forestier ;
- etc.

IX.2. REBOISEMENT ET CONSERVATION DES SOLS

La fragilisation des formations forestières, due entre autres à la sécheresse, aux coupes clandestines, aux passages répétés des feux de brousse, à l'urbanisation galopante, etc. nécessite un reboisement. La Campagne de Reboisement 2007 s'est bien déroulée grâce à la mobilisation et à l'engagement de tous les partenaires. La stratégie était basée sur une approche participative qui implique l'ensemble des partenaires au reboisement, à savoir :

- Les populations,
- Les collectivités locales,
- Les étudiants de l'Université Cheikh Anta DIOP,
- Les projets intervenant dans la région,

- Les établissements scolaires avec l'exécution du programme de la foresterie scolaire,
- Les corps militaires et paramilitaires dans le cadre de l'aménagement paysager des camps et casernes,
- Les villageois et individuels avec la réalisation de plantations diverses (bois villageois, bois communautaires, brises vents, haies vives, plantations d'ombrage, axes routiers, vergers. etc.)

Les plantations artificielles comprennent les plantations massives (bois de villages, bosquets, vergers, plantations périurbaines), les plantations linéaires (brise-vent, haies vives, délimitations, axes routiers), les plantations conservatoires (plantation champêtre et forêt classée) et la réhabilitation de sites miniers.

Tableau n°9.2 : Suivi des plantations en 2007

Rubrique	Prévisions	Réalisation	%Exécution
Pépinières (nbre)	927	1 292	139,37
Production de plants	3 459 250	3 687 975	106,61
Plantations massives (ha)	1 944,3	1 368,128	70,37
Plantations linéaires (km)	327,24	390,723	119,4

Source : IREF/Thiès

Comparativement à l'année 2006, une baisse a été enregistrée en ce qui concerne la production de plants. 3 687 975 plants ont été produits pour un total de 1 292 pépinières en 2007 ; contre 5 599 586 plants pour un total de 959 pépinières (confère tableau n°9.7 en annexe) ; néanmoins par rapport aux prévisions faites, la production de plants a été exécutée à 106,6%. Le même résultat a été obtenu avec le nombre de pépinières réalisé (un taux d'exécution de 139,4% a été obtenu). Les plants produits en pépinières sont catégorisés ainsi qu'il suit :

Tableau n°9.3 : Répartition des quantités produites par catégorie d'espèce

Espèces	Quantité
Espèces forestières	1 212 854
Espèces fruitières forestières	141 613
Espèces fruitières	2 085 398
Espèces ornementales	230 960
TOTAL	3 670 825

Source : IREF/Thiès

- Forestiers : 1 212 854 soit 32,9% de la production totale
- Fruitiers-forestiers : 141 613 soit 3,8% de la production totale
- Fruitiers : 2 085 398 : soit 56,5% de la production totale
- Ornemental : 230960 : soit 6,3% de la production totale

La production fruitière, qui est essentiellement réalisée par les individuels et est surtout destinée à la vente, a augmenté entre 2006 et 2007. Le taux est passé de

47,7% en 2006 à 56,5% en 2007. Prosopis 23,2%, Eucalyptus 22,8%, et Casuarina 12,6% dominent chez les forestiers.

Parmi les espèces fruitières – forestières, l'Anacardier domine avec 83,7% ; et chez les fruitières nous retrouvons le manguier largement dominant avec 89,4%.

Enfin le Bougainvillier, avec un taux de production de 22,2% arrive en tête chez les ornementales.

Sur la totalité de la production de plants, 886 482 ont fait l'objet de distribution individuelle.

S'agissant de la mise en défens, elle correspond à l'ensemble des mesures consensuelles prises par les populations locales, pour réhabiliter et conserver les ressources sylvo-pastorales d'une zone donnée de leur terroir, de façon à produire durablement des avantages écologiques, socio-économiques et culturels[7]. Les actions de réhabilitation ont porté sur 245 ha et sont réparties comme suit :

- 5 ha ont concerné les mises en défens ;
- les 240 restants les Régénérations Naturelles Assistées (RNA).

IX.2.1. DIFFICULTES RENCONTREES

- Les principales contraintes relevées sont :

  - La mise en place tardive des intrants et de la main d'œuvre qui reste insuffisante ;
  - Les pannes répétées des éoliennes au niveau des pépinières en régie ;
  - La rareté du substrat de qualité à proximité des pépinières ;
  - L'insuffisance des semences de bonne qualité au niveau des individuels ;
  - L'insuffisance et la vétusté du petit matériel de pépinière ;
  - La faible participation des collectivités locales à l'effort de reboisement ;
  - Le manque de protection des forêts régionales qui ne sont pas viables sans clôture adéquate.

IX.2.2. SOLUTIONS ENVISAGEES

- Changer les éoliennes au niveau des pépinières en régie ;
- Mettre en place les intrants dès le mois de janvier ;
- Inciter les collectivités locales à s'approprier davantage les activités de reboisement ;
- Clôturer les forêts régionales.

[7] Projet Auto promotion et Gestion des Ressources Naturelles au Sine Saloum (PAGERNA)

IX.3. AMENAGEMENT ET PRODUCTION FORESTIERE

Les ressources ligneuses englobent les peuplements des forêts classées et les boisements en zone de terroir.

IX.3.1. AMENAGEMENT

Dans la région, les opérations d'aménagement ont surtout concerné la forêt classée de Bandia, la bande de filao, les Réserves Naturelles Communautaires et certaines zones de terroirs dans les départements de Thiès et de Tivaouane.

IX.3.1.1. Forêt Classée de Bandia

Cette forêt, classée en 1933, a connu son premier plan d'aménagement en 1954. C'était un aménagement par contenance avec un parcellaire de 400 ha et une durée de rotation de 18 ans L'exploitation s'est arrêtée en 1978, date du démarrage du Projet Autonome de Reboisement de la Forêt de Bandia (PARFOB) qui a réalisé 1500 ha de plantations artificielles.

IX.3.1.2. Périmètre de Restauration des Niayes

La Bande de filao

Le Plan d'aménagement de la bande de filao, finalisé en décembre 2005, connaît aujourd'hui un début de mise en œuvre. En effet, les activités de délimitation, d'exploitation et de reboisement ont démarré, ainsi que le renforcement de capacités des acteurs (formation des agents sur l'utilisation du GPS ; formation des OCB sur les techniques d'exploitation et de carbonisation).
Globalement une quantité de 4 554 stères de bois a été récoltée et, environ, une superficie de 12,75 ha reboisée par les unions forestières de Mboro et de Notto.

Réserves Naturelles Communautaires

Dans le cadre de la conservation de la biodiversité et le développement durable, le Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes du Sénégal (PGIES), a créé deux Réserves Naturelles Communautaires (RNC) dans le Périmètre de restauration des Niayes :

- la RNC de Darou Khoudoss (arrondissement de Méouane, département de Tivaoune) d'une superficie de 1500 ha ;
- la RNC de Notto Gouye Diama (arrondissement de Pambal, département de Tivaoune) qui couvre une superficie de 1200 ha.

Les plans d'aménagement de ces deux aires sont finalisés et sont en cours de mise en œuvre.

IX.3.1.3. Aménagement des terroirs villageois

Avec l'approche terroir, 26 plans d'aménagement et de gestion des terroirs villageois ont été élaborés et mis en œuvre par le Service Forestier avec l'appui du Projet de Reboisement Villageois dans le Nord-Ouest du Bassin Arachidier.

IX.3.2. PRODUCTIONS FORESTIERES

Les productions forestières de la région comprennent les combustibles ligneux (bois de feu et charbon de bois), le bois d'œuvre et de service, les articles artisanaux (ballet, van, panier,...), les fruits forestiers, etc. L'utilisation des forêts à des fins touristiques et récréatives est encore timide, même si le potentiel existe (bande de filao, forêts du plateau, etc).

L'exploitation des produits contingentés en zone non aménagée est fermée dans la région de Thiès. Néanmoins on y enregistre une exploitation des produits de cueillette, des sous produits du rônier issus de la rôneraie paysanne et du bois issu des plantations artificielles, notamment la bande de filao et les plantations privées et communautaires.

Tableau n°9.4 : Situation des produits issus de l'exploitation contrôlée en 2007

NATURE DES PRODUITS	QUANTITES			
	Thiès	Mbour	Tivaouane	Total
Bois d'œuvre et de service				
Tamarinier	4	0	0	**4**
Kaad	134	0	00	**134**
Baobab	26	0	00	**26**
Rônier	00	2	00	**2**
Sideme	3	0	00	**3**
Autres espèces	45	102	00	**147**
Bois de chauffe				
Bois chauffe (St.)	140	0	1 182	**1 322**
Charbon de Bois				
Charbon de bois	0	0	0	**0**
Articles d'artisanat				
Balais (unité)	3 105	0	388	**3 493**
Van	0	0	250	**250**
Panier GM (unité)	1 687	930	1 914	**4 531**
Panier PM	718	0	497	**1 215**
Tabouret	0	0	30	**30**
Produits de cueillette				
Vin de palme (litre)	0	580	1 545	**2 125**
Feuille de baobab	0	0	7 800	**7 800**
Feuille de rônier	7 874	1 000	260	**9 134**
Feuille de Kinkéliba	1 560	0	464	**2 024**
Régime de rônier	75	30	0	**105**
Fruit balanites	0	0	100	**100**
Fruit dankh	0	2 145	0	**2 145**
Carte d'Exploitant forestier				
Coopératives	6	0	0	**6**
Sociétés	5	0	0	**5**

Source : IREF/Thiès

IX.4. GESTION DE LA FAUNE

Dans la région de Thiès, la faune est représentée par l'avifaune et la faune à poils.

L'avifaune concerne principalement les pélicans, les oies de gambie, les dendrocygnes, la tourterelle de bois, les pigeons, les pintades, les aigrettes, les perroquets, les canards, les francolins, les calaos, etc.

La faune à poils est composée essentiellement par des lièvres, des rats palmistes, des phacochères, des chacals, des civettes, des patas, des singes verts.

Le domaine forestier classé constitue un refuge ; mais seulement à ce niveau la quiétude de la faune est parfois perturbée par le bruit occasionné par les différentes exploitations de carrière. La bande de filao le long du littoral constitue aussi un habitat favorisant la reconstruction de certaines espèces.

La Réserve de Bandia, seul lieu de la région où on rencontre une faune variée (Grande et Petite faune) demeure un bel exemple en matière de reconstitution du milieu et de réintroduction de faune.

IX.4.1. ACTIVITES DE CHASSE

Les modalités d'exercice de la chasse au titre de la campagne cynégétique 2006/2007 ont été fixées par arrêté n°007656/MEPN/DEFCCS du 21 novembre 2006. Les mesures restrictives des campagnes passées ont été reconduites pour une exploitation durable des ressources fauniques.

Il s'agit, entre autres, de la fermeture partielle de la chasse dans les départements de Tivaouane et de Thiès où la chasse autorisée ne concerne que le gibier d'eau, les cailles, le francolin et les columbidés. On peut aussi noter la fermeture totale dans les zones côtières.

Pour l'année 2007, aucun chasseur aussi bien touriste que coutumier n'a été enregistré dans la région de Thiès. Les chasseurs répertoriés sont tous des résidents. Ils ont procédé à 34 abattages au niveau régional, dont les 13 ont eu lieu dans le département de Thiès, correspondant à 38,2%, et ont été contrôlés par l'Inspection des Eaux et Forêts de Thiès. Les 21 abattages restants se sont déroulés sous le contrôle du secteur forestier de Mbour. Le département de Tivaouane n'a enregistré aucun abattage.

Tableau n°9.5 : Répartition du nombre d'abattages selon la catégorie, le permis et son lieu de délivrance

CATEGORIES PERMIS/LIEU DELIVRANCE	NOMBRE
1) Inspection des Eaux et Forêts de Thiès	
a - Petite chasse	
o - Résident	11
o - Touriste	0
o - Coutumier	0
b- Abattage phacochère	2
c- Gibier d'eau	0
Sous total n° 1	**13**
2) Secteur forestier de Mbour	
***a* - Petite chasse**	
o - Résident	21
o - Touriste	0
o - Coutumier	0
b- Gibier d'eau	0
Sous total n°2	**21**
TOTAL	**34**

Source : IREF/Thiès

Tableau n°9.6 : Evolution des statistiques de 1996 à 2007

Années	Permis délivrés	Gibiers enregistrés	Nombre de PV	Observations
1996	21	27	00	06 chasseurs enregistrés
1997	21	52	00	12 chasseurs enregistrés
1998	17	24	00	17 chasseurs enregistrés
1999	07	00	00	05 chasseurs enregistrés
2000	06	00	00	00 chasseurs enregistrés
2001	18	33	01	09 chasseurs enregistrés
2002	21	00	00	02 chasseurs enregistrés
2003	30	449	02	13 chasseurs enregistrés
2004	29	26	02	12 chasseurs enregistrés
2005	35	271	01	08 chasseurs enregistrés
2006	58	00	00	00 chasseurs enregistrés
2007	32	00	00	00 chasseurs enregistrés
TOTAUX	295	882	06	84 chasseurs enregistrés

Source : IREF/Thiès

CONCLUSION

La région de Thiès a bénéficié des expériences de grands projets forestiers tels que le PREVINOBA, le CTL, le PRECOBA, le PROVERS, le Centre FoReT et le PAEP auxquels s'ajoutent le PROGERT, le PGIES et le Projet Villages Fruitiers récemment installés dans la Région. L'intervention de toutes ces structures fait de la Région un grand centre de développement de la foresterie.

Avec un taux de classement initial de 14,9% en 2000, le domaine forestier est fortement dégradé avec l'installation de nouvelles carrières pouvant modifier la physionomie des forêts classées sérieusement menacées. Mais cependant il faut beaucoup nuancer car le taux de classement de la région dépasse celui du niveau national et même celui recommandé par la communauté internationale (qui est de 12%)[8].

Sur le plan de la protection de l'environnement, les feux constatés sur de petites superficies dégradent souvent les formations végétales et herbacées et anéantissent les efforts consentis dans le domaine du reboisement et de la reconstitution de la biodiversité.

S'agissant de l'exploitation forestière, n'ayant pas de quota de produits contingentés la région s'est limitée à la délivrance des permis d'exploitation seulement des produits de cueillette, d'artisanat et des bois de service.

[8] Rapport régional de suivi des OMD_Thiès

ANNEXE : RESSOURCES FORESTIERES

Tableau n°9.7 : Evolution des actions de reboisement

Variables	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Production de plants (Nombre)	3 996 823	4 991 094	5 141 997	4 175 816	2 907 597	5 599 586	3 687975
Plantations linéaires (Km)	632,13	450,62	565,36	369,33	335,06	305,87	390,723
Nombre de pépinières	1 883	1 450	1 410	356	350	959	1 292
Plantations massives communautaires (ha)	1 626,38	1 416,37	1 907,17	1 216,82	1 114,47	1 052,57	1368,13
Plantations individuelles (ha)	71,17	28,50	152,50	21,77	130,89	174,72	42,54
Mise en défens (ha) et Régénération Naturelle Assistée (RNA)	330,02	255,35	41,66	00	236,39	46,34	245
Distributions individuelles (Nombre)	591	2 252 463	1 474 463	865 658	684 531	865 677	886 482

Source : IREF/Thiès

CHAPITRE X : TOURISME

Le Sénégal est l'un des pays d'Afrique occidentale qui accueille le plus de touristes grâce à ses sites historiques, à ses belles plages, plus particulièrement à son bon soleil sénégalais et à la grande hospitalité du pays. Le tourisme occupe la seconde place sur le plan économique après la pêche. Le département de Mbour (la petite côte) présente la plus grande station balnéaire du Sénégal avec Saly Portudal.

X.1. HISTORIQUE DU TOURISME SUR LA PETITE COTE

La Petite Côte comprend le département de Mbour et une partie de la région de Dakar; les premiers hôtels qui y ont été installés sont le DOMAINE DE NIANING qui appartenait aux Français (hôtel à 4 étoiles) et le CLUB ALDIANA qui était fréquenté seulement par des Allemands. Ce dernier a été internationalisé par la suite ce qui a permis l'accès à d'autres nationalités dans cet hôtel.

Les premiers hôtels furent créés en 1973 par une société française qui a créé le domaine de Nianing et une société allemande ayant installé le Club Aldiana. Au début, c'était des dortoirs pour les colons car les premiers à s'installer sur la Petite Côte étaient à Nianing. Les colons ont évacués Nianing à cause d'une maladie nommée le Trypanosomiase (maladie du sommeil) qui attaquait la population locale ; ensuite ils se sont réfugiés sur le long de la plage de Joal, Mbour, Saly d'où la concentration des hôtels, campements, auberges résidences sur la Petite Côte.

X.2. LES DIFFERENTES FORMES DE TOURISME

Le tourisme est le fait de voyager dans, ou de parcourir pour son plaisir, un lieu autre que celui où l'on vit habituellement. Il peut être vu aussi comme étant une industrie commerciale destinée à l'accueil des clients. Il comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité.

Il existe, entre autres, différentes formes de tourisme qui sont :[9] :

- **Le tourisme équitable :** c'est la concentration des touristes dans les villages, les campements, les auberges, les maisons qui entretiennent des relations avec les populations en acceptant les moustiques, les bruits et les cris des animaux ;
- **Le tourisme non équitable :** c'est le regroupement des grands hôtels de luxe qui couvre un nombre important de travailleurs ;
- **Le tourisme familial :** c'est le fait de se déplacer en famille ;
- **Le tourisme médical :** pour le traitement des maladies... ;

9 http://scholar.google.com/scholar?hl=fr&lr=&q=le+secteur+du+tourisme+au+s%C3%A9n%C3%A9gal+thi%C3%A8s&lr=

- **Le tourisme cynégétique :** seulement pour les passionnés de chasse ;
- **Le tourisme balnéaire :** c'est le cas de Saly, la détente en priorité.

X.3. LES STRUCTURES TOURISTIQUES

Ce sont les hôtels, les campements, les résidences, les auberges. Un hôtel est une structure renfermant plus de 50 chambres contrairement à un motel qui en renferme moins de 50. Les résidences sont des maisons à louer sans restaurant. Les étoiles permettent d'identifier les différents services, par exemple : Le Lamantin (5 étoiles) seulement pour les riches ; à leur disposition, un restaurant gastronomique avec un bon traitement des aliments et boissons, mais la majorité des hôtels de Saly Portugal compte 3 ou 4 étoiles.

Tableau n°10.1 : Répartition des structures touristiques en 2006 selon le département

Indicateurs	Mbour	Thiès	Tivaouane	Région
Nombre d'hôtels	32	4	2	38
Nombre de résidence	29	1	0	30
Nombre de campements et auberges	53	5	4	62
Nombre de lits	6 080	150	190	6 420

Source : SRT de Thiès

Tableau n°10.2 : Evolution des indicateurs touristiques

Indicateurs	2005	2006	2007
Nombre d'hôtels	34	38	
Nombre de résidence	---	30	
Nombre de campements et auberges	57	62	
Nombre de lits	6 300	6 420	
Nombres d'arrivés globaux	124 875	120 310	185 000
Nombre de nuitées globales	613 200	650 225	674 000
Taux d'occupation	51%	47%	
Durée de séjour	5,6	5,7	

Source : SES_Thiès 2005, SRT de Thiès

L'offre touristique, dans la région est très importante ; elle a connu un accroissement depuis 1997. La situation en 2007 atteint le chiffre de 185 000 arrivés enregistrés globalement par les structures de la place contre 124 875 en 2005. Une petite baisse de ce chiffre a été constatée en 2006 avec 120 310 arrivés. Quant au nombre de nuitées pris globalement, il enregistre une augmentation régulière, malgré la baisse du taux d'occupation entre 2005 et 2006 qui passe de 51% à 47%, passant ainsi de 613 200 en 2005 à 674 000 en 2007. La plupart des structures touristiques (plus de

8 sur 10) se localisent dans le département de Mbour (confère tableau n°10.1), suivi du département de Thiès. Tivaouane vient en dernière position.

X.4. CONTRAINTES

Les principales contraintes sont liées au (à) x :

- difficultés de financement du secteur ;
- manque de personnel de qualité,
- la saisonnalité du tourisme ;
- la cherté des facteurs de productions (électricité) ;
- l'insécurité dans les zones touristiques ;
- la dégradation des moeurs (prostitution (féminine et masculine), délinquance, pédophilie…) avec comme conséquence la prévalence élevée des IST/SIDA ;
- la concentration des infrastructures hôtelières dans le département de Mbour sur la petite côte ;

X.5. PERSPECTIVES

En terme de perspectives, il faut promouvoir d'autres formes de tourisme en dehors du balnéaire (affaires, pêche sportive, découverte, cynégétique de vision, culturel et écotourisme) sont également à encourager. Il reste aussi opportun de faciliter l'implantation des nationaux dans l'exploitation touristique. L'aménagement de la grande côte constitue aussi une préoccupation essentielle de la région dans la mesure où il permettrait la décentralisation des infrastructures touristiques et la promotion de sites se trouvant entre Cayar et Lompoul.
Il faut surtout retenir le projet de réalisation de l'aéroport de Diass qui pourrait jouer un grand rôle dans l'accessibilité de la région.

CHAPITRE XI : TRANSPORT

Bénéficiant d'une position géographique assez favorisée et située au carrefour de nombreux axes, la région de Thiès occupe une position stratégique dans le domaine du transport. Les réseaux de communication de la région de Thiès sont constitués de la route mais également du chemin de fer qui la traverse en plusieurs directions. Pour cause de non disponibilité de l'information auprès de la Division Régionale des Transports Terrestres (DRTT) de Thiès, le chapitre ne traitera que du transport ferroviaire et des constructions neuves et des travaux de revêtement routiers en ce qui concerne le transport routier.

XI.1. TRANSPORT ROUTIER

La région dispose d'un réseau routier assez important composé de routes nationales (RN n° 1, 2, 3), de routes régionales (RR), départementales (RD), de voiries urbaines et de pistes répertoriées. Avec 510 km de routes revêtues en 2005 et 461 km de routes non revêtues, la région de Thiès occupait en 2005 la 7ème place au niveau national[10]. Pour l'année 2007 la région de Thiès a enregistré par le biais de l'Agence Autonome des Travaux Routiers (AATR) une nouvelle vague de construction neuve (voirie urbaine) qui s'étend sur un total de 28 kilomètre 900 mètres.

Une construction neuve a été faite sur la voie de contournement Ouest à Tivaouane, elle s'étend sur 14 km, ensuite viennent les voiries de Thienaba (1 km et 500 m), de Keur Mame El Hadj (1 km et 200 m), de Sampathé (900 m), de Chérif Aïdara (950 m), de Pire (2 km), de Ndiassane (2 km et 500 m) et de la base militaire (1 km et 800 m) qui s'étendent globalement sur 10 km et 850 m.

Une voirie pénétrante sur une longueur de 850 mètres a été construite au cimetière de Mbambara. Deux parkings ont été construits au camp militaire (zone 7) et au sanctuaire de Poponguine, avec respectivement deux voiries qui s'étendent sur 200 mètres et 3 kilomètres.

Des travaux d'entretien des routes revêtues ont été faites sur les tronçons suivants :

- Notto – Mboro, de la route régionale (R70) y compris la construction de dalot (2x100x100),
- Sewekhaye – Keur Madaro, de la route nationale (RN3), sur une longueur de 3 kilomètres,
- Diamniadio – Thiès (RN2),
- Mbour – Joal,
- Nguékhokh – N'gaparou – Somone,
- Yène – Toubab Dialaw

La région a aussi bénéficié des travaux de bitumage pénétrant au niveau de Pointe Sarène, sur une longueur de 2 kilomètres et 500 mètres, de réhabilitation des voiries de Saly Portudal (dans le cadre de l'ANOCI), qui s'étendaient sur 6 kilomètres et 500

[10] Situation Economique et Sociale de Thiès_année 2005

mètres. Dans le cadre du Plan REVA, 11 kilomètres de voies d'accès ont été construits, pour l'axe Pout - Ngomène et une aire hélicoptère, toujours dans ce cadre, 4 kilomètres de voies d'accès à Dakahr Mbaye.

L'état défectueux de certaines routes, la précarité de la voierie rurale, l'étroitesse de son volume pour les départements de Mbour et surtout de Tivaouane et la vétusté du parc automobile régional constituent les principales contraintes liées au transport routier dans la région de Thiès.

XI.2. TRANSPORT FERROVIAIRE

La région de Thiès est le point de rencontre de toutes les lignes de voies ferrées nationales et internationales. Elle est aussi appelée la « Capitale du Rail » car tout le réseau ferroviaire national s'organise à partir cette région et aussi au regard du siège de l'Ex Société Nationale des Chemins de Fer du Sénégal (EX-SNCS), rebaptisé Transrail SA, qu'elle abrite.

En 2006, la longueur du réseau régional s'élevait à 128 km répartis en plusieurs tronçons :

- Thiès – limite région de Dakar (23 km) ;
- Thiès – limite région de Diourbel (32 km) ;
- Thiès – limite région de Louga (52 km) ;
- Tivaouane – Taïba-ICS (21 km).

La région dispose d'une gare ouverte au trafic international (la gare de Thiès) et de deux gares secondaires opérationnelles (Tivaouane et Khombole).

Depuis la privatisation de la SNCS en 2003, qui a donné le nom Transrail, le trafic voyageurs (à l'exception de l'axe Thiès – Dakar) a été supprimé au détriment du trafic marchandises, ce qui fait que les résultats traités concerneront principalement ce trafic marchandises.

Tableau n°11.1 : Résultats du trafic en 2007

Désignation	Cumul		Taux de réalisation (en%)
	Prévision	Réalisation	
Tonnage (000 t)			
Hydrocarbures Mali	34,6	21,65	62,6
Autres hydrocarbures	1,2	0,75	62,5
Conteneurs	216,8	158,19	73,0
Engrais et pesticides	72,3	67,82	93,8
Céréales	14,35	17,93	124,9
Sel	10,86	5,5	50,6
Sucre et autres produits alimentaires	12,53	19,85	158,4
Ciment et matériaux de construction	45,64	38,31	83,9
Coton	25	6,54	26,2
Attapulgite	45,7	25,78	56,4
Autres hydrocarbures	43,79	25,77	58,8
Total	522,77	388,09	74,2
Recettes (000 000 F CFA)			
Hydrocarbures Mali	893,72	648,88	72,6
Autres hydrocarbures	2,82	7,46	264,5
Conteneurs	6 937,48	7 854,38	113,2
Engrais et pesticides	2 745,53	2 270,59	82,7
Céréales	420,5	464,86	110,5
Sel	309,14	98,43	31,8
Sucre et autres produits alimentaires	387,52	619,96	160,0
Ciment et matériaux de construction	2 687,71	1 179,58	43,9
Coton	721,44	239,83	33,2
Attapulgite	78,85	42,67	54,1
Autres hydrocarbures	1 210,7	782,52	64,6
Total	16 395,41	14 209,16	86,7

Source : Transrail SA

Par rapport aux prévisions les réalisations ont atteint un taux global de 74,2% en ce qui concerne le tonnage des produits transportés par voie ferroviaire et 86,7% sur la totalité des recettes prévues en 2007.

Les produits « sucres et autres produits alimentaires » et « céréales » ont affiché les taux de réalisation les plus élevés avec respectivement 19 tonnes et 850 kilogrammes transportées au lieu de 12 tonnes et 530 kilogrammes, correspondant à 158,4% de réalisation et 17 tonnes et 930 kilogrammes acheminées au lieu des 14 tonnes et 350 kilogrammes prévues, correspondant ainsi à 124,9% de réalisation.

Il est à remarquer que 40,8% du poids des produits transportés concernent les « conteneurs », suivis du poids des « engrais et pesticides » avec 17,5%. Les tonnages en « sel » et « autres hydrocarbures » représentent les plus faible poids avec respectivement 1,4% et 0,2% du poids global transporté.

S'agissant des recettes faites avec le transport marchandises, le taux de réalisation global de 86,7% présente beaucoup de disparités au niveau des produits. Les produits qui ont permis d'enregistrer des recettes assez importantes par rapport au prévision sont les suivantes :

- Les autres hydrocarbures, avec 7 460 000 francs CFA au lieu des 2 820 000 francs CFA qui était prévu, correspondant à un taux de réalisation de 264,5%,
- Les sucres et autres produits alimentaires, qui reviennent avec 619 960 000 francs CFA, au lieu de 387 520 000 francs CFA, correspondant à 160,0% de réalisation,
- Les conteneurs, avec 7 854 380 000 francs CFA de recettes contre 6 937 480 000 francs de prévision, donnant ainsi un taux de réalisation de 113,2%

Par contre il y a des produits, tels que le coton et le sel, dont le transport n'a pas permis d'enregistrer les recettes escomptées, avec respectivement des taux de réalisation de l'ordre de 33,2% et 31,8%.

Il est à noter que plus de la moitié des montants des recettes faites sur le transport des produits concernent les « conteneurs », avec 55,3% des recettes, viennent ici aussi les recettes faites sur le transport des « engrais et pesticides », avec 16,0%. Comme pour le tonnage des produits les plus faibles recettes ont été obtenues avec le transport des produits tels que : le sel (juste 0,7% de la totalité des recettes), l'attapulgite (0,3%) et les autres hydrocarbures (0,1%)

Graphique n°11.1 : Répartition en % des tonnages de produits transportés en 2007

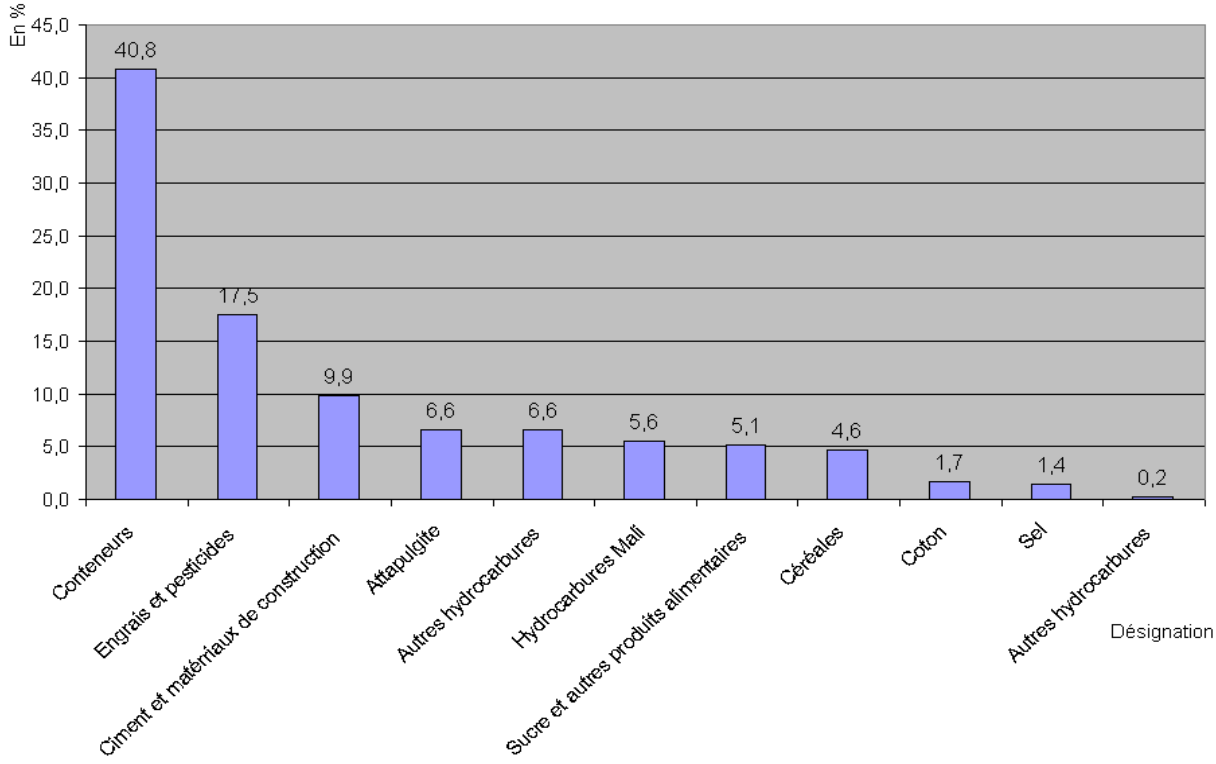

Source : Transrail SA

Graphique n°11.2 : Répartition en % des recettes de produits transportés en 2007

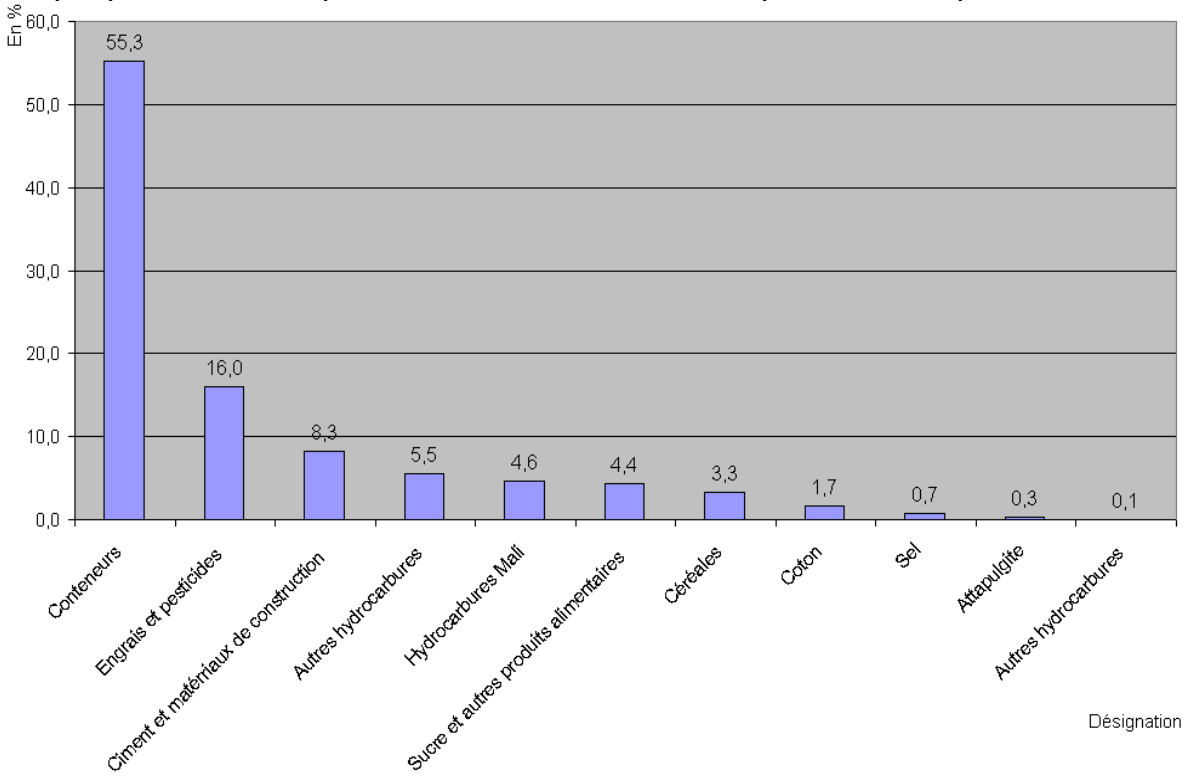

Source : Transrail SA

XI.3. CONTRAINTES

Malgré les tendances favorables constatées dans l'évolution des indicateurs (les tonnages et les recettes du transport marchandises), le transport ferroviaire reste confronté à :

- ☞ la vétusté du réseau et du matériel roulant ;
- ☞ la compétitivité limitée du transport ferroviaire par rapport au transport routier ;
- ☞ la faible capacité à répondre aux exigences du transport moderne (rapidité, confort, sécurité, régularité).

XI.4. PERSPECTIVES

Des perspectives existent cependant et se résument comme suit :

- ☞ la redynamisation des activités du fait de l'arrivée de Transrail ;
- ☞ le renouvellement de l'équipement roulant ;
- ☞ la modernisation du réseau ferroviaire ;
- ☞ la reprise du trafic voyageurs sur l'ensemble des principaux axes.

CHAPITRE XII : HYDRAULIQUE

Ce présent chapitre est composé de deux volets, à savoir :

- l'hydraulique rurale, qui est essentiellement gérée par la Division Régionale de l'Hydraulique (DRH) de Thiès, en collaboration avec certains ONGs de la place,
- l'hydraulique urbaine, pour laquelle toutes les informations proviennent de l'Agence Régionale de la Société Des Eaux (SDE) de Thiès.

XII.1. HYDRAULIQUE RURALE

Il est à signaler que les informations présentes ici sont issues uniquement des ouvrages de l'Etat, c'est-à-dire non compris ceux des ONGs comme CARITAS ou Vision Mondiale (les ONGs ne restituent pas quand le projet prend fin). L'analyse évolutive de la situation hydraulique en milieu rural nous permet de dire que le nombre de forage construit au niveau régional a augmenté entre 2006 et 2007. Cette même situation a été constatée dans les différents départements et surtout à Tivaouane où près de six nouveaux forages ont été mis sur pied. Le problème d'entretien de ces forages se pose mais d'une façon moindre car le nombre de forage tombé en panne par localité n'excède pas deux (2).

Tableau n°12.1 : Nombre de forages par département en 2006 et 2007

Départements	2006	2007
Mbour	23	25
Thiès	27	30
Tivaouane	44	50
Région	94	105

Source : Division Régionale de l'Hydraulique de Thiès

Tableau n°12.2 : Etat des forages par département en 2006 et 2007

Départements	2006		2007	
	Fonctionnels	En panne	Fonctionnels	En panne
Mbour	21	2	23	2
Thiès	26	1	28	2
Tivaouane	44	0	49	1
Région	91	3	100	5

Source : Division Régionale de l'Hydraulique de Thiès

La situation de l'hydraulique rurale à Thiès n'étant pas mal, avec 74,5% au niveau régional de taux de couverture de l'accès à l'eau potable, elle devrait beaucoup s'améliorer avec les projets à venir, à savoir :

- ☞ La seconde rallonge du projet SEN/012 du Luxembourg dans le cadre du Programme Indicatif de Coopération (PIC II) 2007-2011 par le Gouvernement du Grand Duché de Luxembourg pour la réalisation de systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable (AEP) multi villages restants du projet SEN/921.

- ☞ Le Programme d'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les zones rurales des régions de Thiès et Louga (SEN/926), qui est un projet du PEPAM, financé par le Grand Duché de Luxembourg dans le cadre du Deuxième Programme Indicatif de Coopération (PIC II 2007-2011). Ce projet prévoit, entre autres objectifs, de réaliser des systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable (AEP) multi villages, de mettre en place un certain nombre d'Associations des Usagers de Forages (ASUFOR) et d'en assurer la mise à niveau d'autres.

Tableau n°12.3 : Situation de l'accès à l'eau potable en milieu rural

Département	2007		
	Pop ayant accès à l'eau	Pop n'ayant pas accès à l'eau	Taux de Couverture (en %)
Mbour	182 348	99 582	64,7
Thiès	213 801	40 813	84,0
Tivaouane	203 830	64 845	75,9
Région	599 979	205 240	74,5

Source : Rapport Régional OMD/DRH_Thiès

XII.2. HYDRAULIQUE URBAINE

Le nombre d'abonnés au niveau régional a connu une augmentation progressive entre 2005 et 2007, passant de 60 240 abonnés en 2005 à 68 805 abonnés en 2007. La même situation se retrouve au niveau de chacune des localités desservies. La forte urbanisation de la commune de Thiès fait que le plus grand nombre d'abonnés (plus de 40%) se retrouve dans cette zone quelque soit l'année considérée.

Tableau n°12.4 : Répartition du nombre d'abonnés selon les localités en 2005, 2006 et 2007

Localités	2005	2006	2007
Thiès	25 080	26 140	28 765
Khombole	1 152	1 201	1 499
Pout	2 142	2 240	2 419
Mbour	14 698	15 449	16 191
Joal	2 174	2 235	2 341
Fadiouth	848	851	854
Thiadiaye	646	720	989
Saly	1 997	2 168	2 299
Somone	1 682	1 787	1 931
Popenguine	727	799	859
Tivaouane	5 846	6 438	7 052
Méckhé	2 410	2 485	2 611
Pire	838	871	995
Région	60 240	63 384	68 805

Source : SDE de Thiès

Le nombre de branchements sociaux a enregistré une baisse passant de 3 325 en 2005 à 1 560 en 2007. Cette même tendance est observée sur dix (10) des quatorze (14) localités desservies par la SDE. Les communes de Tivaouane et Khombole ont vu leur nombre de branchements sociaux augmenté entre 2005 et 2007. Quant aux localités de Fadiouth et Kellé, elles n'ont pas eu de branchements sociaux depuis 2005.

Tableau n°12.5 : Répartition des branchements sociaux selon les localités en 2005, 2006 et 2007

Localités	2005	2006	2007
Thiès	1 151	911	213
Khombole	49	78	274
Pout	130	65	11
Mbour	872	308	177
Joal	94	18	63
Fadiouth	0	0	0
Thiadiaye	191	114	263
Saly	40	10	3
Somone	158	26	46
Popenguine	139	15	43
Tivaouane	329	409	440
Méckhé	116	89	10
Pire	56	26	17
Kelle	0	0	0
Région	3 325	2 069	1 560

Source : SDE de Thiès

Tableau n°12.6 : Répartition de la production en m3 selon les localités en 2005, 2006 et 2007

Localités	2005	2006	2007
Thiès	6 260 622	6 458 100	6 484 774
Khombole	221 134	226 622	260 543
Pout	1 559 193	1 594 573	1 729 732
Mbour	3 670 083	3 866 610	4 025 580
Joal	524 718	549 884	520 431
Fadiouth	54 741	47 661	48 401
Thiadiaye	97 064	102 697	126 360
Saly	1 157 336	1 088 330	1 180 592
Somone	449 923	423 041	529 117
Popenguine	164 044	173 513	183 730
Tivaouane	1 285 403	1 383 808	1 470 797
Méckhé	442 636	482 994	424 257
Pire	199 063	175 325	170 372
Kelle	37 700	53 114	28 473
Région	16 123 660	16 626 272	17 183 159

Source : SDE de Thiès

Quant à la production d'eau, elle a augmenté de plus d'un million de m^3 entre 2005 et 2007, passant de 16 123 660 à 17 183 159 m^3. la tendance est similaire dans neuf (9) « Thiès, Khombole, Pout, Mbour, Thiadiaye, Saly, Somone, Popenguine et Tivaouane » des quatorze (14) localités desservies ; tandis que les cinq (5) autres localités restantes ont eu une baisse de la production d'eau par la SDE.

Concernant les volumes vendus, une augmentation a été enregistrée au niveau régional et dans presque toutes les localités desservies entre 2005 et 2007 à l'exception de « Fadiouth », où le volume d'eau vendu a baissé, passant de 40 664 m^3 en 2005 à 37 578 m^3 en 2007.

Tableau n°12.7 : Répartition des volumes vendus en m3 selon les localités en 2005, 2006 et 2007

Localités	**2005**	**2006**	**2007**
Thiès	4 873 577	4 973 983	5 250 711
Khombole	176 136	179 542	202 308
Pout	1 526 585	1 643 043	1 678 523
Mbour	3 023 299	3 109 699	3 357 080
Joal	411 391	413 416	414 302
Fadiouth	40 664	40 065	37 578
Thiadiaye	87 263	96 871	119 389
Saly	1 134 767	1 145 308	1 230 683
Somone	415 833	386 654	454 486
Popenguine	148 698	162 554	174 739
Tivaouane	1 060 016	1 129 805	1 319 768
Méckhé	440 632	540 955	513 718
Pire	153 787	160 205	176 531
Région	13 492 648	13 982 100	14 929 816

Source : SDE de Thiès

CHAPITRE XIII : INDUSTRIE ET MINES

Le tissu industriel thièssois compte 18 unités industrielles, qui sont pour la plupart localisées dans les départements de Thiès et Tivaouane. Cette situation commence à évoluer avec l'émergence dans le département de Mbour de nouvelles unités agro-alimentaires (conserveries, unités de glace, exploitation d'eau minérale, etc.). Ce chapitre traitera de la situation des carrières et des mines, du volume de production des mines et carrières et des contraintes et perspectives qui se posent au secteur de l'industrie.

XIII.1. SITUATION DES CARRIERES ET DES MINES EN 2007

Les sites d'exploitation des carrières, qui sont au nombre de 48, renferment du basalte (avec 17 carrières), du gré (avec 10 carrières), de l'argile et de calcaire. Ces carrières se localisent dans les zones de Bandia, Diack, Pout, etc.

Les concessions d'exploitation des mines quant à elles sont au nombre de 12 et ils renferment de l'attapulgite (avec 6 concessions), du phosphate (avec 3 concessions) et du sable titanifère (avec aussi 3 concessions). Ces différentes concessions se situent dans les zones de Mboro et de Tobène, avec les Industries Chimiques du Sénégal (ICS), de Lam-Lam, de Allou Kagne, de Nianning et de Warang, avec la Société Sénégalaise des Phosphates de Thiès (SSPT), de Warang et de Sébikhotane, avec la Compagnie de Produits Chimiques et Matériaux (PROCHIMAT), etc.

Tableau n°13.1 : Situation des carrières en 2007

Type	**Nombre**	**Localisation**
Calcaire	8	Bandia
Basalte	17	Diack
Exploitation de gré	10	Paki
Argile	4	Tieki
Argile et Calcaire	2	Kirène
Calcaire et Basalte	7	Pout
Total	48	

Source : Service Régional des Mines et Géologie de Thiès

Tableau n°13.2 : Situation des mines en 2007

Type	**Nombre**	**Localisation**
Attapulgite	6	Allou Kagne, Nianing, Warang et Sébikotane
Phosphate	3	Mboro, Tobène et Lam-lam
Sable titanifère	3	Diogo, Mboro, Lompoul
Total	12	

Source : Service Régional des Mines et Géologie de Thiès

XIII.2. VOLUME DES PRODUCTION DES MINES ET CARRIERES EN 2007

Concernant la production annuelle des mines et carrières, le volume est de l'ordre de 742 881 m^3. Un peu moins de la moitié de cette production (40,5%) vient du calcaire avec 300 556 m^3. La production de Basalte vient en seconde position avec 267 753 m^3, correspondant à 36,0% de la production totale. Le plus faible volume produit concerne le Gré avec juste 800 m^3, correspondant à 0,1% de la production totale.

Tableau n°13.3 : Volume de production des Mines et Carrières en 2007

Type	**Volume (en m^3)**
Sable	33 282
Latérite	140 490
Calcaire	300 556
Basalte	267 753
Gré	800
Total	742 881

Source : Service Régional des Mines et Géologie de Thiès

XIII.3. CONTRAINTES ET PERSPECTIVES

Pour l'essentiel, les difficultés sont liées à (aux) :

- la cherté de l'énergie (coût élevé du Kwh) de la SENELEC) et des autres facteurs de productions ;
- l'insuffisance de l'électrification rurale ;
- la faible diversification du tissu industriel régional ;
- les nombreuses difficultés rencontrées par les industries textiles de la région

Cependant le renforcement de l'industrie de la région passe par la levée des contraintes précitées, à savoir :

- la mise en valeur des autres ressources minières de la région ;
- la facilitation de l'implantation de PME/PMI (dans le domaine agro-alimentaire) ;
- la promotion du développement de filières de formation en rapport avec les potentialités de la région.

CHAPITRE XIV : ARTISANAT

Encadré n°14.1 : Définition de l'Unité Artisanale

Une unité artisanale peut être définie comme étant une entreprise exerçant des activités de production, de transformation, de réparation ou de services à l'exception toutefois des activités agricoles, de pêche, de transport et des activités exclusivement commerciales ou spécifiquement intellectuelles et dont le nombre d'employés salariés permanents ne dépasse pas 5 (cinq), hormis les aides-familiaux et les apprentis.

Ainsi, est considérée comme unité artisanale toute entreprise remplissant cumulativement les trois (3) critères suivants :

a) exercer une activité mentionnée dans l'arrêté N° 06300 du 06 Septembre 1998 modifiant l'arrêté N° 05550 du 10 Mai 1988 fixant la liste des activités artisanales (voir la liste annexée au manuel d'instructions) ;
b) avoir au plus cinq (5) salariés permanents quelle que soit la forme juridique, non compris les aides-familiaux et les apprentis ;
c) disposer d'une gestion unique.

Source : Rapport Technique-RNUAS 2004

L'artisanat est un secteur très dynamique dans la région avec trois (03) villages artisanaux, dont l'un est situé dans le département de thiès et les deux autres dans le département de mbour et à saly portudal. Ces trois villages artisanaux sont sous la gestion de la chambre des métiers de Thiès. Il existe un quatrième village artisanal, qui n'est pas géré par la chambre des métiers et qui se trouve à tivaouane. L'artisanat intéresse plusieurs secteurs d'activités dans la région de Thiès (agriculture, pêche, tourisme…). Il peut être réparti en trois catégories : l'artisanat de production, de service et d'art.

XIV.1. EVOLUTION DES INSCRITS

En 2005, 4 149 inscriptions au répertoire des métiers avaient été enregistrées au niveau du répertoire des métiers, ce chiffre était réparti comme suit : 1 200 dans la section « artisanat d'art », 1 068 pour « l'artisanat de service » et 1 887 pour « l'artisanat de service ».

Tableau n°14.1 : Nombre d'artisans inscrits par section de 2005 à 2007

Années / Section	2005	2006	2007
Production	68	38	113
Service	33	14	24
Art	30	03	28
Total	141	55	165

Source : Chambre des Métiers de Thiès

Une baisse du nombre d'inscrit dans les trois sections a été enregistrée en 2006, pour enclencher à nouveau une augmentation pour chacune des trois sections pour l'année 2007. Ainsi, l'effectif total est passé à 4 375 inscrits en 2007, réparti comme suit :

- près de la moitié des artisans se retrouvent dans la section production (avec 46,6%).
- la section service concentre près du quart des artisans (avec 25,3%),
- le reste des artisans font de l'art (28,1%)

Graphique n°14.1 : Proportion des artisans inscrits par section en 2007

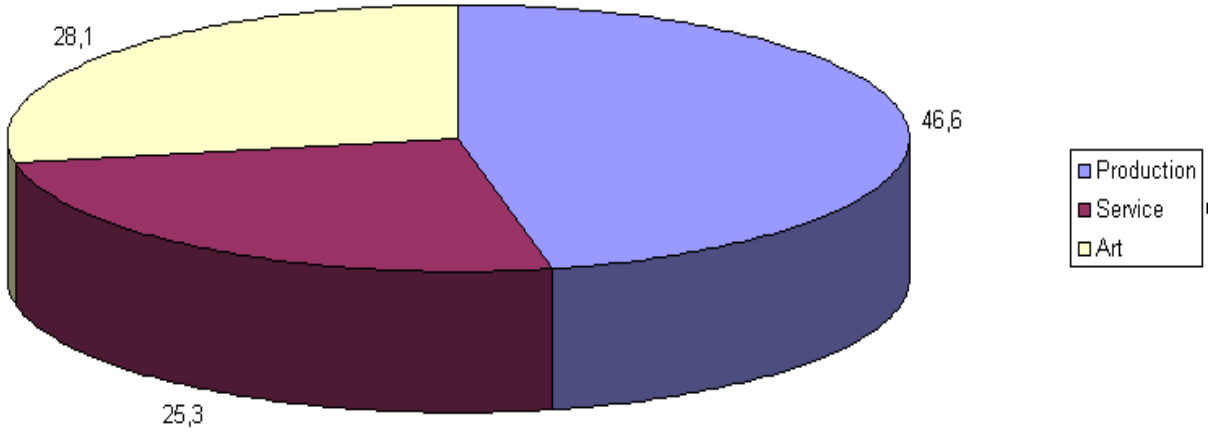

Source : Chambre des Métiers de Thiès

Notons que parmi les artisans inscrits à la chambre des métiers dans la section « production », 54,0% sont localisés dans le département de thiès. Cela est sans doute dû à la proximité de la structure de tutelle, à l'importance de ce département dans l'économie régionale (présence d'industries et de sous-traitants du secteur informel) et à la sensibilisation sur tous les avantages de cette inscription. Le département de Mbour suit avec (38,9%), ce qui s'explique par le fait qu'il recèle des potentialités importantes en matière de tourisme, de pêche et de BTP. Quant au département de Tivaouane, il se confine à la dernière place (7,1%) malgré ses industries extractives.

Graphique n°14.2 : Répartition des inscrits à la chambre des métiers dans la section production par département pour l'année 2007

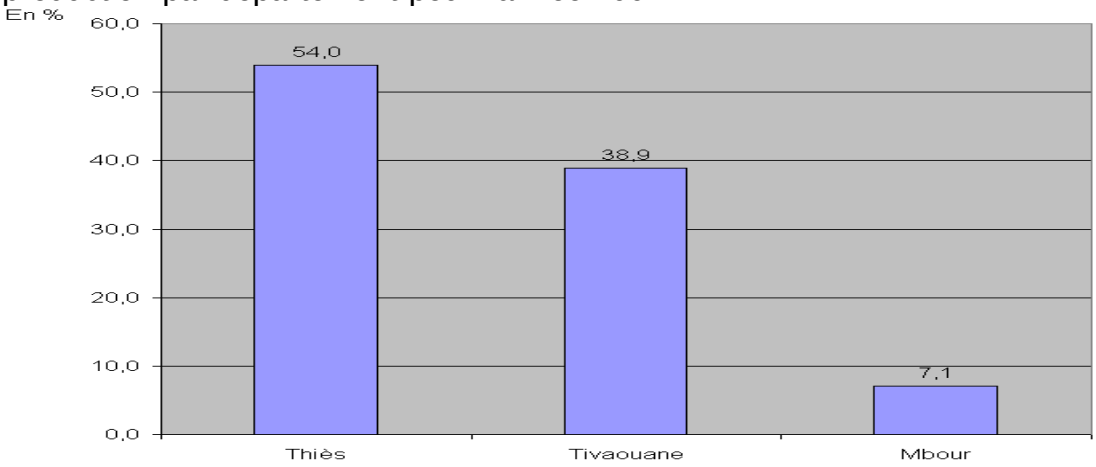

Source : Chambre des Métiers de Thiès

XIV.2. LES CONTRAINTES

En dépit du dynamisme de ce secteur, l'artisanat reste confronté à des difficultés liées :
- à la faiblesse des équipements de la chambre des métiers ;
- à l'insuffisance du niveau d'équipement des artisans ;
- aux faibles capacités des artisans et de l'encadrement en matière de formulation et de gestion des projets ;
- à l'insuffisance de qualification professionnelle des artisans ;
- à l'insuffisance de la promotion au niveau local ;
- à la faible adhésion des artisans au niveau des chambres des métiers ;
- au caractère informel du secteur ;
- aux problèmes d'écoulement des produits de l'artisanat vers les marchés extérieurs ;
- à la compétition des produits artisanaux étrangers.

XIV.3. LES PERSPECTIVES

Les perspectives permettant d'envisager un meilleur développement du secteur artisanal tournent autour de quelques axes :
- la sensibilisation des acteurs sur l'importance de l'organisation ;
- la formalisation et la fiscalisation du secteur ;
- le développement d'une politique promotionnelle à l'endroit des artisans ;
- l'intégration du secteur dans les itinéraires touristiques ;
- le développement de stratégies appropriées pour accéder aux crédits disponibles pour le secteur artisanal ;
- le renforcement des capacités des acteurs et de l'encadrement, leur permettant ainsi de mieux faire face à la concurrence des produits importés ;
- la réorientation de l'encadrement vers la mobilisation des ressources ;
- le renforcement des infrastructures et des équipements.

ANNEXE : ARTISANAT

Tableau n°14.2 : Evolution de l'effectif des inscrits à la Chambre des Métiers dans la section production par département depuis 2005

Années / Départements	2005	2006	2007
Mbour	25	31	08
Thiès	38	05	61
Tivaouane	05	02	44
Région	68	38	113

Source : Chambre des Métiers de Thiès

CHAPITRE XV : URBANISME – HABITAT – CADRE DE VIE

Ce chapitre tentera de dresser la situation au niveau des secteurs de l'urbanisme et de l'habitat, étant donné que la région de Thiès connaît une dynamique d'urbanisation assez remarquable au vu de sa position de carrefour routier et ferroviaire.

XV.1. URBANISME

En 2007, la population urbaine de la région de Thiès est estimée à 668 852 habitants, correspondant ainsi à un taux d'urbanisation de 44,1% contre 43,7% en 2004. Ce taux présente des disparités selon les départements.

Thiès et Mbour constituent les entités les plus dynamiques en terme d'urbanisation, ainsi leurs taux respectifs sont de 58,6% et 49,0%. Cette situation est principalement du à l'implantation massive de quartiers non loties (habitats spontanés) dans les environs des centres villes. Le département de Tivaouane est le moins urbanisé avec juste un taux qui est de l'ordre des 20,0%.

La non existence d'un Plan Directeur d'Urbanisme (PDU) pour chacune des 11 communes de la région de Thiès est l'une des principales difficultés à laquelle est confrontée le secteur de l'urbanisme.

Tableau n°15.1 : Nombre d'autorisations de construction d'un rez de chaussée délivrées en 2007

Départements	Rez de chausée					
	Habitation	Commerce	Pouponnière	Culte	Bureau	Tourisme
Mbour	133	5	1	0	0	0
Thiès	57	7	1	2	1	1
Tivaouane						
Région	190	12	2	2	1	1

Source : Division Régionale de l'Urbanisme de Thiès

Tableau n°15.2 : Nombre d'autorisations de construction d'un R+1 délivrées en 2007

Départements	R+1				
	Habitation	Médicale	Commerce	Bureau	Tourisme
Mbour	112	0	9	1	15
Thiès	107	1	18	5	0
Tivaouane					
Région	219	1	27	6	15

Source : Division Régionale de l'Urbanisme de Thiès

Tableau n°15.3 : Nombre d'autorisations de construction d'un R+2 délivrées en 2007

Départements	R+2			
	Habitation	Commerce	Culte	Tourisme
Mbour	8	0	0	0
Thiès	8	1	2	0
Tivaouane				
Région	16	1	2	0

Source : Division Régionale de l'Urbanisme de Thiès

Tableau n°15.4 : Nombre d'autorisations de construction d'un R+3 délivrées en 2007

Départements	R+3		
	Habitation	Bureau	Commerce
Mbour	2	0	1
Thiès	3	1	3
Tivaouane			
Région	5	1	4

Source : Division Régionale de l'Urbanisme de Thiès

Tableau n°15.5 : Nombre d'autorisations total de construction délivrées en 2007

Départements	Total						
	Habitation	Médicale	Commerce	Pouponnière	Culte	Bureau	Tourisme
Mbour	255	0	15	1	0	1	15
Thiès	175	1	29	1	4	7	1
Tivaouane							
Région	430	1	44	2	4	8	16

Source : Division Régionale de l'Urbanisme de Thiès

Hormis le département de Tivaouane pour qui l'information n'a pas été disponible, la région de Thiès a pu enregistrer au moins 505 demandes d'autorisations de construire déposés auprès des services de l'urbanisme. 430 des demandes (correspondant à 85,1%) ont concerné les constructions à usage d'habitation et 59,3% de ces constructions ont été faites dans le département de Mbour. Les constructions à usage commerciales viennent en seconde position avec 44 demandes déposées (correspondant à 8,7%). La presque totalité des constructions à usage touristique ont été faite à Mbour (93,8%), une seule demande de construire dans ce cadre a été déposée à Thiès.

Il y a eu aussi :

- la construction d'une usine de transformation de produits halieutiques (au niveau du quai de pêche de Joal),
- la construction d'un complexe hôtelier à Somone (Mbour),
- la construction d'une station d'essence à Diass (Mbour),
- la construction d'une station service à Mbour,
- la construction d'un bâtiment à usage de station d'essence à Keur Ballo Lo (Malicounda/Mbour).

Graphique n°15.1 : Proportion de chaque type de construction selon l'usage

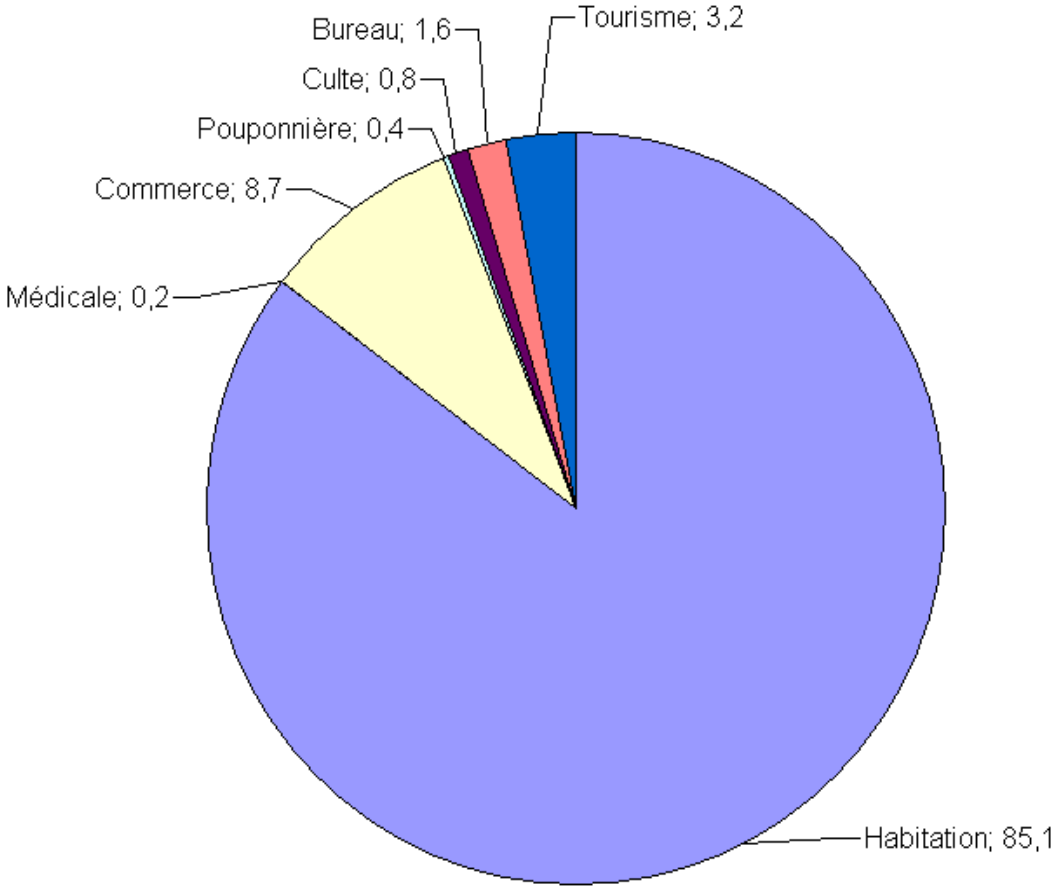

Source : Division Régionale de l'Urbanisme de Thiès

XV.2. HABITAT ET CADRE DE VIE

Les informations les plus récentes pour cette partie proviennent de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS), réalisée en 2005/06. Dans cette partie, nous allons traiter des parties suivantes :

- le statut d'occupation du logement,
- l'indice de peuplement,
- le mode d'éclairage utilisé par les ménages,
- la principale source d'approvisionnement en eau potable des ménages,
- la principale source d'énergie utilisée pour la cuisson,
- et les différents éléments de confort du ménage.

XV.2.1. STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT

Dans la région de Thiès, plus de quatre ménages sur cinq (85,7%) sont propriétaires du logement qu'ils occupent, près d'un dixième (10,2%) sont des locataires, et seuls 3,6% sont logés par une tierce personne (une connaissance, l'employeur, etc.). Cette situation se retrouve presque au niveau des trois départements de la région. Du fait de sa place de capitale régionale, Thiès concentre le plus de propriétaire, ainsi que de locataire.

Tableau n°15.6 : Proportion des ménages selon le statut d'occupation du logement et le département en 2005/06

Statut d'occupation du logement	Département			Région
	Mbour	Thiès	Tivaouane	
Propriétaire/Copropriétaire	84,3	83,9	90,4	85,7
Locataire/Colocataire	11,7	10,9	7,3	10,2
Loge Gratuite par un Tiers	3,6	4,3	2,3	3,6
Autre à Présiser	0,5	0,9		0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ESPS_2005/06

Graphique n°15.2 : Proportion des ménages selon le département et le statut d'occupation du logement en 2005/06

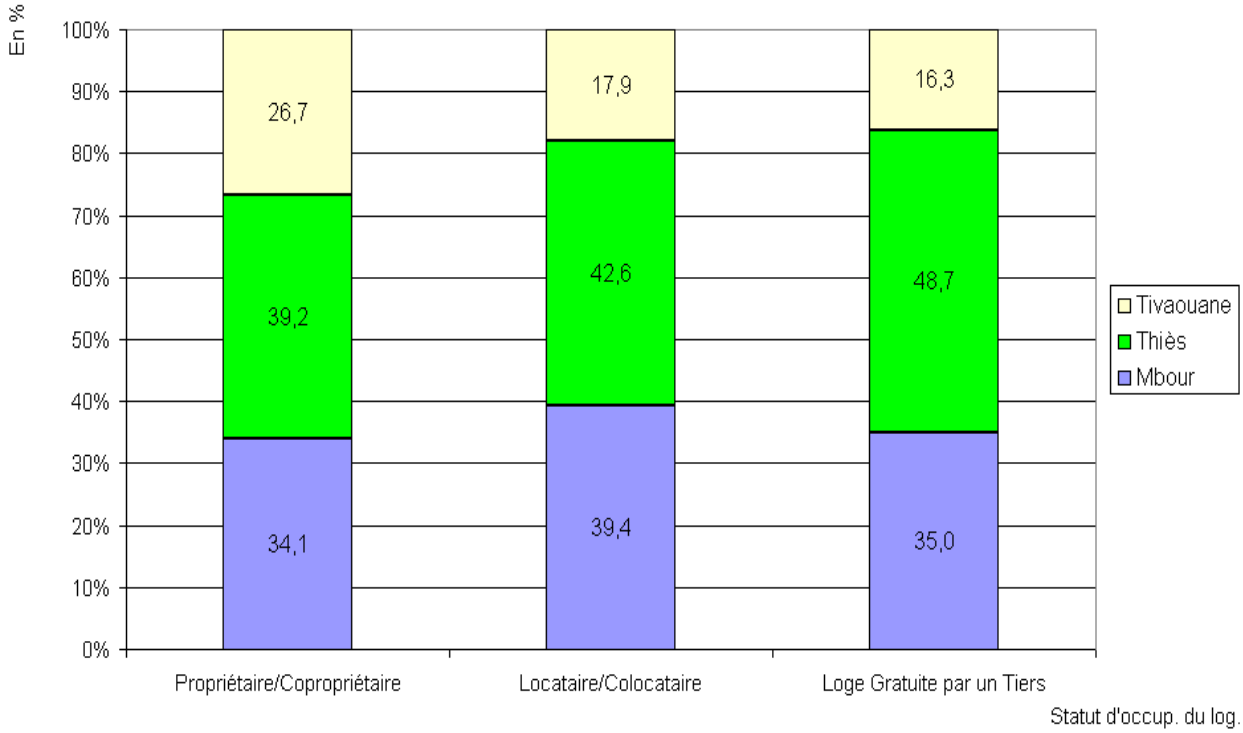

Source : ESPS_2005/06

XV.2.2. INDICE DE PEUPLEMENT

Un des critères d'appréciation de la vie en promiscuité des ménages est l'indice de peuplement. Cet indice défini comme le ratio entre le taille du ménage et le nombre de pièces du logement est appréhendé à partir de trois dimensions :

- *Les ménages sous peuplés* : quand le nombre de pièces est supérieur au nombre de personnes (taille par nombre de pièces inférieur à 1 ; (IP<1)),
- *Les ménages surpeuplés* : quand trois personnes ou plus partagent une seule pièce (taille par nombre de pièces supérieur à trois ; (IP>= 3)),
- *Les ménages normalement peuplés* : quand le nombre de personnes par pièce est 1 ou 2 (taille par nombre de pièces ; 1<= IP<= 2).

Près d'un ménage sur deux (50,6%) est considéré comme surpeuplés dans la région de Thiès, un peu plus du tiers des ménages (38,4%) est classé dans la catégorie des ménages normalement peuplés, c'est-à-dire quand une ou deux personnes au plus partagent une même pièce. Les ménages sous peuplés quant à eux ne représentent que le dixième (11,0%) sur la totalité des ménages de la région.

La plus grande proportion de ménages surpeuplés (respectivement les ménages normalement peuplés et les ménages sous peuplés) se localise dans le département de Thiès (38,8% (respectivement 40,4% et 44,3%)). A l'opposé Tivaouane concentre la plus faible proportion quelque soit le niveau de peuplement considéré.

Tableau n°15.7 : Proportion des ménages selon le niveau de peuplement et par département en 2005/06

Indice de Peuplement	Département			Région
	Mbour	Thiès	Tivaouane	
Ménages sous peuplés	9,8	12,1	10,7	11,0
Ménages normalement peuplés	36,2	38,8	40,8	38,4
Ménages surpeuplés	54,0	49,1	48,5	50,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ESPS_2005/06

Graphique n°15.3 : Proportion des ménages selon le département et par niveau de peuplement en 2005/06

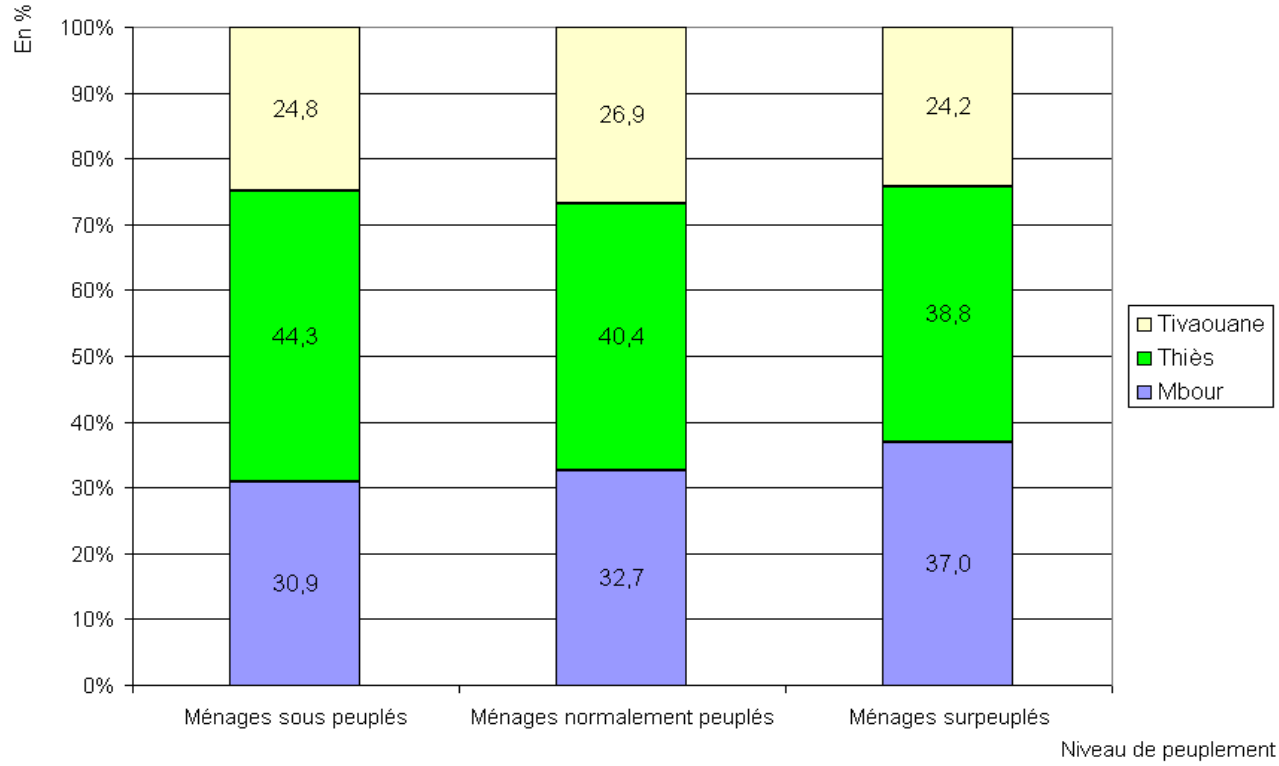

Source : ESPS_2005/06

XV.2.3. MODE D'ECLAIRAGE

La principale source d'énergie utilisée pour l'éclairage dans la région de Thiès est l'électricité de la SENELEC, avec 52,2% des ménages de la région. Cette situation est observée aussi dans les départements de Mbour et Thiès, avec respectivement 55,9% et 58,2% ; cependant la plupart des ménages du département de Tivaouane utilisent la lampe tempête pour s'éclairer, avec 41,4% sur l'ensemble des ménages de cette localité.

Les lampes solaires sont faiblement utilisées pour l'éclairage, juste 2,1% des ménages de la région l'utilisent, le plus grand nombre de ces utilisateurs se localise dans le département de Tivaouane, avec 50,2% ; contre 30,7% à Thiès et 19,0% à Mbour. Le bois n'est utilisé que dans le département de Mbour par quelques rares ménages, dont le poids n'est que de 0,3% sur l'ensemble des ménages de la zone

Tableau n°15.8 : Proportion des ménages selon le mode d'éclairage utilisé et par département en 2005/06

Source d'énergie utilisée pour l'éclairage	Département			Région
	Mbour	Thiès	Tivaouane	
Electricité (SENELEC)	55,9	58,2	37,9	52,2
Groupe Electrogène	0,5	0,2		0,2
Solaire	1,2	1,6	4,2	2,1
Lampe à Gaz	0,5	0,3	1,9	0,8
Lampe Tempête	29,9	28,8	41,4	32,4
Lampe à Pétrole Artisanale	7,8	8,1	12,1	9,0
Bougie	4,0	2,7	2,1	3,0
Bois	0,3			0,1
Autre		0,2	0,4	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ESPS_2005/06

Graphique n°15.4 : Proportion des ménages selon le département et la source d'électricité utilisée pour l'éclairage en 2005/06

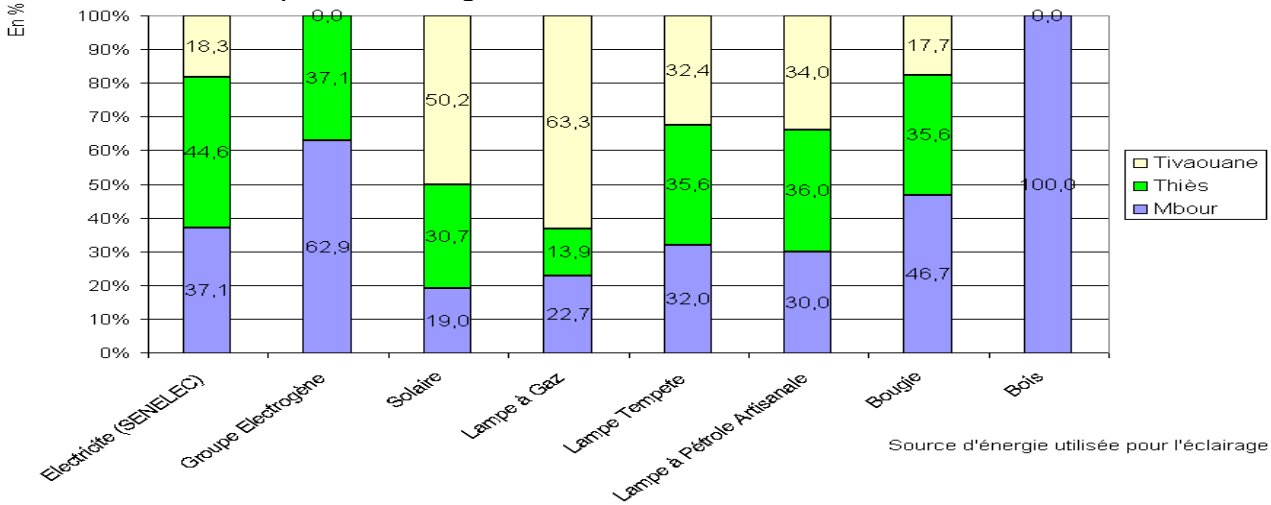

Source : ESPS_2005/06

XV.2.4. PRINCIPALE SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

La principale source d'approvisionnement en eau potable des ménages de la région de Thiès est les robinets intérieurs des maisons, avec 47,2% des ménages. L'utilisation du robinet public pour se procurer le liquide précieux vient en deuxième position avec 26,5% des ménages. L'usage des puits non protégés suit avec 13,4% d'utilisateurs. Dans chacun des trois départements ces trois principales sources sont utilisées dans l'ordre pour s'approvisionner en eau potable.

Le système de la vente d'eau, qui est faiblement utilisé au niveau régional avec juste 0,7% des ménages, est surtout présent dans le département de Tivaouane où se localisent 67,3% des ménages qui utilisent cette source pour s'approvisionner en eau potable. Quant au système d'approvisionnement à partir des cours d'eau et des sources, les ménages du département de Mbour sont les seuls à l'utiliser avec juste 0,3% sur l'ensemble des ménages de la localité.

Tableau n°15.9 : Proportion des ménages selon la principale source d'approvisionnement en eau potable et le département en 2005/06

Source d'approvisionnement en eau potable	Département			Région
	Mbour	Thiès	Tivaouane	
Robinet Intérieur	41,4	54,9	42,9	47,2
Robinet Public	25,6	25,9	28,9	26,5
Robinet du Voisin	1,3	2,4	4,2	2,5
Puits Protégé	9,5	6,6	8,2	8,0
Puits Non Protégé	19,6	9,5	11,0	13,4
Forage	1,8	0,3	2,9	1,5
Vendeur d'eau	0,3	0,4	2,0	0,7
Source/Cour d'eau	0,3	0,0	0,0	0,1
Autre	0,3	0,0	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ESPS_2005/06

Graphique n°15.5 : Proportion des ménages selon le département et la principale source d'approvisionnement en eau potable en 2005/06

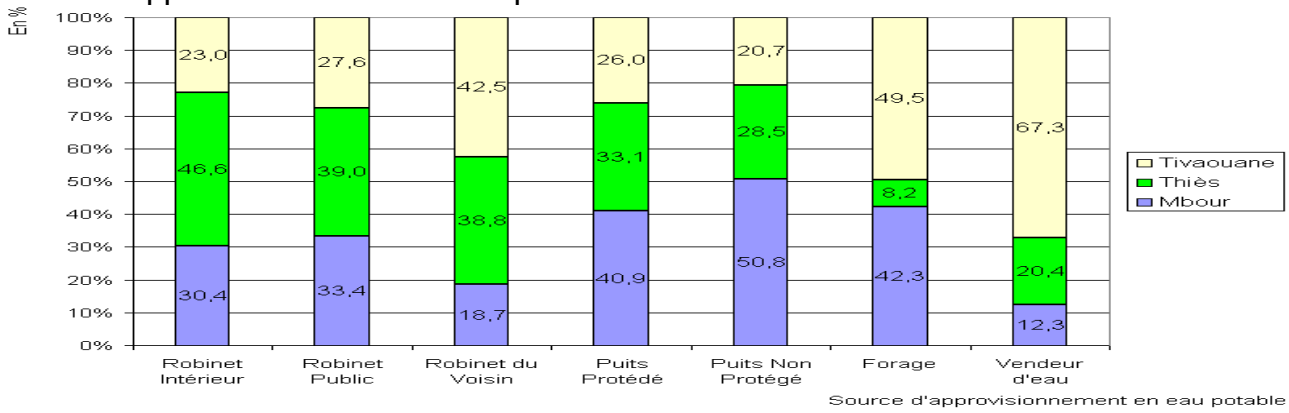

Source : ESPS_2005/06

XV.2.5. PRINCIPAL COMBUSTIBLE UTILISE POUR LA CUISSON

Les principaux combustibles utilisés pour la cuisson dans la région de Thiès sont le bois de chauffe et le gaz, avec respectivement 55,1% et 38,7% des ménages. Une faible proportion de ménages utilise le charbon de bois pour la cuisson (3,5%) dans la région, et la plupart de ces ménages sont localisés dans le département de Thiès (71,0%).

Au niveau de la région de Thiès, un nombre réduit (0,3%) de ménages (les ménages individuels, les ménages qui sont rattachés aux chefs religieux, etc.) ne se procure pas de combustible pour la cuisson. La plupart se localise dans le département (42,7%), suivi de Thiès et de Mbour, avec respectivement 31,3% et 25,9%.

Tableau n°15.10 : Proportion des ménages selon la principale source d'énergie utilisée pour la cuisson et le département en 2005/06

Principal combustible pour la cuisson	Département			Région
	Mbour	Thiès	Tivaouane	
Charbon de Bois	2,4	6,3	0,7	3,5
Bois de Chauffe	51,1	45,3	76,2	55,1
Gaz	44,3	45,5	20,1	38,7
Electricité	0,2	0,2	0,1	0,2
Pétrole	0,9	1,3	1,4	1,2
Déchet d'Animaux	0,5	1,2	1,0	0,9
Sans Objet	0,2	0,2	0,5	0,3
Autre	0,4	0,0	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ESPS_2005/06

Graphique n°15.6 : Proportion des ménages selon le département et la principale source d'énergie utilisée pour la cuisson en 2005/06

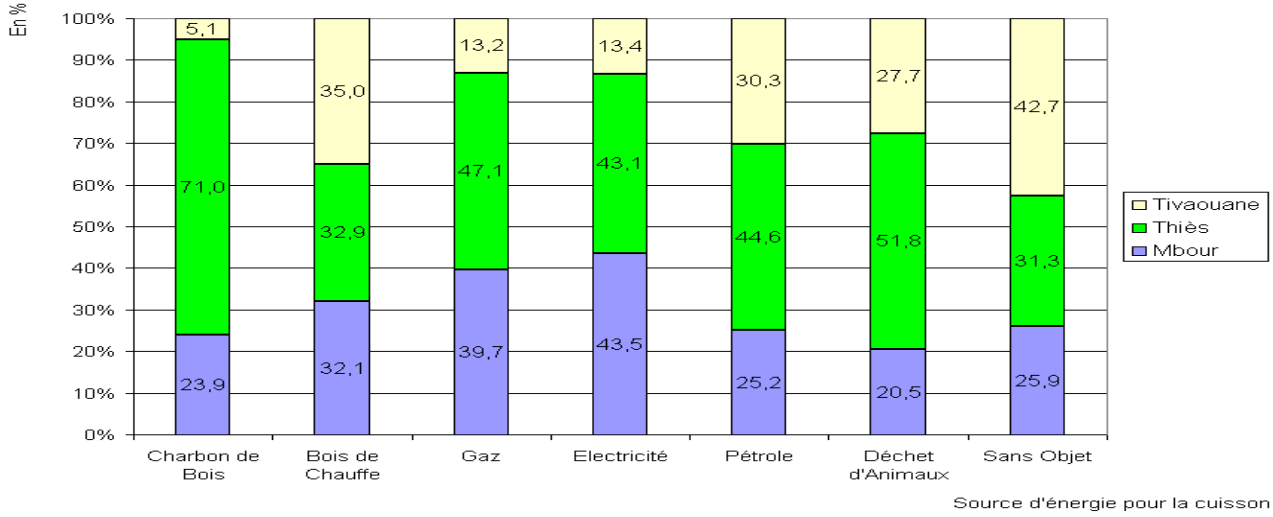

Source : ESPS_2005/06

XV.2.6. ELEMENTS DE CONFORT DU MENAGE

Près de 9 ménages de la région de Thiès sur 10 (90,5%) déclarent posséder un matelas (ou bien un lit) dans leur ménage, cette situation est similaire dans chacun des trois départements. Aussi plus des trois quart (77,5% pour le niveau régional et au moins 76,8% au niveau départemental) des ménages disposent d'une radio/radiocassette. La possession d'un téléphone portable est un phénomène assez répandu (42,6% au niveau régional), alors que disposer d'un téléphone fixe l'est moins (seulement 14,2% au niveau régional déclarent l'avoir à domicile). La plus faible proportion a été atteint dans le département de Tivaouane où moins d'un ménage sur 10 (9,5%) en dispose

La détention d'une motocyclette (3,9%), d'un ordinateur (3,4%), d'un climatiseur (3,2%), d'un fer à repasser électrique (2,6%) et d'une cuisinière moderne (1,7) se révèle moins répandue que les éléments de conforts précités. Le tracteur étant principalement utilisé dans les travaux champêtres, le nombre de ménage qui en dispose est assez faible (juste 0,9%) ; mais parmi ceux qui l'utilisent, près des trois quart (73,6%) de ceux qui le possèdent résident en milieu rural.

Graphique n°15.7 : Répartition en % des biens d'équipements possédés par les ménages thièssois en 2005/06

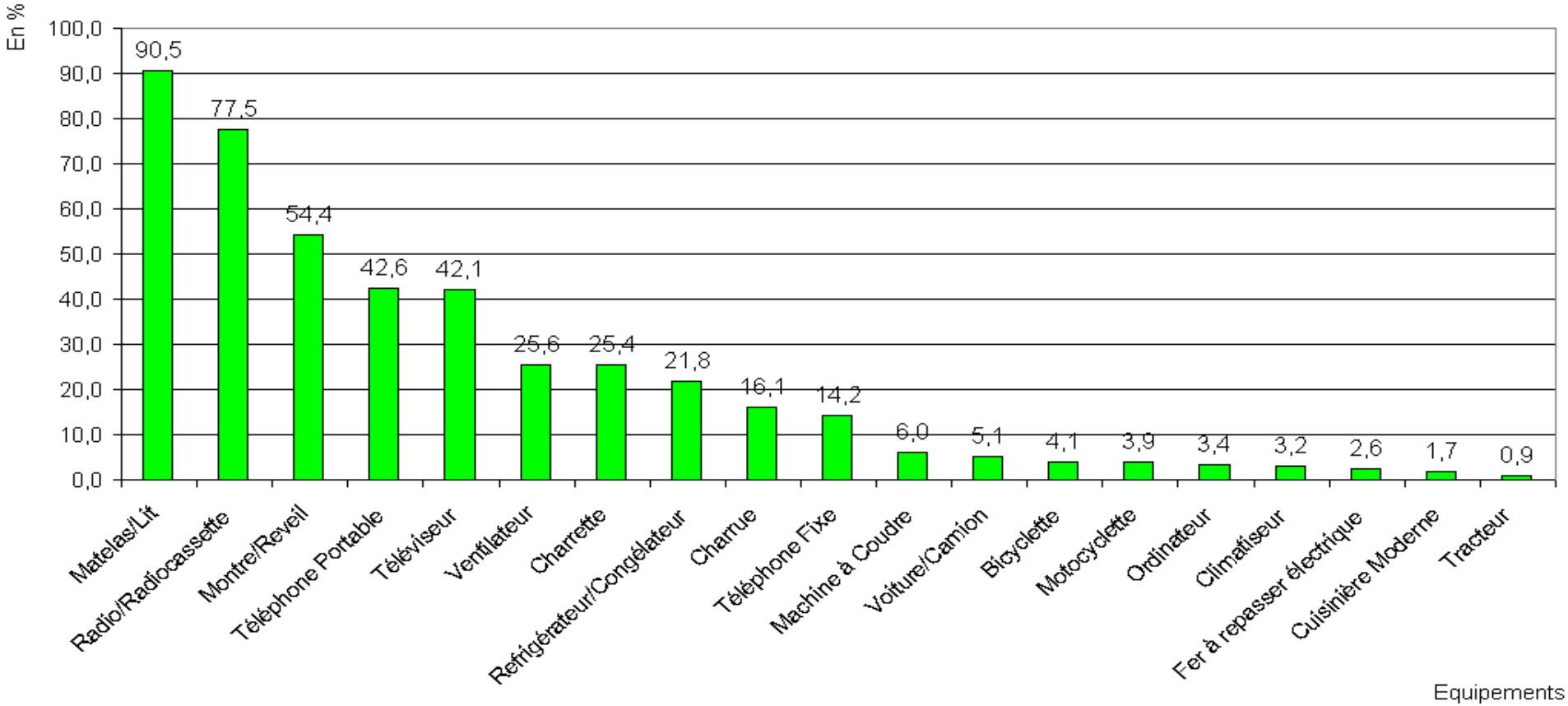

Source : ESPS_2005/06

ANNEXE : URBANISME – HABITAT – CADRE DE VIE

Tableau n°15.11 : Proportion des ménages selon les biens d'équipements possédés et le département en 2005/06

Biens d'équipements		Département			Total
		Mbour	Thiès	Tivaouane	
Fer à repasser Electrique	Non	98,0	96,2	98,6	97,4
	Oui	2,0	3,8	1,4	2,6
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Réfrigérateur/Congélateur	Non	78,9	71,8	87,3	78,2
	Oui	21,1	28,2	12,7	21,8
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Matelas/Lit	Non	8,1	10,2	10,1	9,5
	Oui	91,9	89,8	89,9	90,5
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Radio/Radiocassette	Non	23,2	21,4	23,2	22,5
	Oui	76,8	78,6	76,8	77,5
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Montre/Réveil	Non	44,4	44,3	49,6	45,6
	Oui	55,6	55,7	50,4	54,4
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Machine à Coudre	Non	96,5	90,9	95,7	94,0
	Oui	3,5	9,1	4,3	6,0
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Cuisinière Moderne	Non	98,2	97,8	99,3	98,3
	Oui	1,8	2,2	0,7	1,7
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Bicyclette	Non	97,4	94,7	95,8	95,9
	Oui	2,6	5,3	4,2	4,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Motocyclette	Non	96,2	96,1	95,7	96,1
	Oui	3,8	3,9	4,3	3,9
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Voiture/Camion	Non	96,3	93,0	95,7	94,9
	Oui	3,7	7,0	4,3	5,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Tracteur	Non	99,5	99,2	98,4	99,1
	Oui	0,5	0,8	1,6	0,9
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Charrue	Non	82,4	90,0	76,3	83,9
	Oui	17,6	10,0	23,7	16,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Charrette	Non	72,0	83,3	64,4	74,6
	Oui	28,0	16,7	35,6	25,4
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ESPS_2005/06

Tableau n°15.12 : Proportion des ménages selon les biens d'équipements possédés et le département en 2005/06 (suite)

Biens d'équipements		Département			Total
		Mbour	Thiès	Tivaouane	
Ventilateur	Non	71,8	71,0	83,4	74,4
	Oui	28,2	29,0	16,6	25,6
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Climatiseur	Non	96,8	95,7	98,7	96,8
	Oui	3,2	4,3	1,3	3,2
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Téléviseur	Non	57,4	51,8	68,2	57,9
	Oui	42,6	48,2	31,8	42,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Téléphone Fixe	Non	89,1	79,9	90,5	85,8
	Oui	10,9	20,1	9,5	14,2
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Téléphone Portable	Non	50,9	56,5	67,8	57,4
	Oui	49,1	43,5	32,2	42,6
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Ordinateur	Non	96,3	95,4	98,9	96,6
	Oui	3,7	4,6	1,1	3,4
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ESPS_2005/06

CHAPITRE XVI : JUSTICE

Le présent chapitre fournit des informations sur quelques services techniques du ministère de la justice. Les Maisons d'Arrêt et de Correction, qui fournissent des informations sur la population carcérale (les statistiques pénitentiaires) pour l'année 2007. Ceci pouvant nous permettre de mesurer l'ampleur des différentes infractions et d'élaborer une politique dans l'optique d'éradiquer ces maux. Les commissariats de police et la brigade de gendarmerie fournissent des informations sur les populations écrouées et celles déférées pour l'année 2007.

XVI.1. POPULATION PENALE EN 2007

La région de Thiès compte 3 maisons d'arrêt correctionnel, situé au niveau de chaque département. Pour l'heure, seules les informations des MAC de Thiès et Mbour sont disponibles. L'analyse nous permet de dire que la population carcérale en 2007 dépasse les 2 580 détenus, répartis entre les départements de Mbour et Thiès avec respectivement 79,4% et 20,6%.

Près de trois quarts des détenus sont des condamnés contre le quart restant constitué par des détenus provisoires. La presque totalité de la population carcérale est composée d'hommes (97,1%), cette situation est similaire au niveau des deux départements de Mbour et de Thiès. Le département de Mbour ne compte pas de détenus femmes mineurs (0).

Plus de la moitié des détenus sont dans la tranche d'âge des actives occupés, 69,2% des détenus sont âgés entre 19 et 36 ans. Les mineurs et les personnes âgés représentent à peine 1% de la population carcérale (respectivement 1,5% et 1,1%). Sur l'ensemble des 2 582 détenus, 69 sont des étrangers, parmi lesquels le quart est constitué de détenus provisoires (17 correspondant à 24,6%) et les trois quarts restants de condamnés (52 correspondant à 75,4%).

Au total la région de Thiès a eu à enregistré 769 cas de sorties de prison en 2007, réparties comme suit dans les deux départements :

- 643 à Mbour, correspondant à 83,6%
- et 126 à Thiès, correspondant à 16,4%.

Un peu plus de la moitié des sorties (51,8%) interviennent à la suite de l'expiration de la peine à purger, un peu moins du cinquième (16,1%) des sorties font suite à une libération avec sursis et 13,5% des sorties sont des relaxes (acquittement). Seul 2 sorties ayant pour cause un décès ont été enregistrées dans le département de Mbour. Aucune sortie ayant pour motif « un Non lieu » ou « une liberté conditionnelle » n'a été enregistrée dans la région pour l'année 2007.

Tableau n° 16.1 : Nombre de Maison d'Arrêt et de Correction de la région en 2007

Départements	Nombre
Mbour	1
Thiès	1
Tivaouane	1
Total Région	3

Source : MAC Thiès et Mbour

Tableau n°16.2 : Répartition des détenus de la région par sexe en 2007

Départements	Détenu provisoire			Condamné			Total
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	
Mbour	266	21	287	1 727	36	1 763	2 050
Thiès	348	14	362	166	4	170	532
Tivaouane	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Total Région	614	35	649	1 893	40	1 933	2 582

Source : MAC Thiès et Mbour

Tableau n°16.3 : Répartition des détenus de la région par sexe et selon l'âge en 2007

Départements	Hommes		Femmes		Total
	Majeur	Mineur	Majeur	Mineur	
Mbour	1 991	2	57	0	2 050
Thiès	492	22	17	1	532
Tivaouane	ND	ND	ND	ND	ND
Total Région	2 483	24	74	1	2 582

Source : MAC Thiès et Mbour

Tableau n°16.4 : Répartition des détenus de la région selon le groupe d'âge en 2007

Départements	- 13 ans	13 ans à 18 ans	19 ans à 26 ans	27 ans à 36 ans	37 ans à 46 ans	47 ans à 55 ans	+ 55 ans	Total
Mbour	0	14	622	808	372	211	23	2 050
Thiès	0	25	183	174	92	52	6	532
Tivaouane	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Total Région	0	39	805	982	464	263	29	2 582

Source : MAC Thiès et Mbour

Tableau n°16.5 : Répartition des détenus en 2007

Départements	Détenu provisoire		Condamné		Total
	Sénégalais	Etrangers	Sénégalais	Etrangers	
Mbour	279	10	1 712	49	2 050
Thiès	355	7	167	3	532
Tivaouane	ND	ND	ND	ND	ND
Total Région	634	17	1 879	52	2 582

Source : MAC Thiès et Mbour

Tableau n°16.6 : Répartition des sorties suivant le motif en 2007

Jugements	Départements			Total Région
	Mbour	Thiès	Tivaouane	
Expiration de peine	347	51	ND	398
Liberté provisoire	10	12	ND	22
Non lieu	0	0	ND	0
Sursis	99	25	ND	124
Relaxe acquittement	66	38	ND	104
Evasion	3	0	ND	3
Transfert	90	0	ND	90
Liberté conditionnelle	0	0	ND	0
Grâce	26	0	ND	26
Décès	2	0	ND	2
Ensemble	643	126	ND	769

Source : MAC Thiès et Mbour

XVI.2. POPULATION ECROUEE AUX COMMISSARIATS DE POLICE

Les informations recueillies auprès du commissariat central de la police fait état de 1 329 cas d'infractions commis durant l'année 2007 dans la région de Thiès. Ces infractions qui se regroupent en 21 classes sont composés par deux types de populations : les individus écroués (ou emprisonnés), qui sont au nombre de 479 et ceux qui sont déférés et qui comptent 850.

Un peu plus du tiers des infractions commises sont liées aux vols et tentatives de vols avec 468 personnes concernées, parmi lesquelles 260 ont été déférés (correspondant à 55,6%) et 208 écroués (44,4%). L'usage et le trafic de stupéfiant, ainsi que l'escroquerie et l'abus de confiance viennent respectivement en deuxième et troisième position au niveau des infractions commises, avec respectivement 97 personnes écrouées et 160 déférées et 79 personnes écrouées et 121 déférées.

Le viol et l'enlèvement de mineur, le vagabondage, la prostitution et les attentats aux mœurs ainsi que le proxénétisme et les faux et usage de faux ne représentent que 2,4% de l'ensemble des infractions répertoriées. Aucune infraction ici ne concerne les détournements de deniers publics.

Tableau n°16.7 : Population écrouée dans les commissariats de police (Région de Thiès) en 2007 selon la nature de l'infraction

Infractions	Ecroués	Déférés
Meurtre, assassinat, parricide		
Infanticide, abandon		
Coups et blessures volontaires	20	60
Homicide volontaire et involontaire	19	61
Menace de mort	5	11
Prostitution, attentat aux mœurs	2	3
Viol, enlèvement de mineur	4	4
Proxénétisme	2	2
Vols et tentative	208	260
Escroquerie abus de confiance	79	121
Recel	8	16
Faux et usage de faux	1	3
Vagabondage, vérification d'identité mendicité	4	7
Trafic et détention d'arme	11	15
Usage et trafic de stupéfiant	97	160
Rébellion, outrage à Agent	5	13
Détournement de deniers publics	0	0
Infractions code de la route	10	107
Infractions débit de boisson	3	6
Incendie volontaire, destruction	1	1
Autres délits		
Ensemble	479	850

Source : Commissariat de Thiès

XVI.3. POPULATION ECROUEE DANS LES BRIGADES DE GENDARMERIE EN 2007

La compagnie de la gendarmerie de Thiès fait état d'une situation similaire au niveau des infractions commises par les populations pour l'année 2007. Ainsi, 1 443 individus ont été arrêtés pour infractions commises, les 569 personnes ont été écrouées, correspondant à 39,4% de la totalité des infractions et les 874 personnes restantes ont été déférées, correspondant ainsi à 60,6%.

Comme pour les informations recueillies auprès du Commissariat Central de Thiès, la Compagnie de Gendarmerie de Thiès révèle que pour l'année 2007, près de la moitié des infractions ont concernées les vols et tentatives de vols, ainsi que l'usage et le trafic de stupéfiant avec respectivement (32,5% et 15,5%).

Pour les bridages de gendarmeries des arrestations ont concerné les infractions telles que : le meurtre, l'assassinat, le parricide, ainsi que l'infanticide et l'abandon, 8 personnes ont été écrouées pour le premier lot des trois premières infractions et 8 autres ont été déférées et au moins 1 personne a été écrouée et déférée pour infanticide et abandon.

Aucune arrestation n'a porté sur une incendie volontaire ou une destruction (0).

Tableau n°16.8 : Répartition de la population écrouée dans les brigades de Gendarmerie de la région de Thiès en 2007 selon la nature de l'infraction

Infractions	**Ecroués**	**Déférés**
Meurtre, assassinat, parricide	8	8
Infanticide, abandon	1	1
Coups et blessures volontaires	40	60
Homicide volontaire et involontaire	42	67
Menace de mort	5	11
Prostitution, attentat aux mœurs	2	3
Viol, enlèvement de mineur	10	14
Proxénétisme	1	2
Vols et tentative	209	260
Escroquerie abus de confiance	64	121
Recel	8	16
Faux et usage de faux	1	2
Vagabondage, vérification d'identité mendicité	3	7
Trafic et détention d'arme	4	15
Usage et trafic de stupéfiant	63	160
Rébellion, outrage à Agent	7	13
Détournement de deniers publics	1	1
Infractions code de la route	97	107
Infractions débit de boisson	3	6
Incendie volontaire, destruction	0	0
Autres délits		
Ensemble	569	874

Source : Compagnie Gendarmerie de Thiès

CONCLUSION

N'ayant pas les informations pour l'année 2006, il ne nous est pas possible d'avoir l'évolution de la situation dans le secteur de la justice ; mais cependant nous disposons du taux de population carcérale (qui est obtenu en faisant le rapport du nombre de détenus présents dans les établissements pénitentiaires au nombre d'habitants de la localité couverte[11]) qui est de l'ordre de 0,4%[12] pour le département de Mbour et 0,1%[13] pour le département de Thiès. La faiblesse de ces taux présage d'un climat de sécurité qui prévaut dans la région ; mais néanmoins des efforts sont à fournir dans l'optique de trouver une occupation à la tranche d'âge 19 – 36 ans qui concentre à elle seule un peu moins des trois quarts des détenus.

Concernant les infractions relevées au niveau des commissariats de police et des brigades de gendarmerie, les plus fréquentes sont les vols et tentatives de vols et l'usage et le trafic de stupéfiant. Les infractions du code de la route et les escroqueries (abus de confiance) viennent en troisième et quatrième position.

[11] http://www.cesdip.com
[12] Source : MAC de Mbour et ANSD
[13] Source : MAC de Thiès et ANSD

CHAPITRE XVII : JEUNESSE ET SPORT

Les activités sportives et de jeunesse sont assez bien représentées dans la région de Thiès avec 1 869 associations de jeunes pris globalement qui opèrent dans le secteur. Ces différentes associations sont composées par les mouvements de jeunes à caractère national, les associations affiliées au mouvement navétanes et les autres associations de jeunes aussi bien déclarées que non déclarées. Le présent chapitre passe en revue les infrastructures sportives et de jeunesse, leur répartition, les différents pratiquants, et fait quelques recommandations contribuant à l'amélioration du secteur

XVII.1. LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET DE JEUNESSE

La région de Thiès dispose de 35 « stades et terrains clôturés », 20 « plateaux multifonctionnels ». Les piscines et les salles de musculation privées se rencontrent uniquement dans la capitale régionale. La région compte 382 ASC (voir tableau n°17.4) répartis comme suit : 141 dans le département de Thiès, représentant les 36,9%, 121 à Tivaouane, correspondant à 31,7% et 120 à Mbour, correspondant à 31,4%. La répartition géographique est plus ou moins équilibrée en ce qui concerne les ASC et la plupart des disciplines sportives sont pratiquées dans la région ; mais un déséquilibre se fait sentir sur les différents types d'écoles qui sont recensés. Plus de 50% des écoles de formation évolue dans le secteur du football, l'athlétisme bien que présent ne concentre que 12,7% des structures sportives. Les écoles de karaté et de course hippique sont dans le même cas de figure. Les écoles de basket-ball regroupent moins d'un dixième des infrastructures sportives avec seulement 8,5%.

Tableau n°17.1 : Répartition des associations de jeunes par département dans la région en 2007

Associations	Départements			Total région
	Mbour	Thiès	Tivaouane	
Mouvement de jeunes à caractère national	15	15	07	37
Associations affiliées au mouvement navétanes	159	215	158	532
Autres associations de jeunes déclarées	160	386	155	701
Associations de jeunes non déclarées (informelles)	320	194	85	599
Total	654	810	405	1 869

Source : Service Régional de la Jeunesse

Tableau n°17.2 : Répartition des infrastructures sportives par département dans la région en 2007

Infrastructures sportives	Départements			Total région
	Mbour	Thiès	Tivaouane	
Stades et terrains clôturés	13	8	14	35
Plateaux multifonctionnels	7	13	0	20
Terrains de basket (seulement)	6	--	--	6
Piscines privées	0	2	0	2
Salles de musculation privées	0	4	0	4

Source : Service Régional des Sports de Thiès

Graphique n°17.1 : Répartition des infrastructures sportives selon les différents types d'écoles

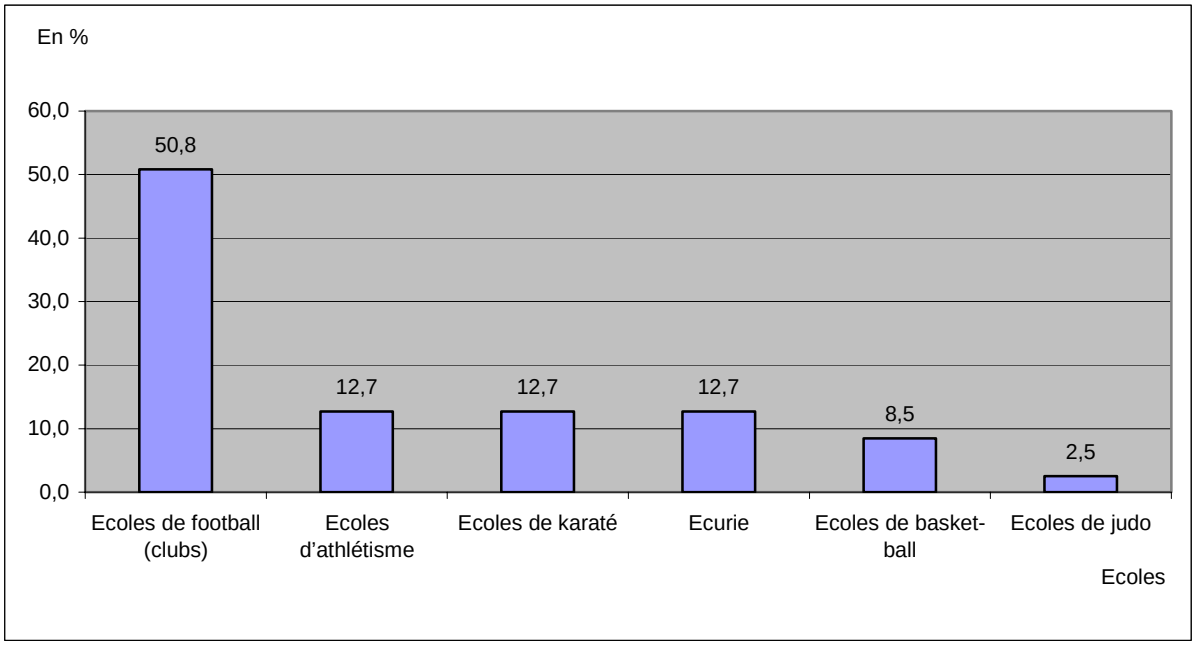

Source : Service Régional des Sports de Thiès

Tableau n°17.3 : Répartition des infrastructures de jeunesse par département

Infrastructures	Départements			Total région
	Mbour	Thiès	Tivaouane	
CDEPS	01	01	01	03
Espace Jeunes	00	01	00	01
Maison à outils	03	01	03	07
Foyer des jeunes	12	04	03	19

Source : Service Régional de la Jeunesse

XVII.2. LES PRATIQUANTS

En ce qui concerne les pratiquants, la région de Thiès présente 4 718 licenciés répartis dans les différentes écoles de formation. Le football regroupe 2 831 licenciés correspondant à 60,0% du total, ensuite vient le basket-ball qui concentre 676 licenciés représentant 14,3%. La lutte enregistre le moins de licenciés 80 seulement correspondant ainsi à 1,7%.

Tableau n°17.4 : Situation et répartition de quelques indicateurs du sport en 2007

Variables	Départements			Total région
	Mbour	Thiès	Tivaouane	
Nombre d'ASC	120	141	121	382
Nombre de licenciés				
Football				
• cadets,	385	243	138	766
• juniors,	426	277	187	890
• seniors	580	427	168	1175
Total	1 391	947	493	2 831
Basket-ball				
• cadets, minimes,				332
• juniors,				163
• seniors				181
Total				676
Judo				
• minimes, juniors,				43
• seniors				55
Total				98
karaté				549
Lutte				
• avec frappe,	2	50	0	52
• sans frappe	25	3	0	28
Total	27	53	0	80
handball				484
Nombre d'infrastructures sportives				
Ecoles de football (clubs)	18	28	14	60
Ecoles d'athlétisme	2	12	1	15
Ecoles de basket-ball	--	--	--	10
Ecoles de judo	--	--	--	3
Ecoles de karaté	8	6	1	15
Ecurie				
• formelles	2	2	0	4
• informelles	2	8	1	11
Total	4	10	1	15

Source : Service Régional des Sports de Thiès

XVII.3. FORCES DU SECTEUR SPORTIF ET DE JEUNESSE

Dans la région de Thiès, le secteur sportif et de jeunesse connaît quelques forces à savoir :

- un engagement des collectivités locales et de certains établissements privés ;
- une disponibilité de la jeunesse ;
- l'existence de réserves foncières surtout dans les communautés rurales ;
- l'existence d'un concours du CNEPS pour le recrutement et la formation d'éducateurs sportifs ;
- l'existence d'entreprises privées et d'hôtels capables d'accompagner la construction des infrastructures.

XVII.4. FAIBLESSES DU SECTEUR SPORTIF ET DE JEUNESSE

A côté de ces forces, il est à déplorer :

- l'absence de Conseillers Techniques Départementaux et le manque de moyens ;
- le manque de médecins et de para-médicaux du sport ;
- l'absence d'encadrement médical pour certains clubs des départements (médecin, soigneur et kinésithérapeute) ;
- la difficulté de prise en charge effective des soins de qualité ;
- le manque de constance dans le maintien des résultats sportifs ;
- la faiblesse des ressources financières ;
- le manque de couverture géographique de certaines disciplines ;
- la non rentabilité des infrastructures (gratuité de l'utilisation) ;
- la faiblesse des capacités de mobilisation et de gestion des structures d'encadrement et des ASC ;
- l'absence d'infrastructures spécialisées pour la pratique de certaines disciplines ;
- l'absence d'infrastructures sanitaires dans les stades ;
- l'absence d'espaces réservés dans les nouveaux quartiers et dans les ZAC ;

XVII.5. RECOMMANDATIONS

Au regard de la situation de la région à travers le réseau d'infrastructures sportives possédé (deuxième le plus développé après la région de Dakar) et le nombre de licenciés que compte les différents clubs sportifs, nous pouvons dire que la région n'est pas mal lotie ; mais dans l'optique de solutionner les faiblesses citées, il serait souhaitable que :

- des espaces soient prévus dans toutes les ZAC pour l'implantation d'aires de jeux ;
- les activités du centre médico-sportif au CNEPS de Thiès soient redynamisées, permettant ainsi une couverture médicale dans certaines disciplines sportives ;
- des médecins et des para-médicaux du sport soient recrutés ;
- une politique fiscale incitative (implication des entreprises dans la gestion du sport) soit développée ;
- les sources de financement soient diversifiées ;
- la qualité des infrastructures soit améliorée ;

CHAPITRE XVIII : EMPLOI - TRAVAIL

Ce secteur traite de l'emploi et du travail avec comme source d'information l'Inspection Régional du Travail (IRT) de Thiès et l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (2005/06). Cette dernière, pour des besoins de comparaisons par rapport aux précédentes enquêtes qui portaient sur la pauvreté, a mesuré l'activité du moment. L'emploi du moment, ou emploi actuel, est l'emploi occupé au cours des sept derniers jours précédant la date d'interview.

Encadré n°18.1 : Quelques définitions relatifs au marché du travail

Etre **occupé**e ou pourvu d'un emploi, c'est le fait d'avoir travaillé au moins pendant une heure au cours de la semaine ayant précédé l'enquête.

Etre au **chômage** c'est remplir les conditions définies par le BIT qui retient trois critères devant être remplis à la fois : le fait d'être dépourvu d'emploi dans la période retenue (les 7 derniers jours précédant l'interview ou date de l'enquête), être activement à la recherche d'un emploi et être disponible pour occuper un emploi dans les deux semaines.

La population **active** comprend les personnes pourvues d'un emploi et celles au chômage.

La population **inactive** est définie par opposition à la population active. C'est donc l'ensemble des personnes qui ne remplissent pas les conditions permettant de les compter parmi les personnes actives (c'est-à-dire occupée ou au chômage). Elle comprend les personnes au foyer, les élèves et étudiants, les handicapés, les retraités, les rentiers et toutes les personnes se trouvant dans une situation d'inactivité similaire, qui n'ont pas travaillé et n'ont pas cherché du travail dans la période de référence définie.

Le BIT suggère que l'âge minimum soit 15 ans, mais tout en donnant des degrés de liberté aux pays afin de l'adapter à leur propre contexte juridique ou socio-économique. Le choix de 10 ans nous paraît le plus approprié dans la mesure où peu d'enfants travaillent avant cet âge.

Source : Rapport national de l'ESPS_2005-2006

XVIII.1. ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA REGION

En 2005/2006, près d'un tiers des thièssois étaient pourvus d'un emploi, avec une nette prédominance masculine, soit 49,2% contre 17,4% pour les femmes. L'analyse montre que le département de Mbour concentrait plus d'occupés avec 36,2% (avec plus d'un homme sur deux (53,8%) qui était occupé, contre moins d'une femme sur cinq (19,7%)). Les forts taux d'occupation pourraient s'expliquer par l'intense activité du tourisme et de la pêche.

Tableau n°18.1 : Taux d'occupation des personnes âgées de 10 ans et plus selon les trois départements et le sexe en 2005/2006

Département	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Mbour	53,8	19,7	36,2
Thiès	46,3	15,7	30,4
Tivaouane	47,6	17,0	31,3
Total	49,2	17,4	32,6

Source : ESPS_2005-2006

Notons cependant que le taux d'activité global défini comme étant le rapport du nombre d'actifs (occupés et chômeurs au sens strict du BIT) sur la population en âge de travailler, était estimée en 2005/2006 à 36,0% (53,2% chez les hommes et 20,3% chez les femmes). C'est à dire un peu plus du tiers de la population thièssoise en âge de travailler était effectivement présent sur le marché du travail pour travailler ou pour chercher du travail.

Tableau n°18.2 : Taux d'activité des personnes âgées de 10 ans et plus selon les trois départements et le sexe en 2005/2006

Département	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Mbour	55,9	21,8	38,3
Thiès	52,3	19,8	35,4
Tivaouane	50,8	18,7	33,7
Total	53,2	20,3	36,0

Source : ESPS_2005-2006

XVIII.2. POPULATION AU CHOMAGE

Le taux de chômage ou rapport du nombre de chômeurs à la population active (les occupés et les chômeurs) était estimé en 2005/2006 à 9,5% au niveau régional. Le département de Mbour concentrait le plus faible taux de chômage avec 5,6% (ce taux est allé jusqu'à 3,7% chez les hommes), suivi de Tivaouane qui présentait 7,2% de chômeurs et la capitale régionale regroupait le plus grand nombre de chômeurs avec 14,3% (20,9% chez les femmes).

Tableau n°18.3 : Taux de chômage des personnes âgées de 10 ans et plus selon les trois départements et le sexe en 2005/2006

Département	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Mbour	3,7	10,0	5,6
Thiès	11,6	20,9	14,3
Tivaouane	6,2	9,6	7,2
Total	7,5	14,4	9,5

Source : ESPS_2005-2006

XVIII.3. LA DEPENDANCE

La population dépendante correspond à l'ensemble des personnes au chômage et des personnes inactives de 10 ans et plus, auxquelles sont ajoutées les personnes de moins de 10 ans. Le taux de dépendance ou nombre moyen de personnes à la charge d'un actif occupé s'obtient en faisant le rapport de cette population sur la population active occupée. Au niveau régional, une personne active occupée a en charge plus de trois personnes inoccupées (le taux de dépendance y est de 3,3). La dépendance n'est pas la même selon les départements : dans le département Mbour, elle est faible avec 2,9 et va même jusqu'à 1,6 pour les hommes. Thiès et Tivaouane ont des valeurs assez élevées de l'ordre de 3,4 et 3,6 respectivement.

Tableau n°18.4 : Taux de dépendance des personnes âgées de 10 ans et plus selon les trois départements et le sexe en 2005/2006

Département	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Mbour	1,6	6,2	2,9
Thiès	2,0	7,4	3,4
Tivaouane	2,1	7,3	3,6
Total	1,9	6,9	3,3

Source : ESPS_2005-2006

XVIII.4. STATISTIQUES DES CONTRATS DU TRAVAIL EN 2007

Tableau n°18.5 : Répartition des contrats enregistrés par type en 2007

	CDD	CDIND	SAIS	APPRENTI	STAGE	TOTAL
Thiès	2 059	629	722	5	450	3 865
%	53,3	16,3	18,7	0,1	11,6	100,0
Total	18 167	10 336	2 568	165	469	31 705

Source : Inspection Régionale du Travail de Thiès
CDD = CONTRATS A DUREE DETERMINEE
CDIND = CONTRATS A DUREE INDETERMINEE
SAIS = CONTRATS SAISONNIERS
APPRENTIS = CONTRAT APPRENTIS
STAGE = CONTRATS STAGE

L'IRT a enregistré au cours de l'année 2007, 3 865 contrats, représentant 12,2% de l'ensemble des contrats enregistrés au niveau national. Plus de la moitié de ces contrats sont des CDD dont le nombre s'élève à 2 059, correspondant à 53,3%, 629 sont des CDIND, correspondant à 16,3%. Les contrats saisonniers et les contrats de stage représentent un peu du tiers de l'ensemble, 30,3% (18,7% et 11,6% respectivement). La plus faible proportion est obtenu avec les contrats d'apprentissage, qui ne sont que 5, représentant à peine 0,1% de la totalité.

Tableau n°18.6 : Répartition selon le sexe des différents types de contrats (CDIND, CDD et SAIS) en 2007

	Masculin	Féminin	TOTAL
CDIND	428	201	629
	68,0%	32,0%	100,0%
CDD	1 475	584	2 059
	71,6%	28,4%	100,0%
SAIS	538	184	722
	74,5%	25,5%	100,0%

Source : Inspection Régionale du Travail de Thiès

XVIII.5. DEMANDEURS D'EMPLOIS

Le nombre d'inscrit au niveau du registre des offreurs et des demandeurs d'emploi de l'Inspection Régionale du Travail est passé de 73 en 2006 à 172 en 2007. Parmi les inscrits de 2007, seul 18 placements ont été effectués (correspondant à 10,5% qui est un taux de placement assez faible) et ont concernés les structures suivantes :

- La FENAS « Fédération Nationale des Artisans du Sénégal », avec 10 placements ;
- Le GIE « Groupement d'Intérêt Economique » Maboye Wade, avec 5 placements ;
- Le Conseil Régional de la Jeunesse, avec 2 placements ;
- Et la PMI « Petite et Moyenne Industrie » Ful-Cay-Industrie, avec 1 placement.

Plus de la moitié des contrats de travail sont à durée déterminée (51,2%). Les contrats à durée indéterminée représentent 44,8%. Les contrats d'apprentissage et les saisonniers ont les plus faibles parts et représentent à peine 4% (0,3% et 3,7% respectivement).

Plus de 9 demandes sur 10, adressées à l'IRT de Thiès, sont formulées par des ouvriers (97,0%). Les employeurs ne représentent qu'un faible pourcentage, seulement 0,6% des inscrits.

Tableau n°18.7 : Situation de l'offre et de la demande d'emplois dans la région de Thiès en 2007

	Nature	Nombre
Offre / Demande	Inscription	172
	Placement	18
	% Placement	10,5

Source : Inspection Régionale du Travail de Thiès

Graphique n°18.1 : Proportion des différents types de demandeurs d'emploi dans la population des inscrits à l'IRT de Thiès

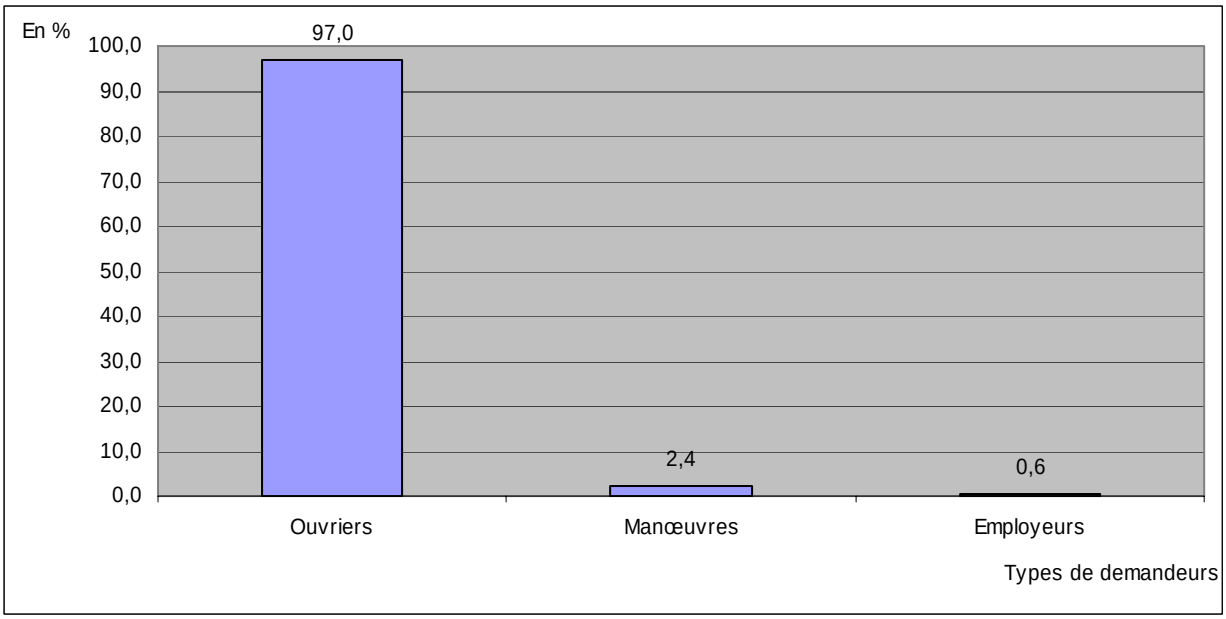

Source : Inspection Régionale du Travail de Thiès

Le secteur de l'emploi est difficilement maîtrisable, ceci est relative à :

- ☞ la part importante du secteur de l'informel, souvent constitué d'entreprises de petite envergure et dont l'existence est éphémère ;
- ☞ l'importance de la population rurale ;
- ☞ la non disposition de statistiques pourtant sur l'emploi comme le taux de chômage, le taux d'activité, le taux de participation, etc. (l'IRT gère surtout le secteur du travail à savoir les inscriptions, les placements) ;

Ces différents points constituent un frein pour bien cerner ce secteur.

CHAPITRE XIX : COMMERCE

Le secteur du commerce polarise une population importante et diversifiée. Le réseau de distribution de la région est couvert par 3 marchés centraux (Thiès, Mbour et Tivaouane) parmi les 23 marchés permanents et 11 marchés hebdomadaires. Il bénéficie aussi de la proximité de la région par rapport à celle de Dakar. On dénombre aussi quelques magasins à grande surface (supermarchés et magasins de référence).

Tableau n°19.1 : Répartition des Infrastructures par département dans la région de Thiès en 2007

Infrastructures	Départements			Total Région
	Mbour	Thiès	Tivaouane	
Marchés permanents	6	12	5	23
Marchés hebdomadaires	7	1	3	11

Source : Service Régional du Commerce de Thiès

Par ailleurs, le secteur informel est très dynamique à thiès. Il y est pourvoyeur d'emplois indirects dans beaucoup de sphères de la vie active et occupe même l'espace économique.

XIX.1. LE SECTEUR INFORMEL

Dans la capitale du rail, le secteur informel s'identifie principalement au commerce et à l'artisanat. De ce fait, il favorise une foison de petits métiers et participent à l'impulsion des secteurs comme : l'agriculture, l'élevage, la pêche, le tourisme, l'industrie. Sans compter les acteurs qu'ils mobilisent : des garçons et filles en majorité, ainsi que des femmes.

Par ailleurs, le transit ferroviaire à Thiès de presque tous les produits en provenance du Mali ou en partance dans ce pays requinque également le secteur informel dans la capitale du rail, avec la pléthore de personnes évoluant dans la vente de marchandises comme la cola, le petit cola, le maïs, les calebasses, l'encens (« Thiouraye »), les pagnes indigos (« thioub ») ou encore les mangues, etc.

Dans ce même ordre d'idées, la vitalité du secteur informel à Thiès est sous-tendue par le développement des services tels que les Cybercafés, les centres de formation informatique, les télécentres, les salons de coiffure et de beauté, les salles de jeux, les gargotes, les Chawarma, les bars-restaurants, les dibiteries et charcuteries, la vente de bétail sur pied, entre autres. Sans compter les gargotières qui ont fini par envahir la ville à la faveur de la multiplicité des chantiers. De même que le transport de personnes et de bien actuellement en plein essor.

A cet effet, le secteur informel est devenu actuellement un point de chute pour toutes les catégories sociales de la population, en quête d'emplois rémunérateurs. Ainsi, les activités ou professions qui étaient l'apanage de certaines catégories de

personnes sont maintenant ouvertes à tout le monde. La preuve, les cordonniers spécialisés dans la fabrication de chaussures sont rejoints dans ce créneau par des jeunes en quête d'emplois. Et dont certains ont même appris le métier dans des structures professionnelles (voir le chapitre sur l'artisanat).

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Certes, le secteur du commerce reste dynamique à Thiès ; mais des contraintes sont à relever à savoir :
- des problèmes d'organisation surtout de son secteur informel.
- la faiblesse des capacités financières des acteurs (jeunes, femmes) notamment et celle des revenus tirés dudit secteur.

Toutefois, pour lever ces contraintes et maintenir les acquis, il semble opportun de :

- faciliter l'accès au crédit, qui pourrait surtout permettre de soutenir les jeunes et les femmes,
- augmenter le pouvoir d'achat des populations qui favoriserait la circulation beaucoup plus rapide des stocks,
- formaliser les acteurs de l'informel, pour leur permettre d'intégrer le secteur formel,

La levée de ces obstacles permettrait au commerce de booster le développement économique et social de Thiès, parce qu'il constitue entre autres secteurs un véritable levier dans la lutte contre la pauvreté.

CHAPITRE XX : DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET ACTION SOCIALE

La politique de prise en charge des groupes vulnérables défavorisés, que sont les handicapés, les personnes âgées, les femmes et les enfants, s'inscrit dans le cadre global de la politique nationale d'action sociale. Avec la dégradation des conditions d'existence, qui s'est fortement déteinte sur la société thièssoise, notamment au niveau de la cellule de base qu'est la famille, la prise en charge et l'appui à ces groupes s'imposent. Ce chapitre traite de la situation de ces groupes vulnérables ainsi que de celle des associations de femmes.

XX.1. ACTION SOCIALE

L'action Sociale est chargée de la mise en œuvre des politiques sociales en matière de lutte contre la pauvreté et à assurer un niveau de vie convenable à l'ensemble de la population surtout celle défavorisée au niveau décentralisé.

XX.1.1. PERSONNES HANDICAPEES

Cette catégorie de la population régionale, d'un niveau pas très élevé du point de vue nombre n'en demeure pas moins très important compte tenu de ses sensibles implications sociales.

Les résultats de la dernière Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (réalisée en 2005/06) révèle que 1,3% de la population thièssoise est considérée comme handicapée (ici est pris en compte l'handicap) qui empêche d'avoir une activité soutenue ou de suivre une scolarité.), répartie comme suit dans les trois départements : 1,6% se localisent à Thiès, 1,5% à Tivaouane et la plus faible proportion d'handicapée se retrouve à Mbour avec juste 0,9% de la population Mbouroise qui est considérée comme handicapée.

Une répartition selon le sexe nous indique une quasi égalité des proportions d'handicapés selon le sexe. 1,5% de personnes handicapées chez les hommes et 1,2% chez les femmes. Dans la population des handicapés, nous comptons un peu plus d'hommes avec 53,8% contre 46,2% chez les femmes.

Tableau n°20.1 : Différents types d'handicaps dans la région de Thiès en 2007

Types d'handicaps	Proportion (en %)
Moteurs	38,9
Déficients mentaux	13,9
Déficients visuels	12,2
Sourds	9,5
Lépreux	2,5
Albinos	0,6
Autres types d'handicaps	22,4

Source : Service Régional de l'Action Sociale de Thiès

Une répartition des handicapés selon le type nous indique que la population des infirmes des membres inférieurs est beaucoup plus importante par rapport à celle des autres types d'handicaps, représentant 27,6%. Cette situation est la même au niveau des trois départements. Hormis la population des autres types d'handicaps qui ne sont pas répertoriés ici, la population des déficients mentaux vient en deuxième position avec 13,9% de la population totale des handicapés. La population des handicapés souffrant d'albinisme est la plus faible avec juste 0,6% de la population totale.

Tableau n°20.2 : Répartition en % de la population résidente handicapée selon le type de handicap et le département en 2007

Département	Cécité	Surdité	Muet	Infirmité membre inf	Infirmité membre sup	Déficience mentale	Albinisme	Lépro serie	Autres
Mbour	11,6	9	5,6	27,3	9,9	12	0,6	4,9	19,%
Thiès	12,7	9,7	5,9	27,6	11,3	15,4	0,6	1,9	14,9%
Tivaouane	12,4	10	7,2	27,9	12,9	14,5	0,6	0,5	14,1%
Ensemble	12,2	12,2	6,2	27,6	11,3	13,9	0,6	2,6	16,1%

Source : Service Régional de l'Action Sociale de Thiès

Il existe dans la région deux grands villages de reclassement social :

- le VRS Touba Peycouk,
- et le VRS MBalling,

VRS de Touba Peycouk

Le VRS de Touba Peycouk est un village de reclassement social des malades de la lèpre. Crée en 1914, il compte selon les sources officielles du Plan Local de Développement (PLD) 2 400 habitants en 2004. Le village dispose des infrastructures et équipements suivants :

- Une école de 06 classes,
- Une maternité,
- Une garderie d'enfants,
- Un périmètre maraîcher,
- Une école coranique « daara »,
- Un centre de formation des femmes,
- Un poste de santé,
- Un poulailler,
- Une étable
- Une pompe éolienne en panne,
- 06 puits non fonctionnels,
- Deux moulins à mil,
- Une batteuse à mil,
- Huit boutiques communautaires,
- 02 magasins de stockage,
- Un forage équipé de 02 châteaux d'eau,
- 12 bornes fontaines,
- Huit kiosques à pain,
- 01 télé centre

VRS de Mballing

Le VRS de Mballing est un village de reclassement social des malades de la lèpre aussi, c'est le village de reclassement le plus peuplé parmi les VRS du Sénégal, il comptait en 2004 une population de 3 112 personnes. Comme infrastructures et équipements le village dispose de :

- Une école de 06 classes,
- Une chapelle,
- Un centre social,
- Un périmètre maraîcher,
- Deux écoles coraniques, arabes,
- Un centre multifonctionnel,
- Un poste de santé,
- Un poulailler,
- Neuf bornes fontaines,
- 21 poteaux électriques,
- Un moulin à mil,
- Une batteuse à mil,
- Un centre de séchage de poisson,
- Un magasin de stockage,
- Un forage équipé de 02 châteaux d'eau,
- 09 lampadaires,
- Un centre de menuiserie,
- Un télé centre.

La région de Thiès (les départements de Mbour et Thiès uniquement) dispose aussi de Centre de Promotion et de Réinsertion Sociale (CPRS). Sa mission est de contribuer à la lutte contre la pauvreté grâce à l'amélioration des conditions des personnes défavorisées ; de favoriser des processus de développement capables d'assurer une auto prise en charge dynamique des attentes individuelles, collectives et communautaires.

XX.1.2. PERSONNES AGEES

Les personnes âgées constituent un groupe non négligeable de la population régionale; en milieu urbain les personnes âgées de sexe féminin sont plus nombreuses: elles représentent 53% contre 47% pour les hommes ; inversement, en milieu rural les personnes âgées de sexe masculin sont légèrement plus nombreux, soit 50,4% contre 49,6% pour les femmes.

La région de Thiès compte à peu près huit (8) associations qui regroupent environ 19 944 membres. Les sections nationales du Fonds National des Retraités et du Groupement Autonome des Retraités de l'Ipress dénombre le plus grand nombre de membres avec respectivement 5 830 membres chacun. L'association des retraités municipaux de Thiès regroupe le plus petit nombre de membres avec juste 88.

Tableau n°20.3 : Nombre de membres par associations des personnes âgées en 2007

Dénomination association	Membres
Fonds National des Retraités (FNR)	5 830
Groupement Autonome des Retraités de l'Ipress (GARI)	5 830
Union Nationale des Cheminots Retraités du Sénégal (UNCRS)	3 000
Section régionale de l'association des anciens combattants et mutilés de guerre	696
Association des retraités municipaux de Thiès (GIE Lat Dior Diop)	88
Association des volontaires du 3ème âge	750
Association des notables de Nguinth	150
Association pour la Défense des droits des Enfants et des Personnes Agées (ADEPA)	3 600
Total	19 944

Source : Service Régional de l'Action Sociale de Thiès

XX.1.3. ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE

Les enfants et les jeunes constituent une part importante de la population régionale tant en ce qui concerne leur nombre que leur caractère très sensible. Au plan régional, environ 37,2%[14] du groupe des enfants sont constitués par les 0-4 ans, 33,1% sont âgés entre 5 et 9 ans et ceux âgés entre 10 et 14 ans représentent 29,7%.

La typologie des enfants défavorisés nous indique six (6) catégories :

- les enfants et jeunes « FAKH MAN »,
- les enfants talibés mendiants,
- les enfants handicapés,
- les orphelins et enfants vulnérables (OEV),
- les enfants travailleurs,
- les enfants mal traités (sévices, viol, etc.).

Le phénomène des enfants de la rue communément appelle « FAKH MAN» est une spécificité de la région de Thiès de par sa situation géographique de carrefour. Cela explique aussi l'émergence de plusieurs structures d'accueil et centres d'écoute.

[14] Projections du RGPH_2001/02

D'autres structures œuvrent dans le cadre de la promotion de l'enfance déshéritée. Nous pouvons citer les structures suivantes :

- Domi Nêep : Centre d'accueil assurant le suivi des enfants de la rue.
- ASSRETERS (Association pour le suivi sanitaire et la réinsertion sociale des talibés et enfant de la rue)
- JED : jeunesse enfance en difficulté
- Centre d'éducation non conventionnelle (daara)
- SOS Dialogue : Centre de promotion pour les jeunes filles en déperdition.
- Association PLCD (Lutte contre la drogue et le VIH/SIDA)
- Pour le sourire d'un enfant
- Centre « Main Noire –Main Blanche ».

XX.2. DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

La région de Thiès compte 7 723 groupements de femmes, qui regroupent 140 834 membres au total. Tous ces groupements peuvent être scindés en trois groupes, à savoir :

- les Groupements de Promotion Féminine (GPF), qui sont au nombre de 1 806,
- Les clubs de solidarité, 5 261,
- Et les Groupements d'Intérêt Économique (GIE), 316.

Les autres types d'organisations féminines sont au nombre de 340 dans la région en 2007.

Les GPF regroupent plus de la moitié des femmes avec 80 564 membres, correspondant à 57,2%, viennent en deuxième position les clubs de solidarité avec 52 610 membres, correspondant à 37,4%. Les GIE, quant à eux regroupent le plus nombre de femmes avec juste 3 160, correspondant à 2,2% des femmes.

Tableau n°20.4 : Répartition des Organisations de femmes par département

Organisations	Mbour		Thiès		Tivaouane		Total Région	
	Nbre	Membre	Nbre	Membre	Nbre	Membre	Nbre	Membre
Groupements de Promotion Féminine	506	25 300	784	37 684	516	17 580	1 806	80 564
Clubs de solidarité	1 114	11 140	2 058	20 580	2 089	20 890	5 261	52 610
Groupements d'Intérêt Economique	316	3 160					316	3 160
Autres organisations féminines	151	4 500	158		31		340	4 500
Total	2 087	44 100	3 000	58 264	2 636	38 470	7 723	140 834

Source : Service Régional du Développement Communautaire de Thiès

CONCLUSION

La région de Thiès est relativement pourvu en infrastructures de prise en charge de groupes cibles de l'action sociale. Elle semble mieux lotie que les autres régions après Dakar. Mais cependant des disparités demeurent entre les départements, car au moment où les départements de Mbour et Thiès disposent de Centres de Promotion et de Réinsertion Sociale (CPRS), le département de Tivaouane n'en dispose pas. Aussi il faut signaler qu'une autre difficulté majeure rencontrée dans la gestion des groupes vulnérables demeure la non maîtrise des données réelles permettant de mettre en place un programme approprié en faveur de cette catégorie.

CHAPITRE XXI : ASSISTANCE

Les informations recueillies d'une façon globale auprès du sous groupement n°2 des sapeurs pompiers de Thiès nous indique que pour l'année 2007, 4 179 sorties ont été réalisées. Parmi ces sorties 63,1% concernent des sorties de secours, 27,7% restants des sorties pour causes de décès et 9,2% des sorties pour assistances aux malades.

XXI.1. SORTIES DE SECOURS EN 2007

La plupart des sorties de secours (46,0%) ont été enregistrées dans le département de Thiès, un peu plus du tiers (38,2%) dans le département de Mbour et moins du cinquième (15,7%) dans le département de Tivaouane.

Plus de deux sorties de secours sur cinq (41,7%) portent sur des accidents, ensuite viennent les sorties pour causes de maladies. Moins d'un dixième des sorties de secours concernent le ravitaillement en eau et des personnes asphyxiées.

Le département de Thiès présente la même structure en ce qui concerne les type de sorties de secours, par contre les départements de Mbour et Tivaouane présentent une petite différence par rapport à la nature des deuxième et troisième types de sorties de secours. Le département de Mbour donne « l'incendie » comme deuxième cause de sortie de secours avec 23,3%, alors que celui de Tivaouane **(capitale du tidjanisme)** fait ressortir « les services de représentation » comme troisième cause de sortie avec 13,7%. (Voir en annexe graphique n° 2 et 3)

Graphique n°21.1 : Proportion de chaque type de sorties de secours en 2007

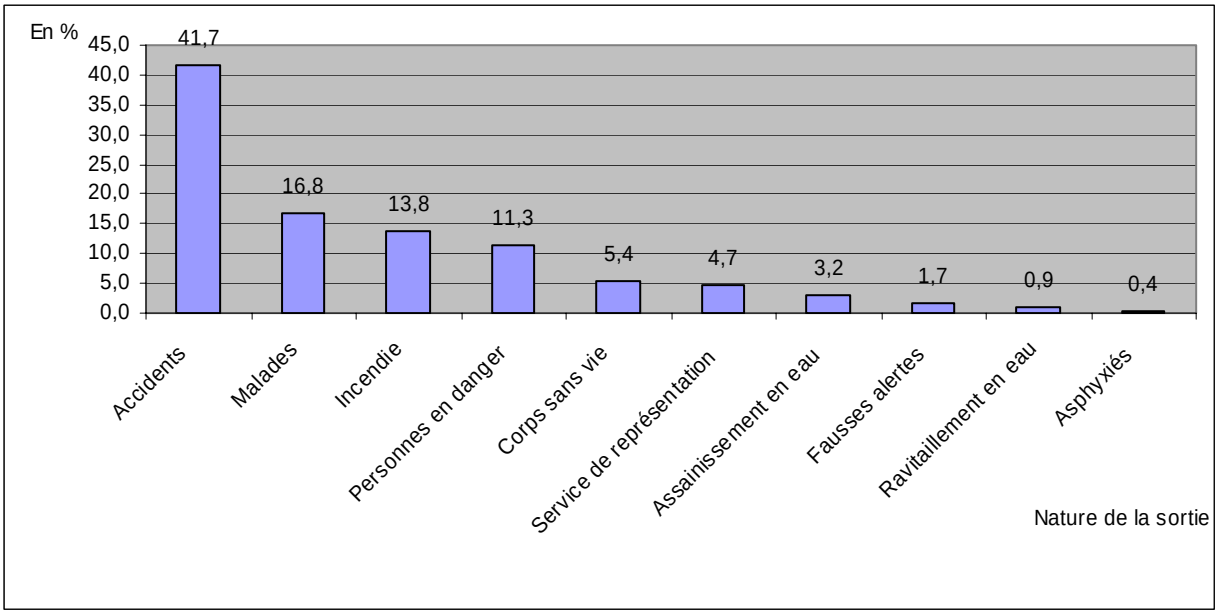

Source : Sapeur Pompier de Thiès

Tableau n°21.1 : Répartition des sorties de secours selon la nature par département en 2007

Nature de la sortie	Départements			Total Région
	Mbour	Thiès	Tivaouane	
Incendie	235	88	42	365
Accidents	388	582	130	1 100
Asphyxiés	9	2	0	11
Malades	127	243	72	442
Personnes en danger	129	113	56	298
Corps sans vie	54	66	22	142
Ravitaillement en eau	1	16	7	24
Assainissement en eau	28	40	16	84
Fausses alertes	20	13	13	46
Service de représentation	17	50	57	124
Total	1 008	1 213	415	2 636

Source : Sapeur Pompier de Thiès

XXI.2. ASSISTANCES AUX MALADES EN 2007

Plus de la moitié des 386 sorties portant sur les assistances à 402 malades (51,8%) concerne le département de Thiès avec 203 malades, un peu moins du tiers (30,3%) concerne le département de Mbour avec 118 malades et moins du cinquième pour Tivaouane avec 81 malades.

Un peu plus de deux malades sur cinq (41,8) qui ont nécessité l'assistance des sapeurs n'ont pas pu être déterminées, par contre les crises d'épilepsie constituent un peu plus du quart des raisons de déplacements portant sur l'assistance. Ensuite, viennent les maux de ventres avec 7,5% et les troubles mentaux avec 5,7%. Les services de représentation et les fausses alertes n'ont pas faits l'objet d'assistance.

Graphique n°21.2 : Proportion de chaque type de maladies en 2007

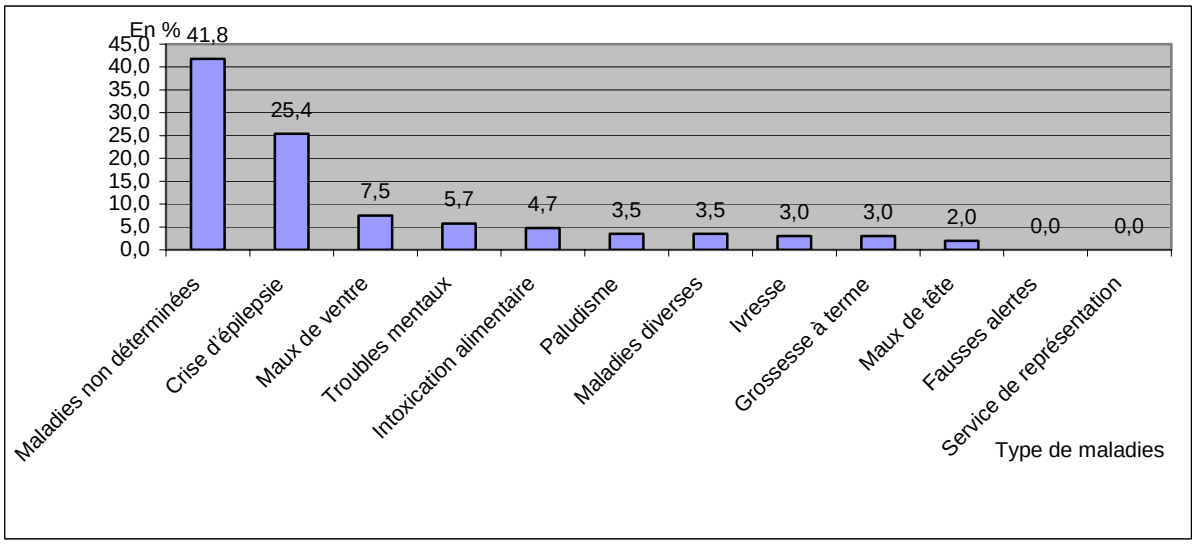

Source : Sapeur Pompier de Thiès

Tableau n°21.2 : Répartition des assistances aux malades selon la nature de la maladie par département en 2007

Nature de la maladie	Départements						Total Région	
	Mbour		Thiès		Tivaouane			
	Nbre de sorties	Nbre de malades	Nbre de sorties	Nbre de malades	Nbre de sorties	Nbre de ma-lades	Nbre de sorties	Nbre de ma-lades
Maux de ventre	9	9	11	12	9	9	29	30
Ivresse	8	8	4	4	0	0	12	12
Intoxication alimentaire	2	3	1	3	1	13	4	19
Crise d'épilepsie	28	28	61	61	13	13	102	102
Troubles mentaux	2	2	16	16	5	5	23	23
Grossesse à terme	2	2	8	8	2	2	12	12
Paludisme	3	3	6	6	5	5	14	14
Maux de tête	0	0	0	0	8	8	8	8
Maladies diverses	10	10	1	1	3	3	14	14
Maladies non déterminées	53	53	92	92	23	23	168	168
Fausses alertes	0	0	0	0	0	0	0	0
Service de représenta-tion	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	117	118	200	203	69	81	386	402

Source : Sapeur Pompier de Thiès

XXI.3. SORTIES POUR CAUSES DE DECES EN 2007

Comme pour les deux cas précédemment traités, plus de la moitié des sorties pour causes de décès concernent le département de Thiès avec 54,5%, ensuite un peu plus du tiers des sorties (36,2%) concernent Mbour et moins d'un dixième (9,3%) concernent Tivaouane.

Pour chaque département, près de quatre sorties sur cinq pour causes de décès concernent les accidents de la circulation qui fournissent au moins le tiers des décédés. Ensuite le département de Mbour se singularise par son taux élevé de décédés par noyade (22,5%). Les crises d'épilepsie, les électrocutions et les armes à feu n'occasionnent pour la plupart des cas ni de décès, ni de sorties (voir en annexe tableau n°21.4).

Tableau n°21.3 : Répartition des sorties pour causes de décès par département dans la région de Thiès en 2007

Cause de sortie	Départements						Total Région	
	Mbour		Thiès		Tivaouane			
	Nbre de sorties	Nbre de morts	Nbre de sorties	Nbre de morts	Nbre de sorties	Nbre de morts	Nbre de sorties	Nbre de morts
Mort naturelle	2	2	6	6	2	2	10	10
Noyade	16	16	9	10	4	6	29	32
Crise d'épilepsie	0	0	0	0	0	0	0	0
Accidents de circulation	358	23	583	41	82	15	1023	79
Electrocution	0	0	0	0	0	0	0	0
Arme à feu	0	0	0	0	0	0	0	0
Chute accidentelle	20	7	2	2	0	0	22	9
Indéterminée	23	23	30	30	20	20	73	73
Total	419	71	630	89	108	43	1157	203

Source : Sapeur Pompier de Thiès

ANNEXE : ASSISTANCE

Tableau n°21.4 : Proportion des sorties et des décès qui y découlent par département dans la région de Thiès en 2007

Cause de sortie	Départements						Total Région	
	Mbour		Thiès		Tivaouane			
	Nbre de sorties	Nbre de morts	Nbre de sorties	Nbre de morts	Nbre de sorties	Nbre de morts	Nbre de sorties	Nbre de morts
Mort naturelle	0,5	2,8	1,0	6,7	1,9	4,7	0,9	4,9
Noyade	3,8	22,5	1,4	11,2	3,7	14,0	2,5	15,8
Crise d'épilepsie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Accidents de circulation	85,4	32,4	92,5	46,1	75,9	34,9	88,4	38,9
Electrocution	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Arme à feu	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Chute accidentelle	4,8	9,9	0,3	2,2	0,0	0,0	1,9	4,4
Indéterminée	5,5	32,4	4,8	33,7	18,5	46,5	6,3	36,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Sapeur Pompier de Thiès

Graphique n°21.2 : Répartition en % des sorties de secours selon la nature et par département en 2007

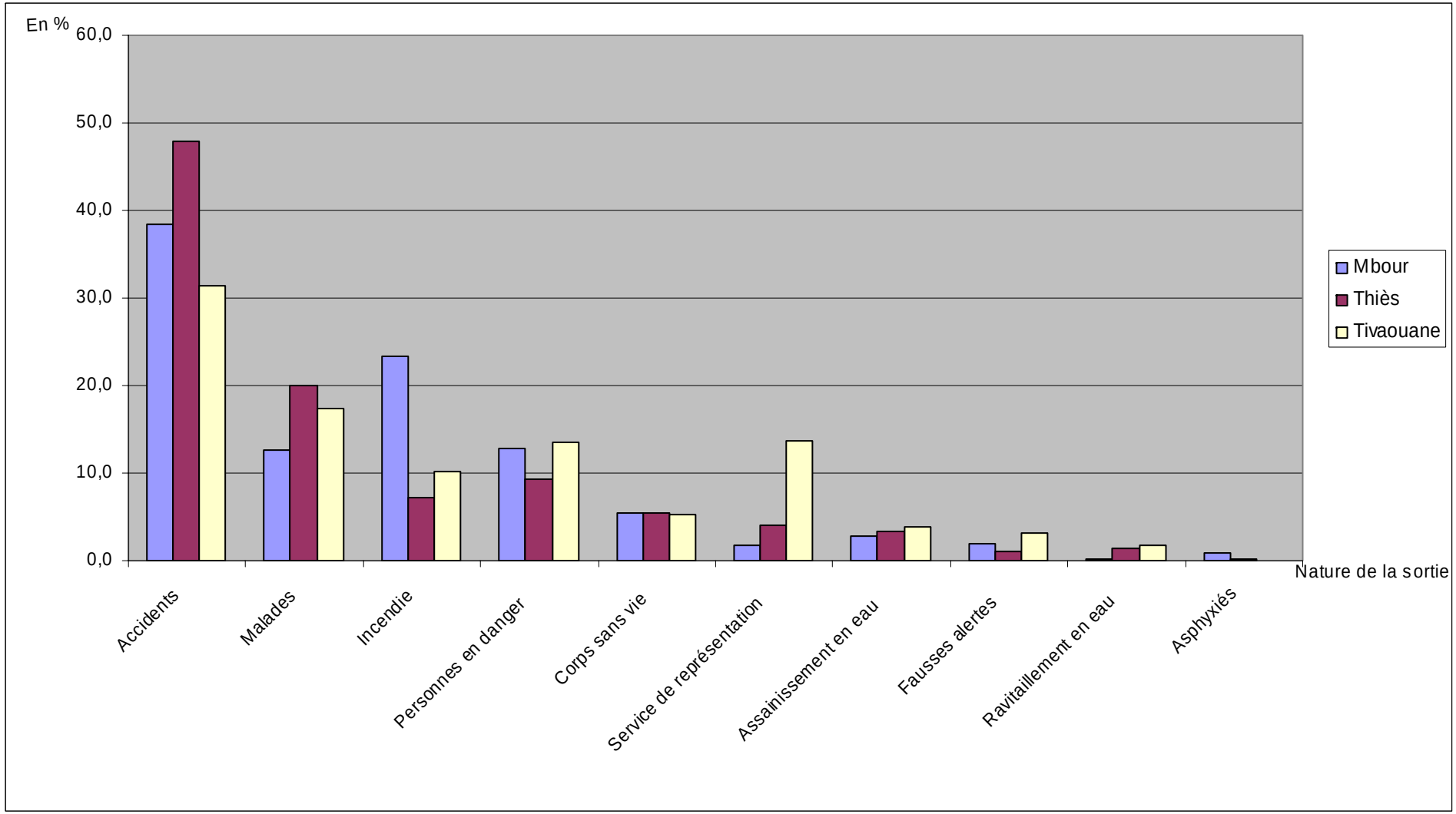

Source : Sapeur Pompier de Thiès

CHAPITRE XXII : CULTURE ET LOISIRS

La ville de Thiès dispose au plan culturel de potentialités considérables. Elle doit cette richesse à sa position de carrefour, où se rencontrent plusieurs groupes socioculturels. Cette cohabitation entre sérères « none, ndut, safi, etc. », wolofs, haal pular, lébou, mandingues, bambaras, etc. donne à la région un patrimoine et un agenda culturel particulier.

XXII.1. LES POTENTIALITES CULTURELLES DE LA REGION

La région de Thiès dispose de plusieurs infrastructures d'ordre culturelles comme :

- ☞ l'espace jeune,
- ☞ le centre culturel régional de Thiès,
- ☞ les manufactures des arts décoratifs,
- ☞ le musée,
- ☞ etc.

Tout ceci participe à la consolidation d'acquis à travers des programmes ficelés par le centre culturel ou en collaboration avec les artistes de la région qui ont pu s'organiser en association comme l'AMS (Association des Métiers de la Musique), l'ARCOT (Association des Artistes Comédiens de Thiès), l'ADAPT (Association des Artistes Dynamiques Plasticiens de Thiès), l'Association des Stylistes et coiffeuses de la région de Thiès ; mais la plupart rencontre des difficultés quant à la réalisation de leurs programmes.

XXII.2. LES INFRASTRUCTURES SOCIOCULTURELLES

Tableau n°22.1 : Répartition des infrastructures socioculturelles par département en 2007

Infrastructures	Départements			Total Région
	Mbour	Thiès	Tivaouane	
Centres culturels	0	2	0	2
Salles des fêtes	1	2	1	4
Centre de lecture	3	3	1	7
Monuments et Sites culturels	--	--	--	30

Source : Centre culturel Régional de Thiès

La région compte globalement 43 infrastructures socioculturelles réparties entre les monuments et sites culturels (69,8%), les centres de lecture (16,3%), les salles des fêtes (9,3%) et les centres culturels (4,7%). Exception faite des monuments et sites culturels, la plupart de ces infrastructures se localise dans la capitale régionale Thiès, ensuite vient le département de Mbour, puis Tivaouane vient en troisième position.

XXII.3. LES CONTRAINTES

Les contraintes sont pour la plupart du temps d'ordre financier. Le budget de fonctionnement des infrastructures culturelles est largement inférieur au besoin et à la demande. Pour les artistes, en plus des difficultés qu'ils rencontrent pour la subvention, nous notons aussi une lenteur dans l'exécution des procédures administratives.

Hormis ces contraintes, nous notons qu'il y a une (un) :

- ☞ Nécessité d'augmenter le fond d'ouvrage de la bibliothèque régionale ;
- ☞ Manque d'implication financière des communes et conseils ruraux dans les programmes d'actions et d'animation culturels initiés par le CCRT, exemple :
    - o Journée mondiale de la musique,
    - o Journée mondiale du patrimoine,
    - o Journée mondiale de la danse,
    - o Programmes d'activités (agenda du CCRT),
- ☞ Manque de cybers ;
- ☞ Non disposition d'un véhicule pour le CCRT ;
- ☞ Insuffisance du budget du CCRT par rapport aux sollicitations des associations ;
- ☞ Non prise en compte, par les collectivités locales, des domaines culturels qui leur sont transférés ;
- ☞ Absence de lettre de mission du CCRT dans le cadre du transfert des compétences.

XXII.4. LES RECOMMANDATIONS

Au regard de la situation du secteur de la culture à Thiès, il serait souhaitable que (qu') :

- ☞ le Conseil Régional, en rapport avec le Centre Culturel Régional de Thiès, organise annuellement des rendez vous culturels de Thiès ;
- ☞ il y ait des accords de subventions annuelles aux associations culturelles de la région ;
- ☞ il y ait la création d'un studio d'enregistrement au Centre Culturel Régional de Thiès.

CHAPITRE XXIII : ENERGIE

Le secteur de l'énergie est l'un des plus structurants. Mais sa production et sa faible diversification en constituent un véritable goulot d'étranglement. L'électrification rurale reste encore faible (13,8% en 2005) dans la région. On note également une nette prépondérance du bois de feu dans l'énergie globale consommée par les ménages.

En 2005/2006, selon l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal, plus de la moitié des ménages thièssois utilisent le bois de chauffe pour la cuisson (55,1%), un peu plus du tiers utilise le gaz (38,7%). Quant on en vient aux différents milieux de résidences cette répartition est tout autre. En milieu rural, plus de quatre ménages sur cinq (85,7%) utilisent le bois de chauffe pour la cuisson, alors qu'en milieu urbain un peu plus des trois quarts des ménages utilisent le gaz.

S'agissant de la source d'énergie utilisée pour s'éclairer, les résultats de l'ESPS nous indique qu'en milieu urbain c'est l'électricité de la SENELEC qui est utilisée en majeur partie ; par contre les ménages ruraux utilisent plus les lampes tempêtes (51,5%).

Il faut dire que jusqu'à nos jours, l'électrification rurale est encore un luxe pour la majorité de la population rurale. Le niveau d'électrification dans la région de Thiès reste faible à peine le dixième (11,6%) de la consommation nationale en 2007. La consommation de la capitale régionale est à 5,4%, la consommation du département de Tivaouane est le plus faible et ne représente que 1% de la consommation nationale.

Ajoutons aussi que les résultats du tableau n°23.1 nous montre qu'il y a trois types d'abonnement à l'électricité : les abonnements à usage domestique, ceux à usage professionnel et ceux à moyenne tension. Pris globalement, le nombre d'abonnés à l'électricité est de l'ordre de 95 463. Les abonnements à usage domestique sont de l'ordre de 76 998, correspondant ainsi à 80,7% de la totalité des abonnements, ceux à usage professionnel représentent à peine le cinquième, 18 325 abonnements, correspondant à 19,2%. Le nombre d'abonnés à la moyenne tension ne représente qu'une infime partie (140 seulement).

Les principales contraintes relevées au niveau du secteur de l'énergie sont que :

- la cherté de l'électricité, qui constitue l'un des principaux griefs qui sont reprochés à la SENELEC par tous ses consommateurs ;
- l'insuffisance de la capacité de production, qui a pour corollaire des coupures intempestives durant toute l'année ;
- la vétusté du réseau de distribution ;
- etc...

Tableau n°23.1 : Situation de l'électricité en 2007

Rubriques	Département			Région
	Mbour	Thiès	Tivaouane	
Consommation d'électricité (Mwh)	90 666	93 163	18 267	202 096
% consommation nationale	5,2%	5,4%	1,0%	11,6%
Nombre d'abonnés à l'électricité - Usage domestique	28 666	34 558	13 774	76 998
Nombre d'abonnés à l'électricité - Usage professionnel	7 924	7 407	2 994	18 325
Nombre d'abonnés à l'électricité - Moyenne tension	68	64	8	140

Source : Agence SENELEC Thiès

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DOCUMENTS

- Contribution de l'action sociale, année 2007 ;
- Rapport d'activité de l'Inspection Régional des Services Vétérinaires (IRSV), année 2007 ;
- Rapport National de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS), année 2005-2006 ;
- Rapport Régional de suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), année 2006-2007 ;
- Documents des projections de la population régionale à partir du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH III), année 2007 ;
- Rapport de la Situation Economique et Sociale (SES) de la région, année 2006 ;
- Rapport technique, Recensement National des Unités Artisanales du Sénégal (RNUAS), année 2004 ;
- Rapport d'activité de l'Inspection Régional des Eaux et Forêts (IREF), année 2007 ;
- Rapport d'activité de Transrail-SA, année 2007 ;
- Annuaire statistique de l'Inspection d'Académie de la région, année scolaire 2006-2007 ;
- Annuaire statistique de l'Inspection d'Académie de la région, année scolaire 2005-2006 ;
- Rapport d'activité du Service Régional des Sports, année 2007 ;
- Rapports mensuels (Novembre 2006 à Août 2007) de l'Observatoire sur la Sécurité Alimentaire (OB.SE.A) ;
- Rapport bilan de la campagne agricole, année 2007/2008 ;
- Rapport bilan de la campagne agricole, année 2006/2007 ;
- Rapport bilan des activités des la Région Médicale, année 2007 ;
- Rapport d'activité du Service Régional de l'Hygiène, année 2007.

LIENS INTERNET

- http://www.ansd.org
- http://www.cr-thies.sn/EconomieReg/agriculture.asp
- http://www.thies.univ.sn
- http://www.cesdip.com